

## LE TORCHON BRÛLE

Le pompier trifluvien Yannick Lupien dépose une plainte pour harcèlement psychologique contre la Ville

PAGE 3



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

## DEREK DROUIN PROCURE UNE TROISIÈME MÉDAILLE D'OR AU CANADA

PAGE 29



## Soccer féminin: les Canadiennes joueront pour la médaille de bronze

PAGE 30



### Maurice Duplessis

Il y a 80 ans, le Trifluvien devenait premier ministre du Québec

PAGES 4-5

### Fêtes du 375<sup>e</sup> de Trois-Rivières

Sept ans plus tard, les livres ne sont toujours pas fermés

PAGE 2

### Une première directrice au Séminaire Sainte-Marie

Stéphanie Plante succède à Luc Trudel et écrit une page d'histoire

PAGE 10

**PROMOTIONS DISPONIBLES**  
**150\$ par mois de rabais**  
Pour vos besoins en **logement**

- Domaine Les Rivières
- Terrasses Seigneuriales
- Place du Centre

**TROISVERT**  
**819 379-9429**  
[www.troisvert.com](http://www.troisvert.com)

92c + TAXES

Semaine 8 13536 00001 3  
Postes Canada - convention 140034151



**Nous réparons toutes les marques et tous les modèles de véhicules.**

**Voie Rapide**<sup>MD</sup>  
CENTRE POUR AUTO ET PNEUS

**Véhicule de courtoisie sans aucuns frais**

7100, boul. Gene-H.-Kruger  
Trois-Rivières • 819 370-1971



## SOMMAIRE

affaires	11 à 13
arts et spectacles	14-15
divertissement	18-19
loterie	15
météo	20
nécrologie	21-22
opinions	8
petites annonces	20
sports	25 à 31

## INSOLITE

## Japon: il traverse le pays en taxi et finit en cellule pour cause de facture impayée

TOKYO (AFP) — Un Japonais aux goûts de luxe mais sans le sou s'est retrouvé embarqué par la police après un voyage en taxi de 850 km, faute de pouvoir régler l'exorbitante facture de plus de 2000 euros.

Selon le récit livré lundi à l'AFP par les forces de l'ordre, Takafumi Arima, 26 ans et sans emploi, a sauté dans un taxi samedi soir à Yokohama, dans la région de Tokyo.

Sa lointaine destination – Matsuyama sur l'île de Shikoku (sud-ouest) – avait de quoi interloquer, mais le chauffeur de taxi a cru son client sur parole quand il lui a assuré qu'il le paierait à l'arrivée.

Finalement, après neuf heures de route et alors que le compteur affichait la somme de 270 000 yens (quelque 2300 euros), le jeune homme a avoué ne pas avoir d'argent.

## NOUS JOINDRE

### Vous avez une nouvelle?

redaction@lenouvelliste.qc.ca

### Vous avez une opinion?

opinions@lenouvelliste.qc.ca



RÉDACTION  
819 693-5464

ABONNEMENTS  
819 376-2000  
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ  
819 693-5478  
pub@lenouvelliste.qc.ca



Sept ans plus tard, les livres des Fêtes du 375<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières ne sont toujours pas fermés. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

## FÊTES DU 375<sup>e</sup> DE TROIS-RIVIÈRES

# Sept ans plus tard et toujours rien de réglé

PAULE VERMOT-DESROCHES  
paule.vermot@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — Bien que plus de sept ans se soient écoulés depuis la tenue des Fêtes du 375<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières, les livres de la corporation des fêtes demeurent encore ouverts et la comptabilité inachevée à ce jour. Au cœur du problème, la subvention de 610 000 \$ que devait verser Développement économique Canada (DEC) pour la tenue des activités, et dont une partie se fait encore et toujours attendre.**

On se souviendra que dans la foulée des allégations d'irrégularités entourant la gestion des Fêtes du 375<sup>e</sup>, DEC avait envoyé, en 2011, un avis de défaut à la

Ville de Trois-Rivières et au comité organisateur des Fêtes, rappelant la subvention totale, dont un montant de 140 000 \$ restait encore à être versé par DEC.

La Ville a toujours refusé de rembourser la subvention reçue, ne partageant pas la même vision de DEC au niveau de ce que l'organisme gouvernemental qualifiait d'irrégularités administratives. D'ailleurs, une enquête de la Sûreté du Québec pour vérifier ces allégations avait été menée à l'époque, allant jusqu'à des perquisitions dans les locaux de l'ancienne compagnie du directeur général des Fêtes à l'époque, Steve Dubé. À l'été 2013, la Sûreté du Québec avait fait valoir que pour elle, le dossier était clos, et le Directeur des poursuites criminelles et pénales confirmait du même

coup qu'il n'y avait pas lieu de porter d'accusations dans ce dossier.

La Ville avait alors espéré que DEC laisse tomber ses demandes, mais l'organisme s'était donné une prolongation du délai prescrit, donc jusqu'en 2015, pour décider d'entamer des procédures pour tenter de récupérer l'argent. Depuis l'expiration de ce délai, toutefois, pas moyen de savoir ce qu'il advient de ce dossier à Ottawa.

«Le dossier est toujours actif, nous en sommes au même point. Ça n'a pas bougé. Il y a des gens chez nous qui regardent ce qui se passe avec ça et nous espérons grandement que dans la prochaine année, on puisse mettre un terme à ce dossier, récupérer la subvention manquante et pouvoir enfin fermer les livres du comité»,

explique le porte-parole de la Ville, Yvan Toutant.

Aux dernières nouvelles, des créanciers restaient encore à être payés avec la balance de 140 000 \$ retenue par DEC, notamment d'ex-employés ainsi qu'une institution financière trifluvienne.

Du côté de Développement Économique Canada, on refuse catégoriquement de donner quelque détail que ce soit sur cette affaire, même si à priori, le délai pour entamer des procédures légales dans ce dossier est expiré depuis longtemps. Aux demandes du *Nouvelliste*, on a simplement répondu que l'agence ne commente jamais le contenu de ses ententes avec ses clients. Il n'a même pas été possible de savoir si le dossier était toujours actif ou non.

## LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

offert par  
leNouvelliste

## ÉHONTÉ, adjectif

**Définition** — Qui manifeste l'effronterie, l'insolence.

**Cooccurrences** — mensonge éhonté, gaspillage éhonté, exploitation éhontée, propagande éhontée, chantage éhonté, manipulation éhontée, plagiat éhonté, menteur éhonté, pillage éhonté, cynisme éhonté, corruption éhontée, abus éhonté...

**Famille** — éhontément : d'une manière éhontée. *Mentir éhontément.*

## DÉFI!

Utilisez ce mot aujourd'hui et enrichissez votre vocabulaire!



Après le français, l'anglais!

# Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

## POMPIERS DE TROIS-RIVIÈRES

## Plainte pour harcèlement psychologique

Yannick Lupien dépose une plainte contre son directeur et les ressources humaines



PAULE VERMOT-DESROCHES  
paule.vermot@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — Les relations de travail semblent loin d'être au beau fixe à la division des incendies de la Sécurité publique de Trois-Rivières. Le Nouvelliste a en effet appris qu'une plainte pour harcèlement psychologique a récemment été déposée par un pompier temporaire à l'endroit du directeur Dany Cloutier ainsi que du service des ressources humaines de la Ville. Une plainte qui survient alors que les négociations pour le renouvellement de la convention collective se poursuivent depuis plus de deux ans et qu'une poursuite contre une trentaine de pompiers est toujours en attente d'être entendue devant le tribunal.**

Le plaignant dans ce dossier, le pompier et ex-athlète olympique Yannick Lupien, avait défrayé les manchettes récemment, car il avait frôlé la suspension pour avoir donné une entrevue à un média au sujet de l'intervention des pompiers lors des incendies de Fort McMurray. Alors que sa suspension devait être confirmée par un vote du conseil municipal, le 4 juillet dernier, le maire Yves Lévesque était intervenu in extremis, n'étant pas au courant de cette sanction et ne se sentant pas à l'aise avec les motifs, et avait fait retirer le point de l'ordre du jour. Le pompier n'a finalement pas été suspendu.

Dans une plainte envoyée récemment à la direction de la Ville et dont *Le Nouvelliste* a obtenu copie, Yannick Lupien soutient être victime de harcèlement psychologique de la part du directeur des incendies, Dany Cloutier, ainsi que du service des ressources humaines.

M. Lupien évoque notamment l'entrevue donnée au 106,9 FM au sujet des incendies



En mars dernier, le pompier et ex-athlète olympique Yannick Lupien donnait une entrevue au *Nouvelliste* pour parler de ses conférences sur la motivation auprès des jeunes. On lui avait refusé l'accès aux terrains de la caserne du boulevard des Chenaux pour prendre une photo. Le pompier a aussi frôlé la suspension pour s'être adressé à un média lors des feux de Fort McMurray. — PHOTO: FRANCOIS GERVAIS

à Fort McMurray, pour laquelle il a été rencontré en comité disciplinaire. Selon la plainte, Yannick Lupien soutient qu'un responsable des ressources humaines de la Ville, qui assistait à cette rencontre, aurait tenté de le piéger en modifiant le verbatim de l'entrevue qu'il avait donnée.

Il évoque aussi l'entrevue donnée au *Nouvelliste* et à TVA, en mars 2016, portant sur une conférence de motivation qu'il venait de donner à l'Institut secondaire Keranna. La direction lui aurait refusé l'accès aux terrains de la caserne du boulevard des Chenaux pour y prendre des photos. La photo, finalement prise de l'autre côté de la rue, a toutefois été publiée dans le journal interne *l'Amalgame*, «la photo que M. Cloutier avait refusée, afin de mousser l'image de la Ville de Trois-Rivières, le tout sans mon autorisation et contrairement à mes droits fondamentaux», peut-on lire dans la plainte.

Toujours selon la plainte, en juillet 2015, on lui aurait refusé un retour au travail selon les conditions émises par son médecin, et ce, sans justification écrite et

alors que les conditions ne constituaient pas une contrainte excessive au travail. M. Lupien plaide que cette décision de la direction était contraire au devoir d'accommodement imposé à tout employeur, contraire à la Charte des droits et libertés de la personne ainsi que contraire aux obligations en matière de réadaptation prévue à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

**Cette plainte s'ajoute ainsi à la liste des événements entourant les relations de travail à la division des incendies.**

Par ailleurs, il soutient qu'en novembre 2015, on a voulu le contraindre à effectuer un remplacement qu'il ne souhaitait pas faire, ce qui serait contraire à certains articles de la convention collective, en plus d'être contraire au droit de refus de travailler prévu à la Loi sur les normes du travail. Finalement, au printemps 2016, on lui aurait refusé le droit de participer au calendrier des

pompiers, et ce, sans justification valable, plaide-t-il.

#### TENSIONS

Cette plainte s'ajoute ainsi à la liste des événements entourant les relations de travail à la division des incendies. On se souviendra que 30 pompiers sont présentement poursuivis pour outrage au tribunal, alors que la Ville leur reproche de ne pas s'être présentés sur les lieux de

trois incendies en mars 2015. Le procès, qui devait se tenir en décembre dernier, a été reporté à une date ultérieure, alors que certaines prétentions de la Ville n'ont pas été retenues par la juge Manon Lavoie et que les chefs d'accusation devraient être diminués.

Par ailleurs, les négociations entourant le renouvellement de la convention collective, échue depuis le 31 décembre 2013, ont laissé place à de nombreux moyens de pression depuis deux ans chez les pompiers. La récente mise à jour du schéma de couverture de risques a aussi fait

passer les casernes du boulevard des Chenaux, de Trois-Rivières-Ouest et Cap-de-la-Madeleine de cinq pompiers à quatre pompiers et un chef, et celles de Pointe-du-Lac et Saint-Louis-de-France à deux pompiers, ce qui n'avait pas fait le bonheur du syndicat en décembre 2014.

Notons toutefois que le schéma de couverture de risques n'a toujours pas été approuvé par le ministère de la Sécurité publique et que des discussions ont toujours lieu à ce sujet, selon le ministère. Joint mardi, Yannick Lupien se trouvait à l'extérieur en vacances et n'a pas voulu commenter le dossier. Le président du syndicat, Gino Harnois, a lui aussi préféré ne pas faire de commentaires, étant donné que la plainte relevait d'une démarche personnelle et non d'une action syndicale. Le directeur des incendies, Dany Cloutier, n'a pas non plus voulu commenter l'affaire.

À la Ville de Trois-Rivières, on ne se disait même pas en mesure de confirmer l'existence de la plainte, puisque le processus interne dans ce genre de situation est confidentiel.

# Maurice Duplessis:

Le 17 août 1936 marque à jamais l'histoire politique de Trois-Rivières et de tout le Québec. Il y a 80 ans, Maurice Duplessis prenait le pouvoir pour la première fois à l'occasion d'un mandat de trois ans marqué par des décisions importantes concernant entre autres le monde agricole et l'aide aux personnes dans le besoin, mais aussi par des positions politiques controversées en regard des relations de travail dans le secteur privé et par une modification somme toute peu profonde des mœurs politiques.



**MARTIN LAFRENIÈRE**  
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

La première élection de Maurice Duplessis comme premier ministre du Québec mettra la table à un séjour de 18 ans du député de Trois-Rivières à la tête du gouvernement, un séjour interrompu par un passage dans l'opposition de 1939 à 1944.

Cette arrivée au pouvoir se fait dans un contexte politique teinté de corruption et dans un climat social marqué par une grande pauvreté.

«D'une part, c'est la grande crise économique, rappelle Lucia Ferretti, professeure au département des sciences humaines de l'Université du Québec à Trois-Rivières et coauteure du livre

*Duplessis, son milieu, son époque.* On sent que le système doit être changé. Il faut faire quelque chose, car il n'y a pas de filet social pour la population. Et d'autre part, il y a le Parti libéral qui est au pouvoir depuis 1897. Ça signifie la corruption, les contrats avec les amis, la soumission à Ottawa.»

«Duplessis était porté par une vague internationale lors de son élection en 1936, évoque François Roy, professionnel des communications et historien. La crise économique avait marqué le déclin des grands gouvernements dans les pays occidentaux. Les peuples étaient mécontents des gouvernements. On a donné des coups de balai à partir de 1930. On a vu l'Allemagne, la France, les États-Unis, le Mexique. On voulait des gouvernements plus interventionnistes qui n'étaient pas inféodés aux grandes entreprises et Dieu sait que les libéraux de Taschereau étaient le parti



Voici la photo prise le 26 août 1936 lors de l'assermentation du Conseil des ministres du gouvernement Duplessis. Ce document peut être vu au musée Pierre-Boucher du Séminaire Saint-Joseph. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

des grandes entreprises.»

La mouvance politique de l'époque voit naître l'Action libérale nationale. Menée par Paul Gouin, fils de l'ancien premier ministre Lomer Gouin et libéral déçu, l'Action libérale nationale viendra diviser le vote d'opposition à l'élection de novembre 1935, permettant aux libéraux

de Taschereau de se faufiler vers la victoire. Le Parti conservateur et l'Action libérale nationale vont ensuite fusionner officiellement pour créer l'Union nationale afin d'améliorer les chances de renverser le PLQ à l'élection suivante.

«Les conservateurs n'avaient pas une très bonne réputation

au Québec. Les conservateurs avaient quelques cochons mal taillés. Et ce qui traînait beaucoup dans le décor chez les francophones était les orangistes, la conscription de 1917. Duplessis s'est dit qu'en effaçant le nom des conservateurs, il avait peut-être plus de chances de se faire élire», indique Michel Morin, ex-député péquiste de Nicolet-Yamaska, ancien enseignant d'histoire au Collège Notre-Dame de l'Assomption de Nicolet et fidèle militant... de l'Union nationale dans ses jeunes années.

La jeune formation politique est plongée dans sa première campagne électorale en l'espace de quelques mois. En mai 1936, la tenue du comité des comptes publics éclabousse sérieusement le gouvernement Taschereau sur les questions de corruption et de gaspillage. Maurice Duplessis fait vivre un véritable enfer à ses adversaires, multipliant les attaques. Le premier ministre

**MERCREDI**  
Le début d'un règne

**JEUDI**  
Un homme patient

**VENDEDI**  
«Sa femme, c'était la province»

**SAMEDI**  
Grande noirceur?

**20%**  
de rabais  
sur tous les objets déco

Promotion sur  
stores  
& toiles

**Raymond**  
DÉCORS

Service à domicile gratuit

991, boul. Thibeau, Trois-rivières  
819 375-9547 raymonddecors.com



# le début d'un règne

Taschereau démissionne en juin et dissout l'Assemblée législative.

Deux mois plus tard, le parti mené par Maurice Duplessis écrase les libéraux d'Adélard Godbout, remportant 76 des 90 sièges à l'Assemblée législative. Les électeurs des circonscriptions de Maskinongé, de Saint-Maurice, de Laviolette, de Champlain, de Nicolet et de Yamaska imitent ceux de Trois-Rivières et élisent tous un candidat de l'Union nationale.

## GOVERNEMENT INTERVENTIONNISTE

L'histoire politique du Québec met énormément l'accent sur la réputation des gouvernements de l'Union nationale à tenir les cordons de la bourse bien serrés. Le gouvernement de Duplessis présentera 15 budgets équilibrés consécutifs lors de son deuxième séjour à la direction de la province, de 1944 à 1959. Mais le premier mandat de Duplessis a été bien plus interventionniste, à commencer par la mise en place de mesures à caractère social.

«Il y a le vote en 1937 de la loi pour aider les mères nécessiteuses et la loi pour la pension pour les aveugles. Aussi, c'est Maurice Duplessis qui va finaliser l'entente avec le gouvernement libéral (fédéral) pour avoir accès à la loi des pensions de vieillesse, qui est une loi fédérale. Ça crée un début de filet social. Il y a aussi tous les travaux publics pour remettre les hommes au travail. C'est avec cette loi que vont être créés la grande piscine de Trois-Rivières,



Maurice Duplessis, alors qu'il est finissant en 1907-1908 au Séminaire Saint-Joseph. — PHOTO: ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE TROIS-RIVIÈRES

le Jardin botanique à Montréal, le réservoir d'eau en dessous des Plaines d'Abraham à Québec, pour relancer l'emploi», énumère Lucia Ferretti.

C'est au cours du premier mandat que la loi du cadenas est adoptée. Cette loi, dont l'objectif est de contrecarrer la propagande communiste, va surtout servir à lutter contre les syndicats lors d'une période secouée par différentes grèves autant dans le milieu du vêtement que dans les chantiers maritimes de Sorel.

«Dans son premier mandat, Duplessis était assez favorable à l'intervention de l'État pour soutenir l'économie et la population. Ça coûte cher. Il fallait

emprunter. Les banques n'étaient pas prêtes à financer le déficit d'un gouvernement provincial ou alors elles étaient prêtes à le faire, mais à des taux exorbitants. Ça a donné à Maurice Duplessis l'idée que s'il reprenait le pouvoir, ce serait en dehors des banques», avance Mme Ferretti.

## LE BILAN

La volonté de changement exprimée par les Québécois en 1936 a permis à l'UN d'accéder au pouvoir. Mais l'usure du gouvernement libéral a aussi grandement contribué à cette victoire unionniste qui apporte un vent de fraîcheur, selon Michel Morin, qui donne une bonne note à ce premier mandat.

«Duplessis arrive dans une crise économique. Il sait que le système est malade: on va faire une réforme dans le domaine agricole, on va créer des emplois. Le point négatif, c'est la loi du cadenas. Même s'il a fait moins de réformes qu'il voulait, le bilan est assez positif.»

François Roy est du même avis. «Ça a été un grand mandat: le crédit agricole, les travaux publics, la création d'un ministère de la Santé. Dans les points négatifs, Duplessis a été assez autoritaire et il a adopté la loi du cadenas. Mais il fallait vraiment remplacer les libéraux qui étaient usés. Il fallait du sang neuf et aussi un parti nationaliste.»

Lucia Ferretti rappelle que Maurice Duplessis s'est fait élire en promettant la fin de la corruption et du patronage, le soutien aux agriculteurs et la mise en



Lucia Ferretti — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

place de mesures de contrôle des grandes compagnies. D'un côté, l'arrivée du crédit agricole a soutenu les agriculteurs qui vivaient une situation économique difficile. Les mesures sociales, bien que positives, étaient inférieures aux besoins. Il n'y a eu aucun contrôle, soutient Mme Ferretti, des grands trusts de l'électricité.

le gros patronage: ils aident les grandes compagnies, québécoises mais aussi étrangères, à obtenir des contrats en échange de contributions substantielles à la caisse électorale. L'Union nationale, au contraire, va faire du petit patronage mais le saupoudrer un peu partout: le parti va aider, par exemple, les très petites entreprises de construction de route en région, les très petits entrepreneurs en construction pour les édifices publics, etc, en échange de leur vote et de petites contributions à la caisse du parti.»

Le 25 octobre 1939, l'Union nationale subit la défaite aux mains du Parti libéral du Québec. La perte du pouvoir ne durera que cinq ans: Maurice Duplessis redeviendra premier ministre en 1944 et conservera son poste jusqu'à sa mort, le 7 septembre 1959, à l'âge de 69 ans.

## NOTRE VIDÉO

Le contexte politique de l'arrivée de Duplessis, à voir sur nos applications mobiles et sur [lenouvelliste.ca](http://lenouvelliste.ca)

«Dans les nombreuses grèves de 1937, le premier ministre s'est généralement placé du côté des patrons. Pour la transformation du patronage, les libéraux se sont toujours spécialisés dans

## Anecdotes de la campagne de 1936

> La campagne électorale de 1936 se déroule à une période où les journaux sont le principal outil d'information et de publicité. C'est à coup de pages de publicité achetées dans *Le Nouvelliste* que Maurice Duplessis fait sa promotion. Dans l'édition du samedi 15 août 1936, le contenu de la publicité est plutôt direct: «Trois-Rivières aura le premier ministre». Cette publicité invite les gens à un grand rassemblement qui a lieu le dimanche 16 août dans la cour du Séminaire de Trois-Rivières.

> Philippe Bigué est le candidat libéral qui affronte Maurice Duplessis dans la circonscription de Trois-Rivières. Lui aussi achète beaucoup de publicité dans le

quotidien régional. Les lecteurs du *Nouvelliste* apprennent dans l'édition du 14 août que le chef des libéraux, Adélard Godbout, viendra le soir même appuyer le candidat dans Trois-Rivières lors d'un grand rassemblement au manège militaire.

> L'édition du *Nouvelliste* du mardi 11 août publie sur deux pages les signataires du bulletin de candidature de Maurice Duplessis. Le nom des signataires et leur profession sont inscrits.

> En 1936, peu de stations de radio existent au Québec et la télévision n'est pas encore arrivée. Les résultats des élections sont annoncés en direct par les quotidiens dans des lieux publics grâce au fil de

presse de *La Presse Canadienne*. *La Presse* et *La Patrie* tiennent leur événement respectif à Montréal. En Mauricie, *Le Nouvelliste* joue le même rôle: dans l'édition du lundi 17 août, jour d'élection, la direction du *Nouvelliste* informe ses lecteurs que le quotidien affichera en direct les résultats de l'élection sur écran et par haut-parleurs. Deux lieux sont réservés pour cette soirée électorale, soit en face du bureau trifluvien du *Nouvelliste*, rue Sainte-Marguerite à l'époque (l'édifice Lampron aujourd'hui) et aux coins de la 4<sup>e</sup> Rue et de la rue Tamarac à Shawinigan. Preuve que l'information en direct existe depuis longtemps!

MARTIN LAFRENIÈRE

## Élection provinciale du 17 août 1936

PARTI	NOMBRE DE SIÈGES	% DU VOTE
Union nationale:	76	56,88 %
Parti libéral:	14	40,02 %

### Trois-Rivières

CANDIDAT	VOTES
Maurice Duplessis (UN)	5628
Philippe Bigué (PLQ)	2492

### Toutes les circonscriptions de la région sont remportées par l'Union nationale

Champlain: Ulphée-Wilbrod Rousseau  
 Laviolette: Charles Romulus Ducharme  
 Maskinongé: Joseph Napoléon Caron  
 Nicolet: Émery Fleury  
 Saint-Maurice: Marc Trudel  
 Yamaska: Antonio Élie

## LA TUQUE

## Une ado de 13 ans accusée de tentative de meurtre



AUDREY TREMBLAY

audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca  
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Une adolescente de 13 ans devra faire face à la justice

après avoir tenté de causer la mort de sa mère et avoir attaqué son frère.

Les faits se seraient produits dimanche en soirée à La Tuque. L'adolescente s'en serait prise à sa mère en riant. Elle lui aurait donné cinq coups de couteau au total, trois dans le dos, un à l'épaule et un dans la poitrine. Le frère de la victime, qui s'est interposé, a lui

aussi été atteint par le couteau. L'accusée lui aurait infligé un coup dans le bras avant d'être finalement maîtrisée.

Les deux victimes ont été soignées pour des blessures mineures, dans les circonstances, et ont reçu leur congé de l'hôpital le jour même du drame.

L'adolescente a été arrêtée sur les lieux et rencontrée par les policiers.

Selon nos informations, l'adolescente était une adepte du personnage fictif, «Jeff the killer», un protagoniste d'histoires d'horreur.

La jeune fille de 13 ans a comparu en début de semaine devant un juge de paix.

Elle a été accusée d'avoir tenté de causer la mort de sa mère en utilisant un couteau et en lui infligeant de ce fait des lésions

corporelles.

Elle est également accusée de s'être livrée à des voies de fait contre la deuxième victime alors qu'elle utilisait une arme et de s'être livrée à des voies de fait causant des lésions corporelles.

Une évaluation psychologique pourrait être demandée à son retour devant le tribunal au palais de justice de La Tuque.

## Nouvelles accusations contre le Dr Jean-Charles Labbé

TROIS-RIVIÈRES (NM) — De nouvelles accusations ont été portées cette semaine au palais de justice de Trois-Rivières contre le Dr Jean-Charles Labbé.

Cette fois-ci, on l'accuse d'harcèlement criminel à l'encontre de ses parents, de s'être livré à des voies de fait contre son père et de lui avoir proféré des menaces. Les gestes qui lui sont reprochés auraient été perpétrés entre le 1<sup>er</sup> avril et le 12 août dernier. Du même coup, il doit répondre à un chef de bris de probation pour avoir troublé l'ordre

public et ne pas avoir eu une bonne conduite. Lors de sa comparution, la Couronne s'est objectée à sa remise en liberté compte tenu de ses nombreux antécédents judiciaires. Le médecin devra donc revenir en cour ce mercredi pour la tenue de son enquête sur caution.

Ces nouvelles accusations viennent se rajouter à celle portée contre lui en mars dernier pour un autre bris de probation. On lui reproche d'avoir omis ou refusé de se conformer à une condition de sa probation qui était de ne pas consommer

d'alcool. Ce délit serait survenu le 8 septembre dernier à Trois-Rivières.

Rappelons que dans le passé, le Dr Labbé a eu de nombreux démêlés avec la justice pour des comportements reliés à un problème de dépendance à l'alcool. Parmi les infractions qu'il a commises, on dénombre notamment conduite avec les facultés affaiblies, possession d'armes non enregistrées, utilisation négligente d'une carabine à plombs, avoir troublé la paix, menaces, voies de fait et de nombreux bris d'engagements et de probation

En septembre 2014, il avait d'ailleurs été condamné à une peine de six mois de prison. Le Collège des médecins l'avait ensuite radié provisoirement pour état incompatible avec l'exercice de sa profession et entrave au travail d'un officier du Collège. Une radiation de neuf mois lui avait été imposée.

Depuis, il a retrouvé son droit de pratique mais avec une limitation, soit celle de pratiquer uniquement en présence d'une infirmière. Sa clinique médicale est par ailleurs fermée.



Jean-Charles Labbé

— PHOTO: D'ARCHIVES: FRANÇOIS GERVAIS

**20 \$**  
**DE RABAIS**  
sur un traitement antirouille complet à prix courant

**PREND FIN LE :**  
**20 AOÛT 2016**

**ANTIROUILLE**  
**METROPOLITAIN?**

SERVICE - EXPERTISE - INTÉGRITÉ

**TROIS-RIVIÈRES OUEST**  
6050, rue Christophe-Pélessier  
**819-519-8222**

**ST-LOUIS-DE-FRANCE**  
3165, boulevard Thibeau  
**819-378-8222**

**RENDEZ-VOUS EN LIGNE : ANTIROUILLE.COM**



**Du mercredi 17 août au  
dimanche 21 août**

**Obtenez**  
**25\$**  
**de rabais**  
sur notre prix étiqueté\*

**avec un achat de 75\$ ou plus**  
\* avant taxes, excluant les produits à prix déjà réduit.

**Du mercredi 17 août au  
dimanche 21 août**

**Obtenez**  
**50\$**  
**de rabais**  
sur notre prix étiqueté\*

**avec un achat de 150\$ ou plus**  
\* avant taxes, excluant les produits à prix déjà réduit.

Sur présentation de ce coupon seulement.  
Aucun fac-similé accepté.

Valide du mercredi 17 août au dimanche 21 août 2016, dans le magasin Intersport® de Trois-Rivières seulement. Ce coupon ne s'applique pas aux services d'atelier, cartes-cadeaux, chèques-cadeaux, achats effectués antérieurement à cette date, offres de tierce partie, mises de côté, commandes spéciales, taxes et billets d'évènement. Ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion. L'achat doit être effectué en une seule transaction. Aucune valeur marchande. **Un coupon par client.**

©IIC-INTERSPORT International Corporation GmbH, utilisée sous licence par FGL Sports Itée. Les autres marques de commerce sont détenues par leurs propriétaires respectifs.



[F8] = \$ Escompte Transaction

Sur présentation de ce coupon seulement.  
Aucun fac-similé accepté.

Valide du mercredi 17 août au dimanche 21 août 2016, dans le magasin Intersport® de Trois-Rivières seulement. Ce coupon ne s'applique pas aux services d'atelier, cartes-cadeaux, chèques-cadeaux, achats effectués antérieurement à cette date, offres de tierce partie, mises de côté, commandes spéciales, taxes et billets d'évènement. Ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion. L'achat doit être effectué en une seule transaction. Aucune valeur marchande. **Un coupon par client.**

©IIC-INTERSPORT International Corporation GmbH, utilisée sous licence par FGL Sports Itée. Les autres marques de commerce sont détenues par leurs propriétaires respectifs.



[F8] = \$ Escompte Transaction



**1 seul endroit!**  
**Carrefour Trois-Rivières Ouest**  
4520, boul. des Récollets • 819 374-0010

# éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

## Hostilité et incompréhension

**MARTIN FRANCOEUR**

m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



C'était prévisible. La demande d'intervention de plusieurs citoyens du centre-ville de Trois-Rivières exaspérés par le bruit excessif a donné lieu à une avalanche de commentaires, notamment sur les réseaux sociaux.

Que des personnes soient en désaccord avec les résidents qui se plaignent du bruit excessif, c'est tout à fait légitime. Mais là où ça devient problématique, c'est lorsqu'on lance des insultes injustifiées aux personnes qui dénoncent un problème. Injustifiées parce que ce que déplorent les résidents du centre-ville qui interviennent ces jours-ci, ce sont les gestes illégaux qui sont commis par des délinquants. On ne parle pas, doit-on le rappeler, du bruit inhérent à l'activité d'un centre-ville, mais à des gestes qui vont à l'encontre de la réglementation existante. Des crissemments de pneus, des accélérations dans un tunnel, des silencieux modifiés, des grondements de moteurs inutiles à toute heure de la nuit.

Les plaintes de ces résidents, qui tolèrent déjà leur lot de bruit et de désagréments liés au choix qu'ils ont fait de demeurer au centre-ville, sont ici très pertinentes. Et elles doivent soulever des questions sur le laxisme de la Ville de Trois-Rivières et de son service de police ainsi que sur l'absence de volonté politique d'intervenir sur ce problème.

Mardi, des commentaires hostiles sont apparus et ont immédiatement créé un fossé générationnel dans ce débat pourtant pertinent.

De nombreux jeunes – adolescents et jeunes adultes – ont tout de suite décrié les propos du citoyen qui est intervenu à l'hôtel de ville lundi soir. Son intervention était claire, bien préparée et pas du tout véhémente. D'ailleurs il faut saluer l'ouverture des élus qui l'ont écouté sans broncher pendant plus de dix minutes, signe peut-être qu'il y en a au conseil qui sont conscients qu'il y a un réel problème.

On se demande si les jeunes personnes en question ont lu la nouvelle ou se sont limitées à en lire le titre seulement. Peu importe, plusieurs se sont déchainés.

Quelques exemples?

«Encore des têtes grises à la retraite qui se cherchent de quoi s'occuper... Non mais faut tu être déconnecté pas à peu près pour penser avoir la paix en demeurant au centre-ville...»

Ou encore – un décodage suivra – ce commentaire: «Decolis dla ville vieu tbnk si tu veut pas de bruit voyon don st sacrament que le monde lechappe sa splein tjrs pi apres c ns qui paye gang de 2dpic». Ce qui veut dire: «*Décâlisse* de la ville, vieu *tabarnak* si tu ne veux pas de bruit. Voyons donc, saint Sacrement, que le monde l'échappe. Ça se plaint toujours et après, c'est nous qui payons... Gang de deux de pique.»

Et plusieurs autres commentaires désobligeants comme «Gang de vieux frustrer [sic] de la vie» ou «Le monde devient *moron* en vieillissant».

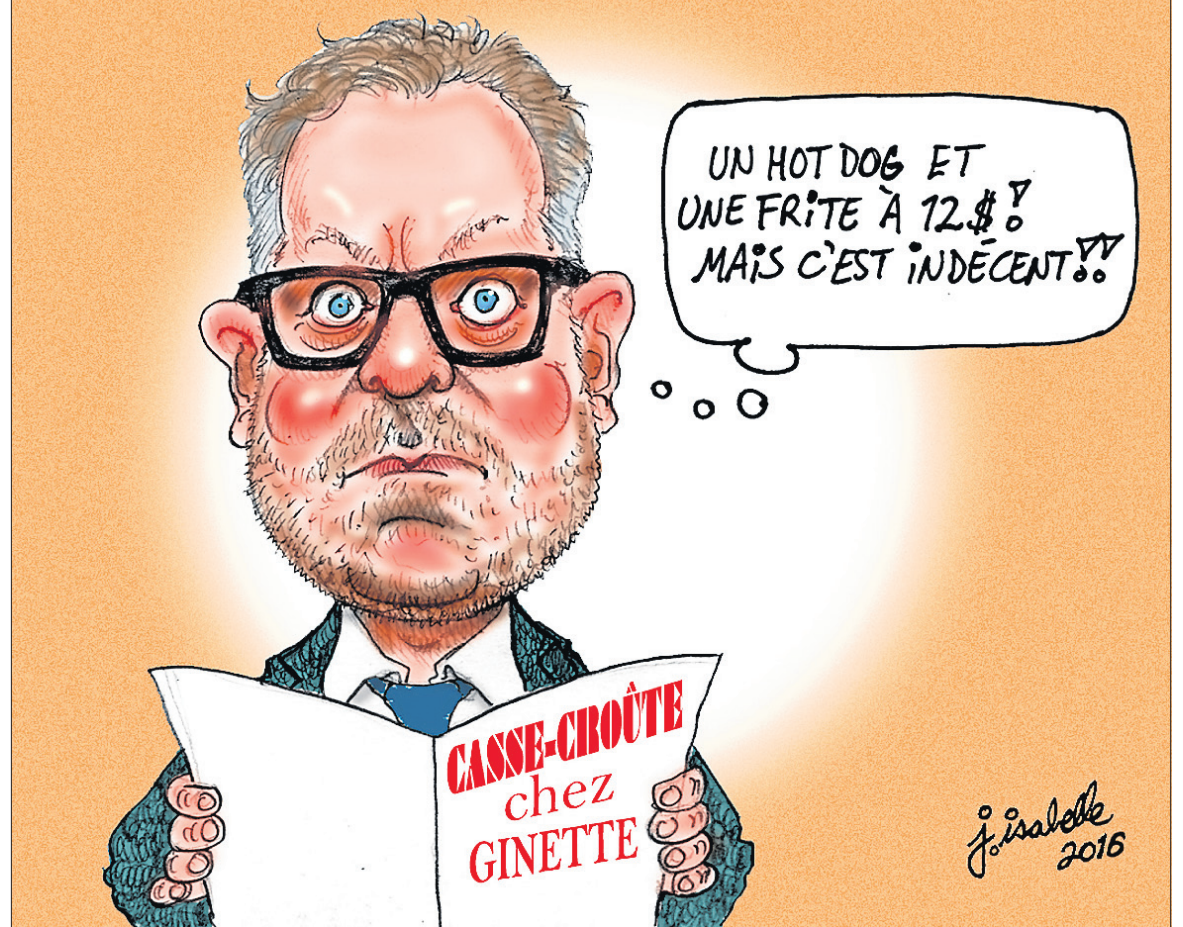
Comme le faisait récemment remarquer dans ces pages le professeur de l'UQTR David Crête, ces commentaires hostiles sont plutôt courants sur les médias sociaux. Dans ce monde virtuel, dit-il avec justesse, «notre comportement diffère du bon vieux face-à-face, notre langage aussi.» Pas de contact direct alors moins de culpabilité. Les barrières de l'autocensure et de la politesse élémentaire tombent. Et les propos violents ou hostiles sont souvent contagieux.

Non seulement l'épisode de dénonciation du bruit excessif est-il empreint d'incompréhension du problème en soi, mais il se teinte aussi d'une hargne envers ceux et celles qui osent soulever le problème. Les arguments, lorsqu'il y en a, deviennent fallacieux. Autrement, on se limite souvent à des banalités comme «qu'ils déménagent s'ils sont pas contents». Beaucoup d'auteurs de commentaires hargneux sont aussi bêtes et irrespectueux que ceux qui sont au cœur du problème de bruit excessif et illégal.

Si au moins on se donnait la peine de s'informer correctement et d'argumenter avec sérieux si on n'est pas d'accord, ce serait un réel progrès. Et si on le faisait dans un français lisible, ce serait encore mieux.

Mais ce sont là des utopies, sans doute.

Le «dragon» Alexandre Taillefer milite pour le salaire minimum à 15 \$...



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE  
Collaboration spéciale

«Va-t'en! Reviens! Va-t'en! Reviens!  
Y vont-tu se décider?» - Un pitbull

## CARREFOUR DES LECTEURS

### Le gouvernement contrevient à ses propres règles

Lettre adressée au premier ministre du Canada, Justin Trudeau.

Monsieur le premier ministre, Depuis quelques années, un de vos ministères ne respecte pas les règles au niveau de l'importation des produits laitiers au Canada en laissant passer à sa frontière du lait diafiltré. Il contrevient donc à une règle canadienne très simple à faire respecter. Il n'est pas normal que dans une agence, le lait ne soit pas du lait et soit dédouané, et que pour une autre agence canadienne, le lait redevienne du lait! L'agriculture en général au Canada, mais particulièrement la production laitière au Québec, est souvent le principal levier économique de nos régions. Depuis la baisse du prix du lait payé aux agriculteurs, causée

par l'importation illégale de lait diafiltré, plusieurs d'entre eux ont décidé de reporter des projets ou même de les abandonner. Juste ce mois-ci, les agriculteurs devront éponger une perte de 4,29 \$ l'hectolitre. Ce qui se traduit par une perte de plusieurs milliers de dollars ce mois-ci. La détresse psychologique est en hausse chez nos agriculteurs, souvenant causée par des problèmes financiers. Certains autres ont décidé de mettre fin à leurs jours, d'autres ont décidé de quitter la production, laissant leur relève sans emploi. Le milieu agricole souffre, des familles souffrent, nos régions souffrent présentement. Je suis de ceux qui ont décidé de se tenir debout, malgré les difficultés financières causées par le manquement d'un de vos ministères au respect d'une règle si simple à faire respecter. J'ai décidé, comme plusieurs, de ne pas remplir le formulaire du recensement qui est obligatoire selon la loi, comme moyen de pression. Plusieurs agents

de Statistique Canada nous ont appelés pour nous rappeler que le recensement est obligatoire selon la loi et que des sanctions nous seront imposées. Comme j'ai dit aux agents de Statistique Canada: «Il me fera plaisir de respecter cette loi canadienne et de remplir le formulaire du recensement lorsque le gouvernement canadien fera lui-même respecter sa loi au niveau de l'importation des produits laitiers canadiens». Je vous demande, monsieur le premier ministre ainsi que monsieur le ministre de l'Agriculture, de remédier à la situation qui est critique présentement pour nos producteurs laitiers canadiens le plus rapidement possible. Vous devez prêcher par l'exemple et exiger de vos ministères et de vos agences de faire respecter intégralement la gestion de l'offre au Canada et les règles au niveau de l'importation des produits laitiers canadiens.  
**Bob Lemay**  
producteur laitier  
Saint-Pierre-les-Becquets

## BRUIT AU CENTRE-VILLE

## Des avis partagés chez les commerçants

PAULE VERMOT-DESROCHES  
paule.vermot@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — La problématique du bruit des motos et des voitures modifiées dans le secteur du parc portuaire est loin de faire l'unanimité chez les commerçants du secteur. Pendant que certains se réjouissent de la volonté de la Ville pour resserrer la surveillance et sévir auprès des fautifs, d'autres estiment ne pas être importunés par le bruit et saluent l'apport économique des conducteurs qui fréquentent du même coup les commerces du centre-ville.**

Au restaurant Poivre Noir, on a déjà porté plainte à la Sécurité publique de Trois-Rivières en lien avec les rassemblements de voitures modifiées dans le stationnement du parc portuaire. D'entendre dire que la Ville comptait agir était comme de la musique aux oreilles du propriétaire Daniel-Yves Durand. «Ça arrive souvent qu'ils font ce qu'on appelle des *shows* de boucane. Ils font rouler les pneus jusqu'à ce que ça fasse de la fumée. Dans ce temps-là, la fumée entre jusque dans notre restaurant et l'odeur est insupportable. C'était irrespirable dans le restaurant», se souvient M. Durand. Cet événement avait



Les motos ne peuvent circuler dans le tunnel du parc portuaire selon le règlement municipal. Un règlement qui ne semble toutefois pas être respecté par tous. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

d'ailleurs mené à une plainte à la Sécurité publique.

Daniel-Yves Durand rappelle également que certains espaces de stationnement au parc portuaire sont réservés à sa clientèle, mais qu'il est loin d'être agréable pour ses clients de côtoyer de tels rassemblements lorsqu'ils se présentent pour venir à son

établissement.

Ce dernier espère donc beaucoup de la démarche de la Ville et de la Sécurité publique. «Ça fait partie de la paix sociale, c'est inadmissible qu'on tolère ça», ajoute-t-il.

De son côté, la propriétaire du Café Frida, dont la terrasse est située à deux pas de l'entrée du

tunnel du parc portuaire, reconnaît que le bruit causé par les motos et les voitures qui «testent» leurs moteurs dans le tunnel est dérangeant pour la clientèle, surtout en terrasse. «C'est sûr que ça nous importune, que ce n'est pas un bruit agréable et tant qu'à moi, ce n'est pas signe d'un centre-ville vivant ou actif. Les conversations

des clients en terrasse sont souvent entrecoupées par ces bruits. Personnellement, les voitures et les motos, ce n'est pas mon truc. Mais en même temps, je suis consciente que quand on fait le choix de vivre sur la rue des Forges, ça vient avec des réalités et il faut savoir l'assumer», estime Gabrielle Cossette.

En face, au Bistro du Vieux Port, l'avis est tout autre. Non seulement le bruit n'importune pas les dirigeants, mais ces derniers estiment que les personnes qui fréquentent le centre-ville en moto, par exemple, sont un apport important pour les commerçants. «Pour nous, ces gens-là apportent beaucoup car ils viennent manger. Le bruit n'est pas dérangeant pour nous», a confié Sophie Pagé, gérante associée au Bistro du Vieux Port.

À la Société de développement commercial (SDC), on précise ne pas avoir reçu d'indication de la part de commerçants comme quoi cette réalité causait problème, mais on comprend que c'est une réalité qui peut déranger la clientèle autant que les résidents du centre-ville.

«C'est certain que si la Ville choisit de poser des actions pour mieux faire respecter sa réglementation, on ne peut pas être contre ça. On voit ça d'un très bon œil», résume le directeur général, Mathieu Lahaye.

## SAINTE-EULALIE RENOUVELLE SA CONFIANCE À SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

## Yvon Douville est blanchi

MARC ROCHETTE  
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

**SAINTE-EULALIE**— Lors d'une séance extraordinaire tenue lundi dernier, le conseil municipal de Sainte-Eulalie a adopté une résolution renouvelant sa confiance envers son directeur général, Yvon Douville.

À la suite d'une plainte déposée par une conseillère municipale, Andrée Brûlé, qui fut la seule à s'opposer à l'adoption de la résolution, M. Douville a été blanchi par le Directeur des poursuites criminelles et pénales de toute accusation en lien avec la production d'un faux document et de l'avoir utilisé pour fin d'abus de confiance, le tout dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

«Je déplore énormément ce qu'a dû vivre M. Douville et sa famille au cours des derniers mois. Ça rebondit également négativement sur l'image de notre municipalité. Et tout cela pour une plainte

qui s'est avérée sans fondement», a commenté le maire André DeMers.

La résolution déplore l'atteinte à l'intégrité portée envers le directeur général ainsi que l'atteinte à la réputation et aux dommages qu'il

aurait subis dans le cadre de cette affaire «qui origine d'une plainte faite par une conseillère municipale», a-t-on précisé par voie de communiqué. «L'affaire a été en effet médiatisé par divers réseaux au cours des dernières semaines»,

souligne-t-on.

«C'est un soulagement d'apprendre officiellement ce que je savais déjà, soit que je suis innocent des charges portées contre moi. Je remercie le conseil municipal pour leur confiance à mon endroit et les

nombreux citoyens qui m'ont soutenu de diverses manières dans ce temps d'épreuves», a simplement fait savoir M. Douville.

Il n'a pas été possible de joindre Mme Brûlé pour lui faire commenter le dossier.

**BLEUETS À CUEILLIR**

**BIENVENUE À VOTRE ROYAUME BLEUETS ET FRAISES**

Anciennement (Pépinère Champlain)

Venez cueillir et goûter à nos délicieux bleuets. Ouvert du mercredi au samedi inclusivement pour la cueillette.

**Jusqu'au 3 septembre**

**ROYAUME BLEUETS & FRAISES**  
1260, Notre-Dame, Champlain  
819 295-3787

CET AUTOMNE LE CHEMISIER A LA COTE!

MILANO ITALY

La Flâperie

Mode au féminin

3075, côte Rosemont, Trois-Rivières 819 375-4438

## UNE PREMIÈRE EN 65 ANS

## Une femme à la tête du SSM



**BRIGITTE TRAHAN**  
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

**SHAWINIGAN** — C'est une première dans l'histoire du Séminaire Sainte-Marie de Shawinigan. La direction de cette école secondaire privée sera désormais assumée par une femme.

Stéphanie Plante a été élève de l'établissement pendant cinq ans. Elle y a ensuite enseigné les sciences et les mathématiques pendant 15 ans. «Je peux donc dire que le Séminaire Sainte-Marie, c'est la moitié de ma vie», dit-elle.

Stéphanie Plante prend la relève de Luc Trudel qui a quitté le poste après un an, en juillet dernier, puisque des changements ont été apportés à l'organigramme de l'école. La direction générale et la direction des



De gauche à droite: Pierre Duplessis, membre du conseil d'administration, Stéphanie Plante, directrice et François St-Martin, membre du comité de parents.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

services pédagogiques ont été fusionnées.

François Saint-Martin, membre du comité de parents du SSM, décrit Mme Plante comme une personne «motivée et déterminée», des qualités qui lui seront

essentiels pour continuer à faire grandir l'établissement et surtout, pour augmenter le nombre d'élèves.

«On est conscient des défis qu'on a au niveau du recrutement», dit-elle. Mme Plante a toutefois précisé, durant la conférence de presse. «Je ne considère pas que je fais face à un défi, mais plutôt à des objectifs que je vais atteindre, en équipe, avec les enseignants et le personnel de l'école.»

«Ce sera notre défi, notre objectif, de rassembler tout le monde. On sent déjà la collaboration de tout le monde en

arrière. Des projets, il va y en avoir», promet-elle.

Mme Plante a indiqué, mardi,

**«Je ne considère pas que je fais face à un défi, mais plutôt à des objectifs que je vais atteindre, en équipe, avec les enseignants et le personnel de l'école»**

qu'il y avait presque 200 élèves inscrits présentement. L'an dernier, le nombre d'élèves à la rentrée était de 241, selon les chiffres fournis par la direction et il était de 270 l'année précédente. La directrice plaide toutefois que la période d'inscriptions n'est pas encore terminée et garde espoir que sa vision de l'école viendra grossir les rangs.

Mme Plante reconnaît que les incertitudes des dernières années «est un des facteurs» qui ont contribué à la décroissance des effectifs scolaires au SSM. «Mais ce n'est pas le seul facteur. La situation de Shawinigan et tout simplement le nombre d'élèves au primaire ont eu un impact plus important, je crois», analyse-t-elle.

Mme Plante n'avait pas de chiffres à donner, mardi, concernant l'effet sur le recrutement des

nouvelles bourses offertes pour prendre en charge la quasi-totalité des droits de scolarité pour certains élèves.

«Je suis nouvellement entrée en poste. Je n'ai pas pu mettre le nez dans tous les dossiers, mais effectivement, il y a des gens qui ont pu bénéficier de ces bourses-là», dit-elle.

Elle n'a pu confirmer, non plus, si le seuil de 250 élèves nécessaires pour faire les frais de l'école était toujours valide.

«Je me donne comme mandat qu'il y ait encore beaucoup de pages à notre histoire», dit-elle, en contrepartie.

Les élèves inscrits au SSM bénéficieront d'un programme de hockey bonifié à 30 heures de glace «avec un contact privilégié avec les Cataractes», dit-elle.

«Nous avons rajouté des heures supplémentaires pour répondre aux difficultés de certains élèves», ajoute-t-elle. «De nombreux projets sont en place pour permettre aux élèves de s'accomplir, que ce soit les camps d'immersion, *Face Off*, les P'tits chefs, les sports, l'improvisation, les Défis vie active, les concours de mathématiques et de français», énumère-t-elle.

Un programme appelé *Everyday English* permettra aux élèves de première secondaire de faire une période d'anglais par jour.

Mais l'objectif, plaide Mme Plante, n'est pas de réinventer le SSM, mais «de le faire rayonner», estime-t-elle. «On n'a pas montré assez à la population ce que c'est, le Séminaire Sainte-Marie.»

**Centre Dentaire Karine Bastien | Souris à la vie.**  
Dentisterie Familiale  
Dre Roxanne Hardy • Dr Gilles Lamarre (service en orthodontie)

### Dentisterie familiale

Attentifs à vos besoins, nous prenons soin de vous avant, pendant et après le traitement, pour nous assurer de votre entière satisfaction.



Karine Bastien  
Propriétaire

Roxanne Hardy

5605, boul Jean-XXIII • Trois-Rivières, Québec  
G8Z 4A8 • T. 819 374-1822 • www.sourisalavie.com

**Laissez-nous vous faire la cour!**

**Morand EXCAVATION INC.**  
RBQ : 8004-9497-55

Pour des travaux de pavage, **sans soucis**, fiez-vous à de vrais **professionnels!**

**MORANDEXCAVATION.COM**  
Shawinigan-sud | Trois-Rivières  
819 536-5165 | 819 697-9015

### Pharmacie France Vallée POLYCLINIQUE DU CAP



700, boul. Thibeau  
local 120,  
Trois-Rivières  
819 372-3010



France Vallée  
Pharmacienne

### VRAI OU FAUX

#### Le miel est bon contre la toux?

Vrai. Le miel est efficace pour soulager la toux et favoriser le sommeil chez les enfants. Mais attention! L'administration de miel est déconseillée chez les enfants de moins de 1 an en raison des risques de botulisme, une intoxication grave, souvent mortelle.

**Le Castel des Prés** Restauration Depuis 1954

**LES menus**

**MIDIS-TERRASSE**  
à partir de **12\$**

5800, boul. Gene-H.-Kruger,  
Trois-Rivières QC G9A 4P2  
819 375-4921, poste 1  
www.casteldespres.com

TROIS-RIVIÈRES A MAINTENANT SA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE

# Annnonce imminente de projets

Un comité local prépare un plan d'action



**MARC ROCHETTE**  
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — À peine confirmée, la zone industrialo-portuaire de Trois-Rivières devrait produire ses premières annonces au cours des prochaines semaines alors que le ministre délégué aux Affaires maritimes, Jean D'Amour, a évoqué ouvertement deux autres visites en région d'ici la fin d'août et en septembre «pour d'autres projets».**

C'est tout près de la gare maritime fraîchement inaugurée qu'il a dévoilé, mardi, une entente de collaboration entre son gouvernement et le milieu trifluvien pour l'implantation d'une zone IP. Ainsi, Québec s'engage à financer jusqu'à 70 % des dépenses associées à la réalisation d'un plan de développement, et ce, jusqu'à concurrence de 125 000 \$.

De cet accord découle la formation d'un comité local qui regroupe la Ville de Trois-Rivières, l'Administration portuaire de Trois-Rivières (APTR), Innovation et Développement économique Trois-Rivières, ainsi que les ministères et organismes concernés.

«Ce n'est qu'une étape. Vous nous donnez des enveloppes. C'est à nous de se retrousser les manches pour réaliser des projets qui vont développer la région», a affirmé le président du comité, Gaétan Boivin, qui n'a pas caché d'autres annonces imminentes. «J'irai aussi loin et aussi rapidement que vous le souhaitez comme région. C'est un port orienté vers le développement économique. On croit en Trois-Rivières», a renchéri le ministre D'Amour.

Soulignant l'efficacité du gouvernement dans le traitement des dossiers, le président-directeur général de l'APTR a précisé que le comité aura pour mandat de délimiter la zone IP et de préparer un plan de développement industriel comprenant, entre autres, le repérage des marchés potentiels et des occasions d'attraction d'investissements, le tout en conformité avec les principes de développement durable. Et les organismes tels que la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières et les



Le ministre délégué aux Affaires maritimes Jean D'Amour et le président-directeur général du Port de Trois-Rivières, Gaétan Boivin, ont confirmé que l'implantation de la zone industrialo-portuaire de Trois-Rivières devrait produire ses premières annonces au cours des prochaines semaines. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Manufacturiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec seront aussi consultés pour dégager «une ligne directrice régionale».

**«Ce n'est qu'une étape. Vous nous donnez des enveloppes. C'est à nous de se retrousser les manches pour réaliser des projets qui vont développer la région.»**

— Gaétan Boivin, président-directeur général du Port de Trois-Rivières

«Le développement de zones industrielles près des services portuaires ainsi que d'infrastructures routières et, souvent, ferroviaires représente un avantage compétitif considérable pour les entreprises qui s'y installent. Ce positionnement stratégique assurera entre autres une meilleure intégration des entreprises manufacturières aux chaînes d'approvisionnement mondiales, ce qui aura pour effet d'attirer des investissements au Québec, en plus d'accroître nos exportations», a expliqué le ministre D'Amour, qui est à compléter sa tournée provinciale pour annoncer

les 16 zones IP.

Ce dernier a tenu à rappeler que le plan d'action 2015-2020 de la Stratégie maritime du Québec disposait notamment d'une enveloppe d'intervention de 300 millions de dollars pour soutenir des projets d'investissements privés dans les zones IP. Une somme de 200 millions de dollars est également prévue par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour soutenir les projets d'infrastructures portuaires et intermodales consacrés au transport des marchandises.

«Cette annonce indique clairement que la Mauricie est partie prenante de ce plan ambitieux et visionnaire qu'est la Stratégie maritime. C'est une excellente nouvelle parce que le secteur manufacturier y occupe une place importante et que le commerce international représente une grande part de l'activité économique de la région. Dans toute économie ouverte sur le monde, comme celle de la Mauricie, la compétitivité des entreprises sera assurée par l'innovation, la hausse de la productivité et les investissements privés», a mentionné la ministre régionale, Julie Boulet.

«Grâce à la voie maritime du Saint-Laurent, le port de Trois-Rivières donne un accès privilégié au réseau maritime international. En dynamisant ses

activités portuaires, nous ne faisons que renforcer le positionnement

**«J'irai aussi loin et aussi rapidement que vous le souhaitez comme région. C'est un port orienté vers le développement économique. On croit en Trois-Rivières.»**

— Jean D'Amour, ministre délégué aux Affaires maritimes

concurrentiel de Trois-Rivières. La Stratégie maritime constitue un formidable levier de création de richesses, car avec l'implantation d'une zone IP, nous facilitons la capacité de nos entreprises à exporter un savoir-faire local partout dans le monde», a ajouté le député de Trois-Rivières, Jean-Denis Girard.

Misant sur cette mobilisation locale pour faire de la zone IP de Trois-Rivières l'une des plus performantes, Gaétan Boivin a finalement parlé de ce souci collectif de faire les choses correctement. «Une force unique est en train de se bâtir autour d'un projet commun», a conclu la vice-présidente de l'APTR, Martine Gravel.

# affaires

↓ TORONTO  
14 703,44  
- 73,58

↓ NEW YORK  
18 552,02  
- 84,03

↓ S&P 500  
2178,15  
- 12,00

↗ PÉTROLE  
\$US 46,58  
\$US + 0,84

↗ DOLLAR  
€US 77,80  
€US + 0,38

↗ EURO  
\$CAN 1,4497  
\$CAN + 0,48

facebook.com/  
lenouvelliste

## PRODUCTION DE MIEL EXTRAIT ENTIÈREMENT DE NECTAR D'ASCLÉPIADE

# Une première en Amérique

La ferme apicole Mékinac devrait en produire 35 000 livres au cours de l'année



**LOUIS-PHILIPPE CARBONNEAU**  
lp.carbonneau@lenouvelliste.qc.ca

HÉROUXVILLE — Le premier miel entièrement de fleurs d'asclépiade verra le jour pour une première fois sur le continent. La coopérative Monark, secteur Mauricie, a annoncé mardi l'alliance entre les apiculteurs et les producteurs qui alimentent le marché de la soie d'Amérique.



Daniel Allard, président de la coopérative Monark en compagnie de François Simard, président industries ENCORE 3, Denis Gauthier et Geneviève Gauthier. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

soyculteurs. Comme le rendement mellifère comparativement aux autres cultures est attrayant et que le soyer se produit avec le souci de protection des insectes qui l'accompagne, le mariage ne peut pas faire autrement que se couronner», affirme Daniel Allard, président de la coopérative Monark.

### UN PROCESSUS RIGOUREUX

Denis Gauthier, sa femme et ses deux enfants travailleront près de 90 heures par semaine pour récolter ce nouveau produit en quantité considérable. Le processus de production est d'ailleurs assez rigoureux.

«La densité de fleurs dans les champs de soyer est impressionnante, on ne voit pas ça ailleurs au Québec. Mes abeilles peuvent produire un miel très particulier dans des conditions idéales.»

Après l'étape de pollinisation, les cadres, dans lesquels se retrouve le nectar, sont placés dans une salle de maturation afin d'obtenir une bonne densité en humidité. Les boîtes sont par la suite déposées sur la machine d'extraction, où elles passent devant des couteaux chauffés pour enlever l'opercule. Les cadres tombent par la suite dans le centrifuge jusqu'à ce qu'il soit rempli à pleine capacité et une pompe s'occupe ensuite d'envoyer le miel dans un réservoir situé dans une pièce chauffée. À ce moment, le miel est décanté afin d'enlever les petites particules de cire et est finalement filtré à l'aide d'un filet.

«Ce procédé n'est pas si différent que pour le miel conventionnel mais en raison des fleurs d'asclépiade, le miel sera beaucoup plus pâle, goûteux et meilleur pour les consommateurs», soutient Denis Gauthier.

La coopérative Monark prévoit dès l'année prochaine doubler son nombre de fermes qui cultiveront la fleur d'asclépiade, ce qui veut dire que la ferme apicole Mékinac devrait doubler sa production de miel l'année prochaine. En 2016, les 1000 ruches de Denis Gauthier et sa famille devraient rapporter environ 35 000 livres de miel.

L'asclépiade pousse généralement un peu partout dans la nature, ce qui fait en sorte qu'on ne peut pas l'exploiter à 100 pour cent et obtenir un nectar qui provient purement de cette fleur.

Des agriculteurs de 80 fermes de la province ont mis en culture cette plante récemment, ce qui rend maintenant la chose possible. La première centaine d'hectares de soyer du Québec, prête pour la première récolte au mois de septembre, a permis aux abeilles de la ferme apicole

Mékinac de demeurer bien occupées durant les mois de juillet et août.

«La densité de fleurs dans les champs de soyer est impressionnante, on ne voit pas ça ailleurs au Québec. Mes abeilles peuvent produire un miel très particulier dans des conditions idéales. Nous nous dirigeons dans la production de miel de spécialité», précise Denis Gauthier, propriétaire de la ferme apicole Mékinac.

La collaboration entre l'entreprise familiale et la coopérative Monark s'avère une alliance plus que bénéfique pour tous. Les abeilles de la ferme apicole optimisent la pollinisation des fleurs de soyer avec les autres insectes indigènes, principalement le papillon monarque, ce qui procurera aux producteurs un miel riche en sucre et libre d'insecticide.

«Les abeilles sont assurément un atout important pour les

**Résidence pour aînés**  
**Offrez-vous la sécurité...**

- Studios modernes et confortables pour personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie
- Bracelets alerte sans fil
- Détecteurs de mouvements
- Ailes prothétiques
- Infirmière

Communiquez avec nous pour une visite!  
1950, boul. Bécancour, Gentilly G9H 3V3  
819 298-3081

À partir de 1000\$/mois  
\*après crédit d'impôt

**Résidence l'Assomption GENTILLY**

INSTITUT  
**FRANCE CHARBONNEAU**  
MAQUILLAGE PERMANENT

**L'ASPECT D'UN MAQUILLAGE PERMANENT EST-IL NATUREL?**

Le maquillage permanent doit être exécuté selon les règles de l'art. Le talent artistique, la maîtrise des couleurs et un équipement de haute technologie, assureront un aspect naturel qui vous plaira assurément?

**Johanne Campbell**

Sur rendez-vous seulement  
750, rue Sabourin, Trois-Rivières, 819 378-2624  
www.institutfrancecharbonneau

**Fabrication et réparation de prothèse dentaire amovible**

**JEAN FUGÈRE, D.D.**  
Denturologiste

1410, 3<sup>e</sup> Rue  
Trois-Rivières (Québec) G8Y 2T8  
**819 376-6772**  
Face au Centre Les Rivières

Rampe d'accès aux handicapés

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression du *Nouvelliste*.

WAN IFRA  
IMCQC 2012 G05

Merci de votre confiance  
**leNouvelliste**

LE SYNDICAT S'ADRESSERA AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL

# Briseurs de grève au Comfort Inn

MARC ROCHETTE

marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — Deux semaines après son déclenchement, le conflit de travail à l'hôtel Comfort Inn de Trois-Rivières prend des allures d'affrontement alors que le syndicat dénonce le recours à des briseurs de grève. Une situation que la direction refuse de commenter.**

Mandaté pour faire enquête, l'inspecteur du ministère du Travail a remis son rapport, lundi, et pas moins de huit briseurs de grève ont

été signalés. Le syndicat a donc l'intention de poursuivre les procédures afin que le Tribunal administratif du travail se prononce officiellement dans un jugement.

«Mais au-delà de ces procédures, ce que nous questionnons, c'est la chaîne Comfort Inn qui laisse faire ce conflit alors qu'un des hôtels qui porte sa bannière a recours à des briseurs de grève contrairement à la loi», a commenté Sylvain Martin, directeur adjoint du syndicat Unifor.

Le syndicat prépare actuellement deux recours, un premier pour faire reconnaître les briseurs de grève par le Tribunal et un second pour

négociation de mauvaise foi.

Selon les instances syndicales, l'employeur refuse de négocier les termes de la convention collective depuis qu'une des copropriétaires de l'hôtel s'est dite offensée par le contenu des pancartes utilisées par les salariées en grève et qui arboraient une caricature de la nouvelle propriétaire.

Pour le syndicat, un tel prétexte relevant des «susceptibilités de la copropriétaire» de l'hôtel ne peut évidemment pas être utilisé pour contester à l'obligation faite à l'employeur de négocier de bonne foi et Unifor entend bien obtenir une

décision du Tribunal en ce sens. «Il y a une différence entre diffamer une personne et la caricaturer. Nous pensons qu'il s'agit de liberté d'expression», a expliqué M. Martin.

Le syndicat déplore aussi le fait que l'employeur ait coupé l'assurance collective, dont la protection pour les médicaments, et ce, contrairement à la Loi sur l'assurance médicaments qui édicte l'obligation de maintenir les assurances pendant une période de 30 jours en cas de conflit. Le syndicat étudie présentement les possibles recours à cet égard.

«Depuis le début, cette négociation est difficile, et ce, malgré des

efforts marqués des syndiqués afin d'élaguer plusieurs de leurs demandes dans l'espoir de parvenir à une entente», affirme-t-on. Les points en litige sont nombreux: statut des membres, régime de retraite, augmentation salariale, protection du travail du personnel syndiqué versus le personnel cadre, assurances collectives, etc.

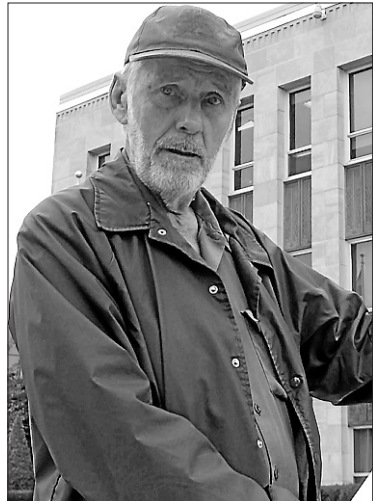
Les deux conventions collectives sont échues depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2015. Près de vingt membres d'Unifor des services de l'entretien et de la réception de l'hôtel sont impliqués dans ce conflit qui fut déclenché le 31 juillet dernier.

PARC INDUSTRIEL À GRAND GABARIT DANS LE SECTEUR SAINT-GEORGES

## Shawinigan scelle l'entente avec Bertin Jalbert

**TROIS-RIVIÈRES (AB) —** La saga des expropriations dans le parc industriel à grand gabarit dans le secteur Saint-Georges à Shawinigan vient de franchir un autre pas ce mardi à l'hôtel de ville de Shawinigan. Bertin Jalbert, ancien propriétaire d'une vaste propriété du secteur, a signé l'acte de vente après plus de trois ans de pourparlers.

Rappelons que l'expropriation des résidents du secteur avait été lancée en 2012 lorsque la multinationale Rima avait signé une lettre d'entente avec la Ville de Shawinigan prévoyant que l'entreprise s'établirait dans le secteur Saint-Georges. Faute d'espace disponible ailleurs, la Ville avait alors annoncé aux résidents du secteur l'urgence d'acquérir leur propriété afin d'accueillir l'entreprise spécialisée dans l'alliage de silicium.



Bertin Jalbert — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Or, le projet envisagé avec Rima ne s'est jamais concrétisé. Et pourtant, la Ville de Shawinigan, déterminée à implanter un parc

industriel sur ce site, a poursuivi ses démarches en vue d'acquérir les terrains manquants.

Il faut dire que l'absence de projets à court terme sur le nouveau domaine municipal n'a pas aidé les représentants de la Ville à conclure la vente avec M. Jalbert. «Je ne comprends toujours pas pourquoi ils veulent mon terrain. Ils n'ont même pas de projet à faire dessus», affirmait Bertin Jalbert.

Bien qu'aucune entreprise ne semble vouloir s'y établir pour l'instant, le responsable des communications à la Ville de Shawinigan, François St-Onge, assure que le parc a déjà généré des retombées économiques. «L'acquisition et l'ouverture d'un parc industriel à Saint-Georges a permis à la Ville de Shawinigan de figurer parmi la liste des sites potentiels d'Investissement Québec. On fait donc

partie des options présentées par Investissement Québec lorsque l'organisme fait de la prospection auprès de grandes entreprises», explique-t-il.

Ainsi, M. Jalbert devra avoir libéré les lieux le 12 septembre prochain, faute de quoi, une pénalité de 25 000 \$ lui sera imposée. «Donc là, il faut que je parte. Après huit ans je m'en vais. C'est pas facile, j'ai

71 ans et je comprends même pas encore pourquoi ils me courent après pour avoir mon terrain», concluait-il les larmes aux yeux.

La propriété de 349 000 mètres carrés a été acquise pour 450 000 \$. L'évaluation municipale s'élevait à 237 800 \$. M. Jalbert a refusé de dévoiler l'endroit où il ira habiter «pour ne pas se faire *achaler*», disait-il.

POSTES CANADA

## Les employés ruraux dotés d'une nouvelle convention collective

**TORONTO (PC) —** Un arbitre a accepté la proposition de convention collective soumise par Postes Canada pour encadrer les relations de travail avec ses maîtres de poste et adjoints dans les bureaux ruraux un peu partout au pays.

Cette nouvelle convention collective prévoit un régime de retraite à cotisations déterminées pour les nouveaux employés représentés par l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA).

Elle comprend aussi des changements aux salaires d'entrée, de même qu'une hausse du taux de cotisations des employés pour leurs

prestations après-retraite.

Par voie de communiqué, Postes Canada a indiqué, mardi, avoir consenti de «modestes» augmentations de salaire.

L'ACMPA rassemble les 5000 employés des bureaux de poste ruraux au Canada.

Afin de sortir d'une impasse à la table de négociation, le processus de sélection de l'offre finale a été confié à l'arbitre Michel G. Picher. C'est pour la proposition de l'employeur que ce dernier a opté.

Néanmoins, la société d'État n'est toujours pas parvenue à un accord avec le Syndicat des travailleurs et

travailleuses des postes (STTP), qui représente 50 000 employés.

Ce syndicat – le plus important de Postes Canada – persiste à rejeter un régime de retraite à cotisations déterminées pour ses nouveaux membres.

Le STTP tient mordicus au régime de retraite à prestations déterminées puisqu'il place l'employeur sous l'obligation légale d'assurer un revenu déterminé aux retraités, nonobstant le rendement des placements.

À l'opposé, le montant du revenu de pension dans un régime de retraite à cotisations déterminées dépend de ce revenu de placement.



### OFFRE D'EMPLOI

Le conseil des Atikamekw d'Opitciwan, secteur Éducation, est à la recherche de candidats pour combler les postes suivants:

**Enseignants(es) en adaptation scolaire et au régulier pour l'école primaire Niska.**

**Conditions d'embauche:** baccalauréat en enseignement/ adaptation scolaire. Une connaissance du milieu autochtone est un atout.

**Statut du poste:** régulier ou contractuel/ temps plein ou remplacement de congé maternité.

**Éducation spécialisée à l'école primaire Niska**

**Conditions d'embauche:** DEC en éducation spécialisée, travail social ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente. Une connaissance du milieu autochtone est un atout.

**Statut du poste:** régulier/temps plein

**Date limite pour faire parvenir le CV:** le plus tôt possible

**Entrée en fonction:** le plus tôt possible après cette date.

**Rémunération:** selon l'échelle salariale en vigueur du CAO

**Documents exigés:** Curriculum vitae, diplôme, brevet, permis, références.

**Psychologue scolaire**

**Conditions d'embauche:** être membre en règle de l'ordre des psychologues du Québec. Posséder une expérience en milieu scolaire. Une connaissance du milieu autochtone est un atout.

**Statut du poste:** régulier ou contractuel.

**Date limite pour faire parvenir le CV:** le plus tôt possible

**Entrée en fonction:** le plus tôt possible

**Rémunération:** selon l'échelle salariale en vigueur du CAO

Pour plus d'information concernant la communauté, visitez notre site web:  
<http://www.opitciwan.ca/>  
 Par téléphone : 819-974-8837 poste 2301 ou par courriel [rh@opitciwan.ca](mailto:rh@opitciwan.ca)  
 Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature le plus tôt possible.  
 Par télécopie, courrier postal ou électronique à l'adresse suivante:  
**Centre administratif d'Opitciwan A/S Service des ressources humaines**  
 22 rue Amisk, Opitciwan, (Québec), G0W 3B0  
 Télécopie : 1-819-974-8828  
 Courriel : [rh@opitciwan.ca](mailto:rh@opitciwan.ca)

\*\*\*Seul les candidats retenus seront contactés\*\*\*

PROGRAMMATION CULTURELLE  
DE LA 83<sup>e</sup> CLASSIQUE DE CANOTS DE LA MAURICIE

# 200 km de festivités

**LOUIS-PHILIPPE CARBONNEAU**  
lp.carbonneau@lenouvelliste.qc.ca

**SHAWINIGAN — À moins de 20 jours de la 83<sup>e</sup> édition de la Classique internationale de canots de la Mauricie, le comité organisateur a dévoilé mardi la programmation du volet culturel de l'événement.**

La Classique vibrera donc au rythme des années 60 à 90 alors que plusieurs styles de musiques seront offerts aux participants et aux spectateurs sur les principaux sites. Du côté des dirigeants de l'événement, on souhaitait offrir une ambiance des plus festives à différents emplacements du trajet. Le but est de donner de la saveur à cette grande traversée, totalisant près de 200 kilomètres, qui aura lieu du 3 au 5 septembre prochain. «Nous voulons faire de la Classique un événement où la culture vient se marier au sport. Il est également important pour nous que l'animation soit présente sur tous les sites et toutes les municipalités», estime le directeur général, Stéphane Boileau.



La ministre Julie Boulet a procédé au dévoilement des festivités de la Classique en compagnie de Marc Thibeault, de Bell Média, de Stéphane Boileau, directeur général de la Classique, de Luc Darvault, du 62<sup>e</sup> régiment de Shawinigan, et d'Hélène Champagne, des Producteurs de lait du Québec.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

C'est le groupe Midnight Special qui aura la tâche d'amorcer le bal le 1<sup>er</sup> septembre, avec un hommage à CCR à La Tuque dans le cadre des Jeudis centre-ville. À Shawinigan, sur la promenade du Saint-Maurice, les festivaliers pourront assister à une performance musicale du groupe hommage

AlcoholicA. Le 4 septembre, ces derniers reviendront à la charge pour rendre hommage au célèbre groupe Metallica. La série de spectacles prendra fin le lundi 5 septembre à l'île Saint-Quentin, avec le tout nouveau spectacle du groupe musical pour enfants Les Petites Tounes. Le groupe

Tree Bees, comprenant d'anciens musiciens de Céline Dion, suivra avec plusieurs reprises de succès des années 70.

En plus de cette programmation, les amateurs pourront observer les athlètes sur la rivière au son d'un accordéoniste sur le site de Saint-Roch-de-Mékinac le dimanche 4 septembre. Le chansonnier Gaétan Boucher fera bouger les spectateurs samedi à 16 heures à Shawinigan lors de la compétition de bateaux dragons, où plus de 800 athlètes y seront à ce moment. Le chansonnier sera de retour dimanche à Grandes-Piles, après les régates de voile. Au site de la Gabelle à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, les tams-tams Saint-Maurice donneront le rythme au passage des athlètes, le lundi 5 septembre dès 11 h 30 ainsi que pour la grande finale de l'édition.

En nouveauté cette année, deux jeunes artistes de la région chanteront les hymnes nationaux canadiens et américains lors des départs à La Tuque et Shawinigan. Les spectacles offerts au cours du week-end seront ouverts à tous et gratuits.

## Champlain va mettre le cœur du village en valeur

**BRIGITTE TRAHAN**  
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

**CHAMPLAIN —** La Corporation touristique de Champlain entend mettre en valeur son église ainsi que le cœur du village en bonifiant la place de l'église qui représente un lieu de rassemblement pour les citoyens depuis 1808.

En plus de confier l'éclairage de l'église à une firme spécialisée en éclairage architectural, la Corporation agrémentera ce secteur de trois sculptures en dentelle d'acier créées par un artiste de Champlain, Morin St-Georges. Une représentera Samuel de Champlain, une deuxième, un colon cultivateur et la troisième, une Fille du Roy.

Un cadran solaire gravé sur une surface de pierre complétera le tout. C'est une des sculptures d'acier qui projettera l'ombre et servira à indiquer l'heure entre les mois d'avril et novembre.

La Corporation indique qu'elle entend ainsi bonifier l'offre touristique du Chemin du Roy



Ces sculptures en dentelle d'acier viendront orner le cœur du village, près de l'église. — PHOTO: COURTOISIE

et du *Sacré circuit* dont Champlain fait partie avec le Vieux Presbytère de Batiscan, l'église de Batiscan et l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

L'aspect le plus spectaculaire du projet sera évidemment l'éclairage de l'église qui sera illuminée par des DEL du côté de la façade, des deux clochers et des 19 vitraux.

Le responsable des

communications de la Corporation, Daniel Laganière, indique que cet éclairage sera choisi de façon à ne pas créer de pollution lumineuse pour l'Observatoire de Champlain et pour ne pas générer de rayonnement dans le spectre à risque pour la santé humaine. On se rappellera qu'une étude de l'American Medical Association sortie en juin dernier, mettait en garde la

population et les villes en particulier, contre les effets néfastes pour la santé et l'environnement de certaines longueurs d'ondes émises par les DEL, notamment celles qui sont employées dans les éclairages de rues. M. Laganière précise que les lumières choisies ne seront pas de l'intensité qui cause ces problèmes.

La Corporation entend inaugurer ces nouveautés le 22 juillet de l'an prochain, année qui marquera le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne.

La fête se tiendra lors de l'événement annuel des Phares de Champlain et sera présidée par le Sénateur Claude Carignan, qui a grandi à Champlain.

En après-midi, la Marine royale canadienne donnera un concert et un spectacle portant sur la vie de Samuel de Champlain sera aussi offert par une artiste professionnelle et un groupe d'enfants costumés.

Le projet global de la Corporation touristique de Champlain se chiffre à quelque 75 000 \$. Une aide financière de 40 000 \$ a été demandée à Patrimoine Canada.

## CONSTRUCTION DE LA MAISON MARTIN-MATTE À TROIS-RIVIÈRES

## La Fondation InterVal versera 180 000 \$

NANCY MASSICOTTE

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La construction d'une Maison Martin-Matte à Trois-Rivières est sur la bonne voie grâce, notamment, à la Fondation InterVal.

Dans le cadre d'un point de presse qui a eu lieu mardi matin, l'organisme a annoncé que la 29<sup>e</sup> édition du tournoi de golf Pro-Am sera tenue au profit de cette ressource qui vient en aide aux personnes victimes de traumatismes crâniens. Le tournoi permettra ainsi d'amasser un grand total de 80 000 \$, dont 20 000 \$ qui ont d'ailleurs été remis immédiatement mardi matin par le président d'honneur, Ronald Lavertu, président de Trois-Rivières Honda et Acura Trois-Rivières.

Outre ces 80 000 \$, la Fondation InterVal entend verser 100 000 \$ supplémentaires pour la construction de la Maison Martin-Matte,



Sur la photo on voit de gauche à droite Réjean Lavertu, président d'honneur et président de Trois-Rivières Honda et Acura Trois-Rivières, Laetia Leclerc, conseillère en développement à la Fondation Martin-Matte, Serge Lemieux, président du comité organisateur du tournoi de golf, et Jean Turcotte, président de la Fondation InterVal. — PHOTO SYLVAIN MAYER

pour un total de 180 000 \$. Cet investissement vient s'ajouter aux sommes investies par la Fondation

Martin-Matte, soit 350 000 \$, la subvention de la Ville de Trois-Rivières (environ 127 000 \$ à ce jour) et le

financement gouvernemental.

Tel que l'a précisé Jean Turcotte, président de la Fondation, il n'y a pas eu une longue hésitation avant d'embarquer dans ce projet de construction. «Il concorde tout à fait avec notre mission qui est d'améliorer l'autonomie et la qualité de vie des personnes handicapées. Cette résidence est très attendue ici à Trois-Rivières puisqu'il n'existe pas actuellement d'endroit qui répond spécifiquement aux besoins des personnes traumatisées crâniennes. Chaque année, au Québec, environ 13 000 personnes subissent un traumatisme cranio-cérébral causé par un accident de la route, du travail, la pratique d'un sport, une chute, une agression physique. Les besoins sont grands et ces personnes ont besoin de services spécifiques adaptés pour eux», a-t-il déclaré.

La Maison Martin-Matte, d'une valeur totale de 2,2 millions \$, sera construite à partir de mars 2017 sur un terrain situé près de la Résidence

Cooke. Elle pourra accueillir une dizaine de personnes. Celles-ci ont d'ailleurs été sélectionnées à ce jour. L'inauguration devrait avoir lieu en septembre 2017.

Par ailleurs, en ce qui concerne le tournoi de golf de la Fondation InterVal, il a ceci de particulier que chaque équipe peut compter sur la présence d'un professionnel du golf. Cette formule est évidemment très appréciée par les joueurs puisqu'ils peuvent s'amuser tout en profitant des conseils pour améliorer leur technique.

Parmi les professionnels qui seront présents cette année, on compte Louis-Pierre Godin, Luc Boisvert, Billy Houle et 32 autres professionnels en provenance des quatre coins de la province et de la région. Le tournoi aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre au club de golf Ki-8-Eb à Trois-Rivières. Il reste encore quelques places disponibles. Pour s'inscrire, il suffit de communiquer avec la Fondation au 819-378-4083 poste 1402.

## Retour au bercail pour Jeff Fillion

L'animateur prendra les commandes de l'émission du midi à CHOI Radio X

LE SOLEIL — Remercié de la station Énergie en avril, à la suite d'un *tweet* controversé, Jean-François «Jeff» Fillion est de retour à la station qui l'a vu naître au milieu des années 90. À compter de lundi, l'animateur sera à la barre de l'émission du midi à CHOI Radio X, dans un créneau coupe-gorge où la compétition s'annonce féroce.

Pour le principal intéressé, dont le retour a été officiellement annoncé mardi matin, à l'occasion du dévoilement de la grille horaire de la 20<sup>e</sup> saison de CHOI, cette décision allait de soi dans son cheminement professionnel, lui qui a «longtemps pensé» faire «toute sa carrière» à cette station et nulle part ailleurs.

«C'est plus la réflexion que la négociation qui a été longue, explique-t-il au *Soleil*. Une réflexion sur ce que j'avais le goût de faire. Il me restait une option pour un retour à la radio traditionnelle et c'était CHOI. J'ai décidé de revenir à l'endroit où je me sentais le plus à l'aise et naturel possible.»

Douze ans après son départ houleux, qui s'est terminé devant les



Jeff Fillion — PHOTO: LE SOLEIL

tribunaux face à l'ancien propriétaire de la station, Patrice Demers, Fillion avoue qu'à 49 ans, maintenant père de deux enfants, il n'est plus l'homme qu'il était à l'époque où il faisait la pluie et le beau temps derrière le micro, un comportement qui lui avait valu son lot de procès en diffamation et de démêlés devant le CRTC. «C'est sûr qu'on demeure la même personne, on ne change pas dans nos opinions et la manière dont on voit les choses, mais [...] c'était une autre époque. On a [depuis] rapetissé la patinoire au niveau des règlements.»

Depuis son départ de CHOI, poursuit-il, il se dit fier de ne pas avoir fait l'objet de plaintes ou de poursuites, derrière le micro de sa station Internet Radio-Pirate et à la station Énergie. «Ça a été de la radio *clean*; de la radio tranchante, de la radio

d'opinion, de la radio différente, mais *clean*.»

Fillion avait été congédié de la station Énergie en avril, à la suite d'un *tweet* controversé sur le suicide du fils de l'homme d'affaires montréalais Alexandre Taillefer. À ce sujet, l'animateur explique avoir tourné la page. «Je suis passé à autre chose rapidement. C'était une situation hors contrôle. On a échangé tous les deux et c'est réglé entre M. Taillefer et moi.»

## MÊME LONGUEUR D'ONDE

C'est en juin que les négociations ont commencé, lors d'une «rencontre secrète» de quatre heures, au Château Bonne Entente, avec le directeur général de la station, Philippe Lefebvre. Une poignée de main plus tard, il ne restait plus que quelques formalités à remplir. «On était sur la même longueur d'onde, explique M. Lefebvre. On rêvait les deux en couleurs et c'était le même rêve. Les négos se sont très bien déroulées, en quelques semaines.»

Le patron de CHOI estime qu'il n'a plus affaire au même animateur qu'il y a une quinzaine d'années. «Ça n'a absolument plus rien à voir. Jeff a beaucoup évolué. Il demeure quelqu'un de controversé, mais rien qui peut se comparer à ce qu'il était en 2004.»

Néanmoins, l'émission de Fillion sera en ondes avec un délai d'une quarantaine de secondes, explique-t-il, «un filet pour s'assurer que tout se déroule bien».

## «SHOW INTELLIGENT ET ARTICULÉ»

Qualifiant Fillion d'«animateur exceptionnel» dans le communiqué officiel de la station, Philippe Lefebvre croit que sa nouvelle acquisition présentera «le meilleur show de radio à Québec, un show intelligent, articulé et rassembleur». En outre, croit-il, son arrivée permettra à CHOI de devenir «indélogeable de la tête» dans les sondages.

Outre son émission, diffusée de 11 h 30 à 13 h, Fillion interviendra

une demi-heure tous les jours de la semaine, lors d'un «one-two punch» avec Dominic Maurais, au Show du matin.

L'automne s'annonce chaud, le midi, dans le monde radiophonique de la capitale, avec le tandem Éric Duhaime-Bernard Drainville au FM 93; l'ex-animateur du matin de CHOI, Jérôme Landry, en ondes à Énergie, et la rumeur d'un retour d'André Arthur, un autre ancien de CHOI, à la nouvelle station BLVD 102,1.

LOTO QUÉBEC

Résultats du : LUNDI 15 AOÛT 2016

TOUT-RIEN 03 04 05 07 10 13  
14 15 18 19 21 23

Lotto 6/49 4 3 6 2 6 2 3 2

Sprinto 04 24 30 39 47

LOTTO POKER 3 3 5 R A

Astro Jour - Mois - Année - Signe  
30 - AVRIL - 55 - SAGITTAIRE

banco 03 05 20 26 27 28 32 33 36 37  
39 40 46 47 49 53 60 65 66 70 Turbo x 3

Quotidienne 2 18 3 253 4 0837 | Triplex 08 13 | Extra 27 32 40 | 7807363

56 LOTS GARANTIS

Enfin c'est mercredi!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Présentateur officiel

AMEUBLEMENTS

**TANGUAY****TROIS-RIVIÈRES**

en

**Blues****18 - 21 AOÛT**

Amphithéâtre

COGECO

## MOT DE LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR

C'est avec un immense plaisir que j'ai accepté la présidence d'honneur de Trois-Rivières en Blues.

J'ai eu l'opportunité dans ma carrière professionnelle de relever plusieurs défis dont l'organisation du premier festival de blues à Trois-Rivières au début des années 1990 qui m'a permis de m'impliquer dans un événement qui en était à ses premiers balbutiements.

Cette première mouture du festival aura duré une dizaine d'années, mais elle aura fait germer l'engouement pour le Blues dans plusieurs cœurs. Le cœur de Christian Gamache en est un, et c'est grâce à lui que le Festival a repris son souffle en 2009.

L'univers de la musique, particulièrement le blues, aux accents lancinants, est accessible à tous sans égard à l'âge ou aux connaissances musicales. C'est un univers qui vient nous chercher « dans les tripes » et qui m'a fait partager plus d'un soir, une expérience musicale fort agréable entourée de mélomanes ou de passants, qui le temps d'un moment, sont venus apprécier le blues dans toute sa profondeur.

Quel plaisir pour moi de voir converger à nouveau vers le centre-ville de Trois-Rivières, d'année en année, des amateurs de blues provenant non seulement de la région trifluvienne mais également du reste du Québec, et d'ailleurs.

*Je vous souhaite de vous laisser séduire à votre tour par d'excellents musiciens pour cette édition du Trois-Rivières en Blues 2016 !*

Josée Morin, présidente d'honneur



## MERCI À NOS PARTENAIRES

### PARTENAIRES MAJEURS



### PARTENAIRES OR



**PASSEPORTS  
POUR  
L'AMPHITHÉÂTRE  
COGECO**

**À COMPTER DE**

**23\$  
plus taxes**

**Tous les détails de la progra**



ANGEL FORREST  
**JEUDI 18 AOÛT**

19h

SUGARAY RAYFORD BAND  
**JEUDI 18 AOÛT**

21h

STEVE HILL  
**SAMEDI 20 AOÛT**

20h

JOHN KAY & STEPPENWOLF  
**SAMEDI 20 AOÛT**

21h45

## PROGRAMMATION DU FESTIVAL

### JEUDI 18 AOÛT

#### Amphithéâtre Cogeco - Passeport payant

19 h : Angel Forrest  
21 h : Sugaray Rayford Band

#### Restaurant Le Grill

18 h 30 : Mo Blues

#### Le Coco Tango

18 h 30 : Lewis Dave

#### O'Centro

22 h 30 : Night Bluemers

#### La Maison de Débauche

23 h : Pat Loiseau Band

### VENDREDI 19 AOÛT

#### Port de Trois-Rivières

17 h à 19 h : D & The Boys

#### Le Temps d'une Pinte

17 h à 20 h : Greenwood

#### Restaurant Le Grill

18 h 30 : Mo Blues

#### Le Coco Tango

18 h 30 : Blues from Bel-Ville

#### Angéline Bar Ristorante

18 h 30 : Pat & Riot

#### Le poivre Noir

18 h 30 : Shawn McPherson

#### Amphithéâtre Cogeco - Passeport payant

19 h : Southern Hospitality  
20 h : Colin James  
21 h 45 : Kenny Wayne Shepherd

#### O'Centro

22 h 30 : Night Bluemers

#### Le Trèfle

23 h : Justin Saladino Band

### SAMEDI 20 AOÛT

#### Scène Hydro-Québec / Fix Auto rue Badeaux

12 h 30 : Pat & Riot  
13 h 30 : Mo Blues  
14 h 30 : Suzie Vinnick  
15 h 30 : Victor Wainwright et Damond Fowler  
17 h : JP Soars Gypsy Jazz

#### Amphithéâtre Cogeco Passeport payant

19 h : Mike Zito & The Wheel et  
Alexis P. Suter  
20 h : Steve Hill  
21 h 45 : John Kay & Steppenwolf

#### Restaurant Le Grill

18 h 30 : Mo Blues

#### Le Coco Tango

18 h 30 : Lewis Dave

#### Angéline Bar Ristorante

18 h 30 : Pat & Riot

#### Le Poivre Noir

18 h 30 : Angélique Francis

#### O'Centro

22 h 30 : Riot & The Blues Devils

#### La Maison de Débauche

23 h : Ben Racine Band

### DIMANCHE 21 AOÛT

#### Scène Hydro-Québec / Fix Auto rue Badeaux

12 h 30 : Blues From Bel-Ville  
13 h 30 : Lewis Dave  
14 h 30 : Le Stephen Barry Band  
15 h 30 : Soulback  
17 h : The Sleepwalkers Orchestra  
18 h 15 : Sean Chambers  
19 h 45 : MonkeyJunk  
21 h 30 : Dawn Tyler Watson, Ben Racine Band  
et Angélique Francis

#### La Maison de Débauche

23 h : Sean Chambers



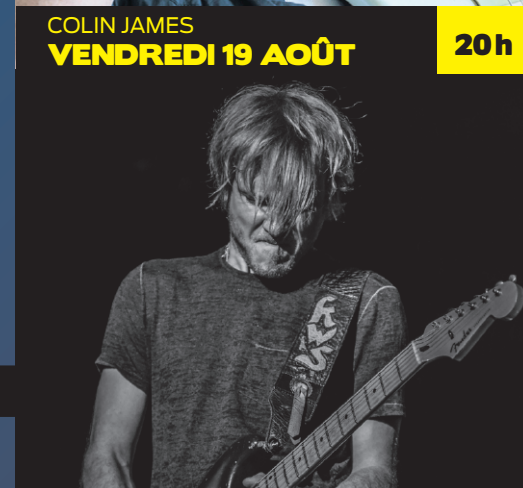
SOUTHERN HOSPITALITY  
**VENDREDI 19 AOÛT**

19h



COLIN JAMES  
**VENDREDI 19 AOÛT**

20h



KENNY WAYNE SHEPHERD  
**VENDREDI 19 AOÛT**

21h45



MIKE ZITO & THE WHEEL  
ET ALEXIS P. SUTER  
**SAMEDI 20 AOÛT**

19h



MANDRAKE



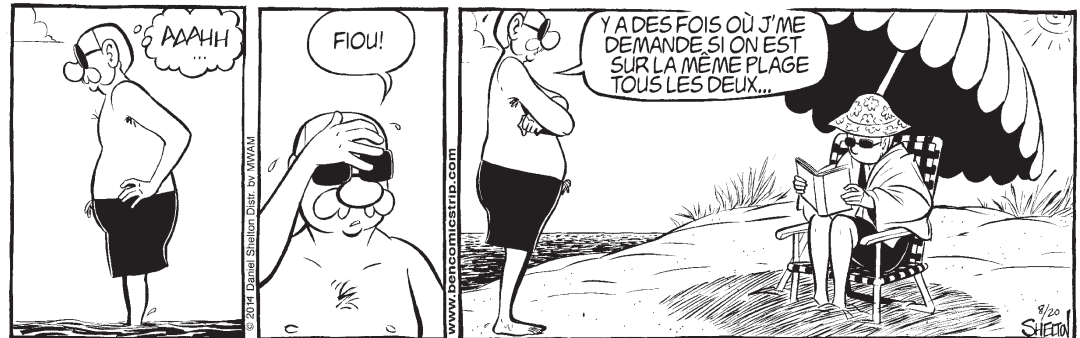
BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE



BEN



## Horoscope

**Bélier** (21 mars au 19 avril)  
Tandis que le cycle de la Lune avance en Verseau, vous aurez le tour lorsqu'il s'agira de plaire aux autres et de trouver le meilleur moyen pour leur faire plaisir. En société, vous pourrez ainsi vous mériter la sympathie du plus grand nombre, tandis que dans l'intimité, une relation pourrait devenir de plus en plus passionnante. Cette veille de Pleine Lune y est sûrement pour quelque chose...

**Cancer** (22 juin au 22 juillet)  
Pour transmettre de l'énergie positive aux autres et parvenir à les stimuler, il faut commencer par vivre pleinement en accord avec soi-même. Rien ne vous oblige à endurer un contexte qui vous brime et ne correspond plus à vos aspirations profondes. Il n'y a aucun mal à apporter des changements à votre situation. C'est un signe de cheminement spirituel et cela n'a rien de négatif.

**Balance** (23 septembre au 23 octobre)  
Si vous ne sautez pas sur l'occasion, quelqu'un d'autre le fera à votre place. Afin de ne pas rater une opportunité, agissez promptement. Ne doutez pas de vos aptitudes, car celles qui vous manquent s'apprendront sur le terrain. Le climat de Pleine Lune en Verseau vous permettra d'allier la force à la douceur, ce qui vous aidera à conquérir mers et mondes.

**Capricorne** (22 décembre au 19 janvier)  
Bien souvent, la personne qui remporte la victoire est celle qui s'en croit capable. Même si une veille de Pleine Lune est parfois dure à supporter, il est primordial de maintenir une disposition positive. Pour obtenir ce que vous désirez, il faudra sans doute faire votre propre publicité en vantant vos mérites. Il suffira de le faire sans verser dans la vanité, et le tour sera joué!

**Taureau** (20 avril au 20 mai)  
Il y a autant de faiblesse à fuir une mode qu'à s'y conformer. Étant donné que cette veille de Pleine Lune en Verseau se trouve au carré du Taureau, vous gagnerez à tout remettre en question et à modeler vos propres opinions, peu importe la popularité dont elles jouissent. C'est en étant pleinement vous-même que vous ferez les meilleures rencontres.

**Lion** (23 juillet au 22 août)  
Toutes les démarches ne mènent pas directement à la réussite. Rappelez-vous qu'un échec n'est qu'une invitation à une nouvelle tentative plus sagement entreprise. Servez-vous de cette veille de Pleine Lune en Verseau, face au Lion, pour vous aider à persévérer. Il s'agira de procéder méthodiquement, en vous appliquant. La vitesse d'exécution ne devrait pas être votre souci principal.

**Scorpion** (23 octobre au 21 novembre)  
Les autres peuvent inventer toutes sortes de prétextes pour revenir sur une décision et briser un engagement. Il serait dommage de vous laisser influencer par quelqu'un qui n'est pas fidèle à une résolution. En vertu de votre pouvoir de persuasion, c'est plutôt le contraire qui devrait se produire. Ne sous-estimez pas l'imminence de la Pleine Lune... axe Verseau-Lion.

**Verseau** (20 janvier au 18 février)  
Cette veille de Pleine Lune en Verseau soulèvera bien des questions, mais il faudrait passer moins de temps à analyser une situation et davantage à en profiter. Si quelque chose vous fait plaisir et ne nuit à personne d'autre, pourquoi vous interroger? Les situations devraient tomber en place d'elles-mêmes sans que vous n'ayez à faire des pieds et des mains pour les contrôler.

**Gémeaux** (21 mai au 21 juin)  
Cette imminence de Pleine Lune en Verseau augmentera votre popularité. En termes de défi, il vous faudra probablement choisir entre plusieurs alternatives qui sembleront toutes aussi alléchantes les unes que les autres. On pourrait aussi vous confier un rôle plus important au sein d'un groupe auquel vous appartenez. C'est le temps d'oser prendre votre place.

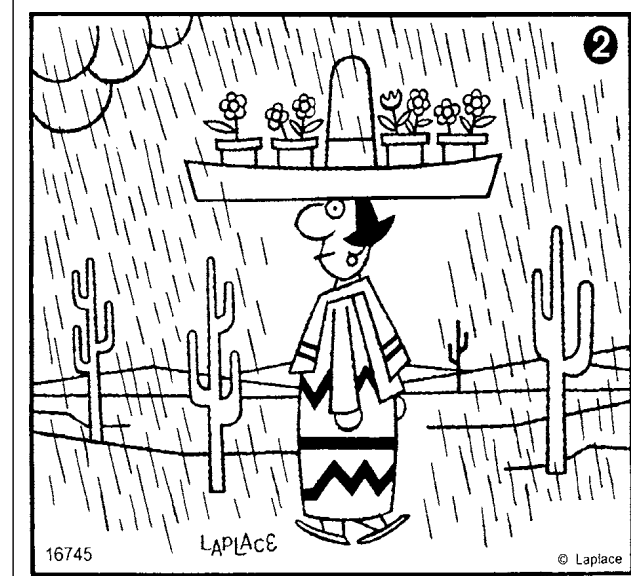
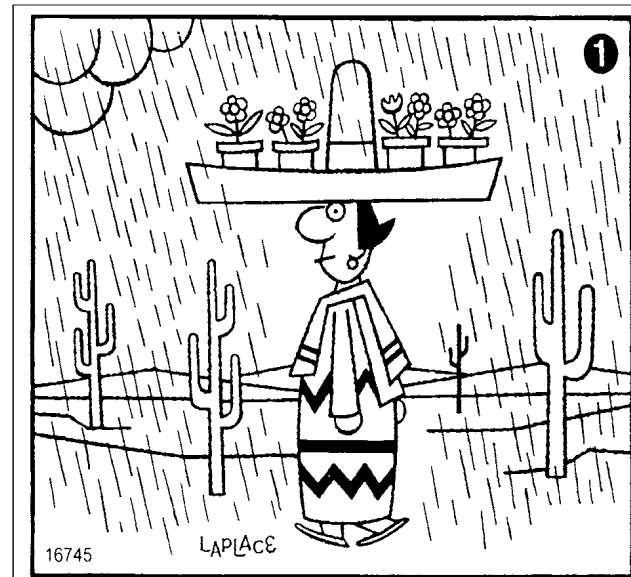
**Vierge** (23 août au 22 septembre)  
L'imminence de la Pleine Lune, axe Verseau-Lion, pourrait vous contraindre à patienter. Est-ce vraiment impératif que cela se passe tout de suite, ici, maintenant? Les résultats risquent d'être plus favorables si vous attendez un peu. Vous gagnerez à percevoir le temps comme allié plutôt qu'adversaire. D'ici peu, la Lune en Poissons vous sera plus favorable.

**Sagittaire** (22 novembre au 21 décembre)  
Une situation peut fonctionner dans les deux sens. Soutenue par le duo Mars-Saturne en Sagittaire, cette veille de Pleine Lune en Verseau mettra l'accent sur la générosité et le partage. Ce climat sourira aux gains, à l'avancement professionnel et au succès social. Vous pourrez obtenir ce que vous désirez - ou presque - en osant manifester ouvertement votre enthousiasme.

**Poissons** (19 février au 20 mars)  
Tandis que le climat de Pleine Lune en Verseau se fait sentir, il vaudra mieux ne rien laisser à la dernière minute. Il serait préférable de prévoir un minimum de flexibilité horaire au cas où un contretemps survienne pour vous retarder. Vérifiez bien l'heure d'un rendez-vous ou l'horaire d'un bureau avant de vous déplacer, cela vous évitera de vous heurter à une porte fermée.

## Êtes-vous observateurs?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- NOITOTOS
- 1 Chevelure de la femme.
  - 2 Sa jambe droite plus maigre.
  - 3 La bande noire sur le bas de la robe.
  - 4 Une feuille en moins sur la fleur de gauche.
  - 5 Branche inférieure droite du cactus du milieu.
  - 6 Cactus de gauche plus long au pied.
  - 7 Pied du petit cactus de droite plus court.
  - 8 Une colline en plus derrière le cactus de droite.

# petites annonces

**1** VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 ET 17 H AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES | TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363 | TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356 | COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA | 100 IMMOBILIER | 400 EMPLOIS | 700 LOISIRS + 200 MARCHANDISE | 500 AFFAIRES | 800 AVIS | 300 SERVICES | 600 VÉHICULES | 900 DÉCÉS +

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSEES.

**100** IMMOBILIER

**105** Propriétés à vendre Centre-Mauricie  
1 SEUL PAIEMENT, Mont-Carmel, 5 chambres, 935\$, capital + intérêts + taxes municipale + scolaire + assurance, financement proprio, 819-370-7468

**106** Propriétés à louer ou demandées  
SUPERBE maison à louer à St-Léon Le Grand, rénovée, avec garage, près de tous les services, s/sol fini, patio, 4 chambres, 2 s/bain avec bain tourbillon, 1,400 pi², 850\$, 819-228-2381 ou cell: 819-372-7867.

**117** Terrains à vendre  
**100 NOUVEAUX TERRAINS** Notre-Dame-du-Mont-Carmel, promotion/printemps, installation septique gratuite, aussi vous prévoyez vous construire dans quelques années? Financement 3% **819 379-7480**

Bord lac Jackson (Mauricie), prêt à bâtir, 103.000p² plein Sud, au prix de l'évaluation, 819 382-2014.

**TERRASSE DES CAPITALES** pour autoconstruction unifamiliale, prêts à construire, fond de sable, 819 609-7884 [www.vagasinc.ca](http://www.vagasinc.ca)

**123** Logements à louer  
1½, chauffé, meublé, éclairé, face au cégep, 325\$/mois, non fum., libre 819 386-1184

**1 MOIS GRATUIT, 4½, RUE CHAPLEAU** près Galeries Cap, impeccable 575\$, tout inclus avec stationnement 819 668-9218 [www.grtinc.ca](http://www.grtinc.ca)

**1 MOIS GRATUIT, 5½, 5310 LÉO-PIDGEON**, style condo, rénové, céramique, bois flottant, 530\$, libre maintenant. 819 909-4343, [www.grtinc.ca](http://www.grtinc.ca)

**123** Logements à louer  
**Faut VOIR!**  
2½-3½ location sans bail Beaux et grands, 2 portes avant/arrière, ch./écl., meublé, refait, stat., buanderie gratuite, près services, conciergerie **4975, boul. Gene-H.Gruger 819 668-1113**

2½, 3½, refaits à neuf chauffés, éclairés, stationnement, buanderie, libres. Avis aux plus de 50 ans, prix imbattables, 819 372-4835.

**2½ À LOUER** repeint à neuf, ch. écl. semi-meublé et propre. **819 996-6452, 819 374-2184**  
2½ boul. Ste-Madeleine, secteur Cap-de-la-Madeleine, 819-384-8381.

**2½, RENOVÉS, CENTRE-VILLE** chauffés, éclairés, stationnement, buanderie, à partir de 340\$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

**3½-4½-5½** Promotion exceptionnelle jusqu'au 15 juin, insonorisés, chauffés, éclairés, paisibles, excellents services, conciergerie, sécuritaire, stationnements, près des services et Uqtr. **819 696-7454**

3½, 4½, rue Patry, insonorisé, 4½, Sainte-Marthe, vue sur le fleuve. 819 696-3751.

**3½, LIBRE IMM.** 665\$/mois et dernier mois gratuit. Très spacieux, plancher béton, comptoir granite, entrée lav./séch./lave-vaiss., ascenseur, rangement et stat., intérieur, intercom. **819-609-0425**

**NOUVELLE ANNONCE**  
3½, rénové, ch./écl., stat., libre, 430\$, 3½, 1736 Notre-Dame centre, 450\$, vue fleuve, 819 448-7238

3½ Semi-meublé ou non, rénovés, planchers de bois franc. **819 378-9325**

**4½ 1<sup>ER</sup> MOIS A 1\$** «Le Saint-François», très grand et très éclairé, plancher de béton, entrée lav./séc. et lav/vaiss., rangement, intercom, stat., **819-609-0425**

**123** Logements à louer  
**4½ 3½ 1<sup>ER</sup> MOIS A 1\$** et 2<sup>e</sup> mois gratuit, libres maintenant, plancher de béton, très grand, entrée lav./séc. et lav/vaiss., intercom, stat., **819-609-0425**

**4½, 450\$/MOIS** Libre immédiatement, fraîchement repeint, bois-franc, céramique, entrée lav./séch., eau chaude incluse, 2 balcons, intercom, rangement et stationnement. **819-609-0425**

**NOUVELLE ANNONCE**  
4½, 5½, près Les Rivières, ch./écl., clientèle 50 ans et plus, sécurisé, intercom, refait à neuf, 1245 Des Cyprès; 3790 Jacques de Lavadi; 565\$ à 625\$/mois, 819-448-2255.

**4½, 5½, TROIS-RIVIÈRES** centre-ville, libres, 819 372-4835, 399\$ et plus [www.renaissancecia.com](http://www.renaissancecia.com)

**NOUVELLE ANNONCE**  
4½ rénové, non ch., non écl., stat., grand casier, vue fleuve, centre-ville, libre, 550\$, 819 448-7238

**NOUVELLE ANNONCE**  
4½, rue des Dominicains, secteur TRO, constr. 2012, idéal 55 ans et +, libre, 699\$/mois, 819 377-4661

4½, rue Patry, rénovés, octobre, non ch., non écl, bois flottant, intercom, pas d'animaux. 819 371-8565

4½ Sainte-Marguerite, grand, fraîchement peinturé bienvenue aux 50 ans et +, 575\$, **819 696-8675**

**5½ 4065B CÔTE ROSEMONT** Foyer, salle à manger, bain tourbillon, plancher de céramique et flottant, remise, 819-244-6673.

**ARRIERE GALERIE CAP**, 4½, 5½, 535\$, 2½, face les rivières, 425\$, ch./écl., 819-692-3117, 819- 691-7020

**BORD FLEUVE, NEUFS** 3½, 4½, 5½, à compter de 625\$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

**MASKINONGE**, 5½, près de la Caillette, 2<sup>e</sup> étage, espace au s/sol et stat., 819 538-7368

**123** Logements à louer  
**TROIS-R 4½ ET CAP 3½**, plancher bois et remise, près de tout, insonorisés. 819- 233-3706

T-R, secteur Cap 6½. 1er étage, ch., entrées lav./séc, lave-vaisselle, remise, 59 Vaillancourt, **819 696-7617**

**124** Logements à louer Centre-Mauricie  
**4½ - MONT-CARMEL** août, garage porte autom., 2 balcons, rez-de-ch., 650\$, **819 536-4108.**

**À SHAWINIGAN** 3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, **819 539-3897.**

**131** Résidences, centres accueil  
1½ repeint à neuf, bienvenue aux fumeurs, Wi Fi, services. 819 996-6452 ou 819 374-2184.

**RESIDENCE ST-PIE X** Milieu familial, grand 1½ avec tous les services, pour personnes semi autonome et cognitif. Libre 1er sept. 819-448-0466.

**200** MARCHANDISES

**237** Appareils électroménagers

**BEAUDET MEUBLES** Appareils, neufs et usagés. pièces, 164 Sainte-Madeleine, Cap. 819 374-5031

**252** Aménagement, paysager  
CEDRES à haie, de 4 à 15 pi, au meilleur prix en ville. 819 698-8791

**285** Bois de chauffage  
Bois franc, possibilité de livraison dans la région, 95\$/corde. 819 460-8162

SEC fendu de 1re qualité, érable, hêtre, merisier, avec livraison. 418 268-3179.

**300** SERVICES PERSONNELS

**309** Messages personnels  
**NOUVELLE ANNONCE**  
ÉMILIE douceur **819-944-6328**

**NOUVELLE ANNONCE**  
♥ 266-2128 ♥  
**38DD ARIANE** dentelle et talons hauts, frisson et discrétion. 7 jrs/7

**309** Messages personnels

**JOLIES CHINOISES MASSAGE**  
**819 375-1688**  
3035, boul. des Forges, Trois-Rivières - 7/7 [www.massage-asie.com](http://www.massage-asie.com)

**311** Services professionnels

**PRO-ASPHALTE 819-979-1406** scellant bitume, réparations d'asphalte, Obtenez 20% de rabais. Estim. gratuite.

**315** Massothérapeutes

**NOUVELLE ANNONCE**  
**373-3305 (819)** Un bon massage. Johanne

**Sidaction mauricie**  
**819-374-5740** [www.sidactionmauricie.ca](http://www.sidactionmauricie.ca)

**374-4794 ANOUK : SPÉCIAL** Vous êtes unique vos besoins le sont aussi.

**698-7014, MURIELLE** massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

**698-7014, MURIELLE** massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

Allo! Besoin d'une pause? Excellent massage dès 8 h Climatisé, **819 698-8084**

**309** Messages personnels  
**NOUVELLE ANNONCE**  
ÉMILIE douceur **819-944-6328**

**NOUVELLE ANNONCE**  
**RECHERCHER** Francis Beauchemin, marié à Stéphanie ayant une fillette Leila, récompense, 819-731-9474

**309** Messages personnels

**TOITURES**  
**819 609-6782, 819 384-2754 819 692-5652**  
**Toitures Dany Massicotte**, Estimation gratuite. Prix très compétitifs, accréditée par BP. Ouvrage garanti 10 ans.

**325** Toitures

**329** Déménagement, entreposage

**À BAS PRIX DÉMÈNAGEMENT** J.-P. GÉLINAS: 692-7229

**La pauvreté ne disparaîtra pas d'elle-même.**  
Faites un don  
Armée du Salut 770, boulevard Saint-Maurice, Trois-Rivières (Québec) G9A 3P6 1-877-488-4222 [www.armeedusalut.ca](http://www.armeedusalut.ca)

**400** OFFRES D'EMPLOIS  
*Les postes annoncés dans le secteur offres d'emplois, sont assujettis à la loi #50. Ces postes s'adressent donc également aux hommes et aux femmes.*

**402** Personnel de restauration  
**CAFÉTERIAS SCOLAIRES** Trois-Rivières et Nicolet Postes à combler: Cuisinier(e)s Aides en alimentation Envoyer C.V. par courriel: anto-gabriel@aramark.ca Télécopieur : 819 377-2459 Boîte vocale : 819 377-2030

**CUISINIER(E)S** avec expérience, 2 postes à temps plein et partiel. **819 693-5730**  
**CUISINIER(IÈRE)** avec exp. et livreur, salaire à discuter, pour rendez-vous demander Chantale ou Jean, 819-538-6247 laissez message avec coordonnées.

**412** Personnel demandé  
Besoin d'un entrepreneur en charpente de bois (ruff). **819 609-9369**

**500** PROPOSITIONS D'AFFAIRES

**520** Services financiers  
**PRÊT DE 500\$** Aucune enquête de crédit. [www.creditcourtage.ca](http://www.creditcourtage.ca) 1-866-482-0454

**520** Services financiers  
**Étouffé par les dettes? Sortez-vous en la tête haute!**  
• Un seul versement par mois, adapté à votre budget.  
• Consultation initiale sans frais.  
• 10 ans d'expérience comme avocat, conseiller en redressement et syndic de faillite.  
*Laissez-nous vous aider et recommencez à respirer!*  
**Houle syndic** 819 840-3166 1 844 40-Dette [www.houlesyndic.ca](http://www.houlesyndic.ca)

**600** TRANSPORTS VÉHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

**625** Autos à vendre  
Kia Spectra, 4 portes, plusieurs pièces neuves, manuelle, 178 000 km, très propre, pas de rouille, 696-1194

**PROBLEME DE CREDIT?** Besoin d'une auto? Transigez directement avec un prêteur reconnu et rebâtissez votre cote de crédit. Approbation rapide. Contactez Pierre au 819 996-4828.

**AUJOURD'HUI**  
La Tuque 28/17  
Shawinigan 27/18  
Trois-Rivières  
Montréal 27/19  
Drummondville 26/18  
Sherbrooke 24/17  
Québec 26/18  
Victoriaville 25/18

**Météo Média**  
©MétéoMédia 2016

**DEMAIN**  
PRÉC. 20%  
MAX: 27 MIN: 16

**VENDREDI**  
PRÉC. 20%  
MAX: 26 MIN: 17

**SAMEDI**  
PRÉC. 40%  
MAX: 28 MIN: 21

**DIMANCHE**  
PRÉC. 40%  
MAX: 28 MIN: 21

**AU QUÉBEC**

Baie-Comeau	Ave	18/13
Barrage Gouin	Ora	25/14
Chibougamau	Ora	25/14
Gaspé	Plu	21/13
Gatineau	Sol	27/18
Iles de la Mad.	Plu	18/17
Joliette	Ave	28/19
La Grande	Plu	20/10
La Malbaie	Ave	22/15
La Tuque	Ora	28/17
Maniwaki	Sol	26/17
Québec	Sol	26/18
Rimouski	Ave	22/17
Rivière-du-loup	Ave	22/16
Saguenay	Ora	26/17
St Georges	Sol	26/18
St-Hubert	Var	27/19
St-Hyacinthe	Var	27/19
St-Jean	Var	26/19
St-Jérôme	Sol	27/18
Sept-Iles	Var	20/13
Sorel	Sol	27/18
Val d'Or	Ora	25/15
Valleyfield	Var	27/19
Victoriaville	Ave	25/18

**LE MONDE**

Amsterdam	Sol	23/12
Athènes	Sol	32/23
Bruxelles	Sol	24/14
Buenos Aires	Sol	17/7
Hong Kong	Ora	33/27
Lisbonne	Sol	28/17
Londres	Sol	24/14
Los Angeles	Sol	28/20
Madrid	Sol	35/19
Mexico City	Plu	23/15
Moscou	Ave	21/12
New York	Sol	31/23
Paris	Sol	30/17
Rio	Sol	30/22
Rome	Ora	28/18
Tokyo	Ora	31/25

**AU CANADA**

Calgary	Var	20/12
Charlottetown	Plu	18/16
Edmonton	Sol	23/12
Fredericton	Plu	20/15
Halifax	Plu	22/16
Ottawa	Sol	27/18
Québec	Sol	26/18
Régina	Sol	28/12
Saint-Jean	Sol	23/14
Toronto	Ora	27/19
Victoria	Sol	23/16
Yellowknife	Ora	19/9

**LES MARÉES (HNE)**

La Pêrade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
5h18	0.7	7h03	0.7
8h57	1.7	9h51	1
18h21	0.8	20h15	0.8
21h42	1.4	22h45	0.9

**LE SOLEIL**  
5h51 | 19h55  
Durée totale du jour: 14h04

**LA LUNE**  
18 août | 24 août  
1 sept. | 9 sept.

**AU SOLEIL**

Acapulco	Ora	30/25	Martinique	Ora	31/26
Bermudes	Sol	30/27	Myrtle Beach	Ora	32/26
Barbades	Ora	31/27	Montego Bay	Ora	30/25
Cancun	Ora	31/25	Orlando	Ora	31/24
Fort Lauder.	Ora	30/27	Puerto Plata	Ora	32/24
Freeport	Ora	29/28	Puerto Vallarta	Ora	31/25
Key West	Ora	32/27	Tampa	Ora	32/24
La Havane	Ora	33/23	West Palm B.	Ora	33/26

**LE VENT**  
0 10 km/h

**HUMIDEX**  
31

**INDICE UV**  
6.4 (Modéré)

**ALMANACH**

Max Normal	25°
Min Normal	13°
Max Record	1935 33°
Min Record	1979 5°

# nécrologie

## AVIS DE DÉCÈS

**ALTHOT, M. Claude**  
80 ans, Shawinigan

**COSSETTE, M. Sylvain**  
64 ans, Trois-Rivières

**COUTURE ROY, Mme Suzanne**  
85 ans, Trois-Rivières

**DUVAL PROVENCHER, Mme Lucienne**  
86 ans, Saint-Jean

**GARCEAU, M. Marcel**  
83 ans

**MILOT, Etienne**  
86 ans

**MOREAU, Mme Gisèle**  
88 ans, Trois-Rivières

**QUESSY, M. Victorin**  
87 ans, St-Narcisse



**COSSETTE**  
**M. SYLVAIN**  
1952 - 2016

À son domicile, le 8 août 2016, est décédé à l'âge de 64 ans, M. Sylvain Cossette, époux de Suzanne Duval, fils de Mme Marguerite Dupuis et de feu Jean-Claude Cossette, demeurant à Trois-Rivières. Il était retraité d'Hydro-Québec.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre Funéraire Rousseau**  
3300, boul. des Forges  
Trois-Rivières, QC  
G8Z 1V6

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h et samedi, jour de la cérémonie, à partir de 11 h.

**Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 20 août à 14 h, au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.**

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Suzanne Duval avec qui il a partagé plus de 40 ans de bonheur, sa mère Marguerite Dupuis; ses enfants : Frédéric, Mathieu (Nancy Lavoie), Simon (Valérie Daigle); ses petits-enfants : Alexis, Nathan, Noémie et Félix; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs : Daniel Cossette (Lise Messier), Denis Duval (Suzanne Brunelle), Gilles Duval (Lise Lampron), André Duval (Nancy Galarneau), Hélène Duval (Gérard Cholbi), Carmen Duval (Michel Bastien), Rita Turcotte (feu Pierre Duval); une grande amie de la famille, Ginette Gérin-Lajoie (feu Jean-Guy Drolet); ses oncles, tantes, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres ami(e)s, tout particulièrement ses voisin(e)s de la rue du Fief, ainsi que sa petite chienne bien-aimée Zoé. La précédé, son beau-frère Jean-Guy Duval.

La famille désire remercier spécialement le Dr Norbert Dion pour les bons soins prodigués ainsi que toute l'équipe de soins à domicile du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC, G8Z 1T7). Renseignements : 819 374-6225 Sans frais : 1 800 246-6225 Télécopieur : 819 374-6227 [www.centrerousseau.com/avis-de-deces](http://www.centrerousseau.com/avis-de-deces)  
**Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec**



Fondation  
québécoise  
du cancer  
Du soutien au quotidien

**Don In memoriam**  
En souvenir d'un être cher

**1 877 336-4443**  
[www.fqc.qc.ca](http://www.fqc.qc.ca)



**COUTURE**  
**MME SUZANNE**  
**ROY**

À l'unité de soins palliatifs du CIUSSS MCQ-CHAUR, le 11 août 2016, est décédée à l'âge de 85 ans, Mme Suzanne Roy, épouse de M. Maurice Couture, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

**Centre funéraire Rousseau**  
3300 boul. des Forges  
Trois-Rivières, QC  
G8Z 1V6

Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 9 h 30.

**Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 20 août à 12 h 30, au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.**

L'ont précédée, sa fille Jocelyne et son fils Robert. Elle laisse dans le deuil, outre son époux Maurice Couture, ses enfants : Normand Couture (Diane Lemire), Lise Couture (Jean Nolet), Jacques Couture (Élaine Pelletier); ses petits-enfants : Roby Couture (Claudia Cormier), Valeska Couture (David Lauzière), Shany Couture (Stéphanie Bourget), Yanick Nolet (Audrey Marineau), Audrey Nolet (Simon Pelletier), Maxime Couture (Marili Desrochers), Samuel Couture, Alexandre Couture, François Couture; ses arrière-petits-enfants : Miro, Noly, Noam, Akian, Evan, Mia, Daly, Élya, Félix, Aussane, Isalie, Mélija, Djulian, Dastan; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs : Louise Roy (Jean Fugère), Gisèle Roy (feu Gilles Voyer), André Roy, Angèle Roy (Raoul Morissette), Réjean Roy (Gaétane Hamelin), François Roy (Yolande St-Arnaud), Gérard Roy, Onil Roy (Marie Despina), Gilles Roy (Johanne Beaulieu), Maurice Roy (Marie-Claude Létourneau), Nicole Couture (feu Fernand René), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'unité de soins palliatifs du Centre hospitalier régional, pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Albatros inc. (2325 1<sup>re</sup> Avenue, C.P. 1123 Trois-Rivières QC G9A 5K4). Renseignements : 819 374-6225 Sans frais : 1 800 246-6225 Télécopieur : 819 374-6227 [www.centrerousseau.com/avis-de-deces](http://www.centrerousseau.com/avis-de-deces)  
**Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec**



**VOUS ÊTES ENDEUILLÉ PAR UN SUICIDE? 1 866-APPELLE (277-3553)**



**GARCEAU**  
**M. MARCEL**  
1933 - 2016

C'est avec chagrin que nous vous annonçons le décès de Marcel Garceau, époux bien-aimé de Cécile Moffette, survenu le 13 août 2016 à l'âge de 83 ans. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils : Claude (Rachel) et Daniel (Nathalie), ses petits-enfants : Andréa, Bernard et Vincent; ses arrière-petits-enfants : Mikael et Enalina; sa soeur Claudette; ses frères : André et Michel, ainsi que d'autres parents et amis.

La famille recevra les condoléances au :

**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
8145 chemin Chambly  
St-Hubert,

Heures d'accueil : samedi le 20 août 2016 de 12 h à 15 h suivies d'une :

**cérémonie dans la chapelle du complexe à 15 h.**

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation hôpital Charles Le Moyne.



**MILOT**  
**ETIENNE**  
1930 - 2016

Le 11 août 2016 à l'âge de 86 ans, est décédé M. Etienne Milot, époux de madame Hélène Samson. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils : Yves; sa soeur : Agathe (Pierre); son frère : Florent (Monique), sa belle-soeur : Solange Bibeau; ses neveux et nièces ainsi que parents et amis.

Heures d'accueil : l'exposition aura lieu le vendredi 19 août 2016 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, ainsi que le samedi de 9 h 30 à 10 h 30 à la :

**Maison funéraire Charles Rajotte**  
765, rue Notre-Dame, Repentigny  
450 654-3342  
J5Y 1B4  
**Les funérailles auront lieu le samedi 20 août à 11 h en l'église de la Purification au 445, Notre-Dame à Repentigny**  
Renseignements : 450 654-3342  
Télécopieur : 450 585-0470  
Site internet : [salonfunerairerajotte.com](http://salonfunerairerajotte.com)



**DON IN MEMORIAM**  
En hommage à l'être cher

Pour faire la différence au nom de la santé!

819 697-3333 poste 53582  
[www.fondationrstr.com](http://www.fondationrstr.com)

731, rue Sainte-Julie  
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1



**MOREAU**  
**MME GISÈLE**  
1928 - 2016

À l'Hôpital St-François d'Assise, le 11 août 2016, à l'âge de 88 ans et 2 mois, est décédée madame Gisèle Moreau, épouse de monsieur Robert Moreau. Elle demeurait à Québec autrefois de Trois-Rivières, secteur Cap-de-La-Madeleine et née à Batican. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils André (Jocelyne Buteau); ses petits-enfants : Marie-Eve Demers (Martin Dupras), Amélie Moreau (Benjamin Bertrand) et Marie-Hélène Moreau; ses arrière-petits-enfants : Mathis-Antoine, Arnaud et Léa; ses frères et sa soeur : Roger (Françoise St-Louis), Alain (Jeannine Forest) et Marcelle; ses beaux-frères et belles-sœurs : Monique Jacob, Andrée Turgeon, Gilbert Moreau (Huguette Mondor), Émile Moreau (Clémence St-Arnaud), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

**Le service religieux sera célébré le vendredi 19 août 2016 à 11 h en l'église St-François-Xavier de Batican 691, rue Principale Batican, Québec**

Heure d'accueil : la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie, soit à compter de 10 h.

**L'inhumation se fera par la suite, au cimetière Ste-Marie-Madeleine à Trois-Rivières, arrondissement (Cap-de-La-Madeleine)**

Un remerciement spécial au personnel de l'Hôpital St-François d'Assise du 6<sup>e</sup> étage ainsi que le département des soins palliatifs pour les bons soins prodigués, avec sérénité, grand courage et un goût extraordinaire pour la vie de la décédée.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec (Hôpital Saint-François-d'Assise) 10, rue de l'Espinay, Québec, Québec. Téléphone : 418 525-4385

Courriel : [fondation.chuq@chuq.qc.ca](mailto:fondation.chuq@chuq.qc.ca)  
Site web : [www.fondationduchudequebec.ca](http://www.fondationduchudequebec.ca)  
Des formulaires seront disponibles sur place.  
Coopérative funéraire des Deux Rives (Siège social 80, 8e Rue Québec (Québec) G1L 2N9)  
Téléphone : 418 688-2411  
Télécopieur : 418 525-6971  
[www.coopfuneraire2rives.com](http://www.coopfuneraire2rives.com)



Centre de jour et d'entraide en Santé Mentale

Tous les après-midis de 13h à 17h  
**2096, Avenue A, Trois-Rivières**

Tous les matins de 9h à 11h30  
**361, rue Notre-Dame Est, secteur Cap**  
Point de services à Saint-Stanislas

**Renseignements : 819 371-2721**  
[www.letraversier.org](http://www.letraversier.org)



Partagez vos connaissances et vos habiletés avec de nouveaux amis ! devenez Bénévole ! Votre communauté s'enrichira !  
**Information 418-365-7074**



**DUVAL**  
**MME LUCIENNE**  
**PROVANCHER**  
**1929 - 2016**

À la résidence L'Air du Fleuve de Saint-Jean-Port-Joli, le 11 août 2016, à l'âge de 86 ans, est décédée madame Lucienne Provancher, épouse de feu monsieur Fernand Duval, demeurant à Saint-Jean-Port-Joli.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Lise (Alain Caron), Jacques (Céline Boutin), André (Martine Dubé) et Monique (Pierre Lemieux); ses petits-enfants : Karine, Jean-François et Jonathan Caron, Simon, Valérie et Julien Duval, Maxim-Olivier et Sara-Maude Lemieux; ses arrière-petits-enfants : Juliette, Raphaël, Léa, Nathan et Alyssa.

Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Georgette (feu Julien Duval), Alice (feu Henri-Paul Cartier), Roland (Béatrice Danis), feu Herman (feu Yvonne Duval), feu Denise, feu Rachelle (Laurent Bouchard) et Marie-Claire (Gilles Marchand); de la famille Duval : feu Lucille (feu Maurice Duval - feu Lucien Fradette), feu Roch (feu Lucille Valiquette), Germaine (feu Jean Hébert), feu Flore (feu Rosaire Massé), Marie-Paule (feu Donat Levasseur), feu Rita (feu Florent Bouchard), feu Gilles (feu Brigitte Cloutier) et Jean-Noël (feu Clémence Rheault). Sont aussi affectés par son départ, plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier chaleureusement, les propriétaires et le personnel de la Résidence L'Air du Fleuve pour leur soutien et les soins attentifs.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches, Casier Postal 1, Sainte-Marie (Québec), G6E 3B4. Des formulaires seront disponibles au salon.

Les membres de sa famille vous accueilleront à la :

**Résidence funéraire**  
**De la Durantaye & Fils**  
4, ch. du Roy Ouest  
Saint-Jean-Port-Joli

le jeudi 18 août 2016 de 19 h à 21 h 30, vendredi jour des funérailles, à compter de 10 h.

Le service religieux sera célébré le vendredi 19 août 2016 à 13 h 30 en l'église de Saint-Jean-Port-Joli et de-là au crématorium.

Ses cendres seront déposées ultérieurement au columbarium du cimetière paroissial « au bord de l'eau » de Saint-Jean-Port-Joli.

Pour renseignements ou messages de condoléances : 418 598-3093, sans frais : 1-877-598-3093, télécopieur : 418 246-5115, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca

Entreprise affiliée à la  
Corporation des thanatologues  
du Québec.



**QUESSY**  
**M. VICTORIN**  
**1929 - 2016**

Au CIUSSS MCQ Foyer La Pérade, le 11 août 2016, est décédé à l'âge de 87 ans et 4 mois, M. Victorin Quessy, fils de feu Alfred Quessy et de feu Annette Mathon, demeurant à St-Narcisse, autrefois de Ste-Geneviève-de-Batiscan.

La direction des funérailles et services professionnels :

**Maison Roland Hivon**  
41, rue de l'Église  
Ste-Geneviève-de-Batiscan  
GOX 2R0

Heure d'accueil : la famille accueillera parents et ami(e)s à l'église vendredi, jour des funérailles à partir de 14 h.

**Les funérailles auront lieu**  
**le vendredi 19 août 2016 à 15h,**  
**en l'église de**  
**Ste-Geneviève-de-Batiscan.**  
**L'inhumation aura lieu au**  
**cimetière paroissial.**

Il laisse dans le deuil son frère et ses sœurs : Geneviève (feu Léopold Simon), Gisèle (feu Réal Cossé), Émilien (feu Jeannette Gauthier); il laisse également les membres des familles Quessy, feu Laurentien, feu Noëlla, feu Donatien, feu Gaétane, feu Gaston, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

La famille désire remercier Michel pour les soins prodigués à Victorin; également au personnel des soins à domicile du CLSC de la Vallée de la Batiscan qui l'ont côtoyé.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

Renseignements : 418 325-2462  
Télécopieur : 418 325-3566  
Courriel : rolandhivon@globetrotter.net

Entreprise membre de la  
Corporation des thanatologues  
du Québec.

**Centre**  
**d'hébergement**  
**pour**  
**itinérant(e)s**  
**et sans-abris**

**HAMAC**  
705, rue Viger  
Shawinigan 536-4169

*Le temps  
de retrouver ton chemin*

**artisans**  
**DE LA PAIX**

- **Tablette populaire** de 11 h 30 à 13 h
- **Comptoir de vente meubles et articles divers** du lundi au jeudi de 9 h 30 à 17 h, vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30
- **Friperie Artisans de la Paix** du lundi au jeudi de 9 h 30 à 17 h, vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30
- **Friperie sportive Accès Sport** au 676 rue Champflour du lundi au jeudi de 9 h 30 à 17 h, vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30
- **Friperie Nouveau Départ** au 676 rue Champflour du lundi au jeudi de 9 h 30 à 17 h, vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30
- **Distribution alimentaire** les jeudis, appelez pour inscription au 819-371-3366.

Les Artisans bénévoles de la Paix en Mauricie  
700 rue Sainte-Cécile,  
Trois-Rivières, Qc, G9A 1L2  
**819-371-3366**  
www.artisansdelapaix.org

# Lise Thibault obtient sa libération conditionnelle

**IAN BUSSIÈRES**

*Le Soleil*

**QUÉBEC** — Ayant déjà obtenu une permission de sortie en juin après avoir passé trois mois d'une peine de dix-huit mois derrière les barreaux, l'ex-lieutenante-gouverneure du Québec, Lise Thibault, sera dès mercredi en libération conditionnelle.

La Commission québécoise des libérations conditionnelles a accepté jeudi dernier la demande de Lise Thibault, qui sera en vigueur le 17 août, sous certaines conditions, dont celle d'effectuer un suivi psychologique. Dans les faits, l'ex-lieutenante-gouverneure a quitté le centre de détention depuis juin et réside dans sa maison de Saint-Hippolyte, dans les Laurentides.

Son conjoint, Réal Cloutier, a toutefois affirmé mardi qu'il n'était «pas impressionné» par les conditions qui encadrent la libération conditionnelle. «C'est comme si elle était en prison dans la collectivité car elle peut visiter exclusivement sa famille et faire des activités seulement dans un rayon de 50 km de chez elle. Il faut qu'elle demande une permission spéciale pour aller voir ma mère avec moi à Québec!» a-t-il déclaré en entrevue téléphonique avec *Le Soleil*.



L'ex-lieutenante-gouverneure du Québec Lise Thibault bénéficie, à compter d'aujourd'hui, d'une libération conditionnelle. — PHOTO LA PRESSE

«Je pensais qu'elle aurait plus de liberté mais, dans le fond, ça lui permet d'aller à la messe le dimanche. Elle a des amis partout, à Québec, en Gaspésie, mais elle ne peut pas les visiter», déplore-t-il en indiquant que sa conjointe devra se soumettre à ces conditions jusqu'au 17 août 2017.

«Au moins, elle n'est plus au centre de détention, mais son moral est affecté par ces conditions. Ce

n'est pas évident, mais j'ai confiance qu'elle va s'en sortir. Pour sa santé, ça va. Elle continue de voir un psychologue», a poursuivi M. Cloutier.

L'ex-lieutenante-gouverneure doit également s'abstenir de gérer des fonds publics ou des organismes de bienfaisance, incluant la fondation qui porte son nom.

## FRAUDES ET ABUS DE CONFIANCE

Condamnée à 18 mois derrière les barreaux pour fraude et abus de confiance, Lise Thibault avait vu la Cour d'appel du Québec refuser en février de transformer sa peine d'emprisonnement en peine à purger dans la collectivité.

Sa peine faisait suite à des fraudes totalisant 430 000 \$ aux dépens du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada, auxquels elle a depuis remboursé la somme de 300 000 \$.

Lise Thibault avait siégé comme lieutenante-gouverneure du Québec de 1997 jusqu'à 2007. Son départ avait été provoqué par un scandale qui avait éclaté au sujet des dépenses excessives faites durant son mandat. En juin 2007, les rapports spéciaux du vérificateur général avaient fait état de dépenses injustifiées de plus de 650 000 \$ sur un budget de 1,7 million \$.

## PARTI CONSERVATEUR

# Un candidat anti-avortement, anti-mariage gai dans la course

**OTTAWA (PC)** — Un nouveau candidat se lance dans la course à la direction du Parti conservateur du Canada (PCC).

Le député d'arrière-ban Brad Trost, un élu aux valeurs conservatrices sociales bien affirmées, a officialisé son intention de se présenter par l'entremise d'un porte-parole, mardi.

«Il pense qu'on a besoin d'un conservateur de conviction dans la course», a expliqué en entrevue téléphonique ce collaborateur, Mike Patton.

«Il pense que trop souvent, récemment, les leaders du parti ont pris des décisions en se fondant sur des sondages plutôt que sur des principes», a-t-il ajouté.

Le député de la Saskatchewan, qui est actuellement en vacances en Mongolie, est opposé au mariage gai, à l'avortement et à l'aide médicale à mourir.

Il figure parmi ceux qui étaient



Bradley Trost — PHOTO LA PRESSE

farouchement opposés à ce que le PCC reconnaisse le mariage entre personnes du même sexe au congrès du parti, en mai dernier.

«Oui, certaines de ces prises de position sont controversées, mais dans son esprit, c'est non négociable», a offert M. Patton.

«Il ne pense pas que tout le monde va adhérer à ses croyances. Mais sur

les questions sociales... il est chrétien; il croit, par exemple, que la vie commence dès la conception», a-t-il souligné.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 2004, Brad Trost est le sixième député conservateur à se lancer dans la course. Ses collègues Maxime Bernier, Kellie Leitch, Tony Clement, Michael Chong et Deepak Obhrai sont aussi sur les lignes de départ.

Deux de ces députés, Mme Leitch et M. Obhrai, sont unilingues anglophones.

Depuis qu'il est sur la colline à Ottawa, Brad Trost n'a jamais accordé d'entrevue dans la langue de Molière, mais son porte-parole a soutenu mardi qu'il parle français.

«Je ne sais pas quel est son niveau de maîtrise. Il faudra lui demander lorsqu'il reviendra», a-t-il spécifié.

Le Parti conservateur élira son nouveau chef le 27 mai 2017.

**SAVIEZ-VOUS**  
**QU'AU MOINS**  
**50 % DES CAS DE**  
**CANCER POURRAIENT**  
**ÊTRE ÉVITÉS?**

Pour en savoir plus :



Canadian Cancer Society  
Société canadienne du cancer

1 888 939-3333 | www.cancer.ca

## HYDROCARBURES

## Manifestation contre le projet de loi 106 à Québec



**MICHEL LAMY**  
michel.lamy@lenouvelliste.qc.ca

**YAMACHICHE** — Une centaine de citoyens de la région ont participé mardi à une manifestation s'opposant au projet de loi sur les hydrocarbures. Cette manifestation avait lieu devant l'Assemblée nationale, à l'occasion du début des travaux de la Commission parlementaire sur le projet de loi 106.

Le projet de loi sur les hydrocarbures soulève de nombreuses préoccupations au sein de la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec. La loi 106 rencontre même de fervents opposants, en particulier les membres de différents regroupements de citoyens. À cet effet, le Comité Vigilance Hydrocarbures des municipalités de la MRC de Maskinongé avait organisé un transport par autobus pour rejoindre d'autres groupes de citoyens lors de la manifestation de Québec.

Bien que la cause semble émaner de la population, le camp des détracteurs de la loi reçoit l'appui de certains élus. Le maire de Saint-Élie-de-Caxton, Réjean Audet, a en effet critiqué la proposition du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles. «J'ai décidé d'appuyer le Comité Vigilance



Plusieurs membres du Comité Vigilance Hydrocarbures des municipalités de la MRC de Maskinongé allaient manifester mardi contre le projet de loi 106, devant l'Assemblée nationale du Québec. Plusieurs autres regroupements de citoyens se sont joints à eux, de même qu'une communauté autochtone. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

parce que le projet de loi est très contesté. Ça inquiète une bonne partie de la population. D'ailleurs, je n'ai rencontré personne qui m'ait dit que c'était une loi qui était correcte. Je ne serais pas capable de gérer une municipalité sans écouter ma population et j'espère que c'est ce que Québec fera», commente-t-il.

Notons que M. Audet s'est joint à ses concitoyens pour manifester devant l'Assemblée nationale.

«Cette loi brime les droits de

la population et donne un plus grand pouvoir à l'industrie. À une époque où on tient un discours sur les énergies vertes, je comprends mal qu'on décide de donner plus de pouvoirs aux industries. C'est un non-sens! Pour ma part, je suis suffisamment inquiet pour aller à Québec avec le Comité Vigilance. Quand la population est inquiète, je pense que c'est mon devoir d'être là», ajoute-t-il.

Le Comité Vigilance Hydrocarbures des municipalités de la MRC

de Maskinongé s'était également associé à d'autres groupes d'intérêts citoyens de la région et des régions voisines. Ainsi, des manifestants de Trois-Rivières, Lanaudière (plus particulièrement de Saint-Sulpice), Portneuf et Saint-Augustin ont profité du transport organisé par le Comité Vigilance pour se rendre à Québec. La nation algonquine de Makwanini s'est également jointe aux différents groupes dans leurs démarches de protestation.

La détermination était palpable au sein des manifestants. Sébastien Houle, l'un des porte-parole du Comité Vigilance, a expliqué que c'était le devoir des citoyens de s'exprimer lorsqu'ils étaient mécontents des décisions prises par leurs dirigeants.

«Le gouvernement est prêt à livrer le Québec pieds et poings liés à l'industrie pétrolière. Nous, les gens de la Mauricie, avec les premières nations et les immigrants, tous autant que nous sommes, allons dire haut et fort à Québec que notre sous-sol nous appartient!», clame-t-il.

Le fait d'avoir réussi à rassembler des gens d'horizons différents autour d'une même cause n'était pas sans semer l'enthousiasme parmi les organisateurs. «On est vraiment fiers qu'il y ait un groupe autochtone et des comités de citoyens qui se mettent ensemble pour dire au gouvernement que le Québec appartient à sa population, et que celle-ci ne se laissera pas faire», affirme M. Houle.

Le projet de loi 106 prévoit le retrait des compétences municipales en ce qui concerne les prélèvements d'eau destinés à l'exploration et à l'exploitation des hydrocarbures. Si la loi était adoptée, les projets de l'industrie pétrolière auraient priorité sur les plans d'aménagement et de zonage des municipalités et des MRC. En cas de désaccord avec l'industrie, celles-ci se verraient dans l'obligation de contester le projet en faisant appel à la Régie de l'énergie.

## Introduction par effraction à Champlain

**CHAMPLAIN (MLY)** — Deux suspects ont été arrêtés, mardi matin, à Champlain, après avoir tenté de s'introduire par effraction dans une résidence privée.

Peu après 6 h, l'homme et la femme auraient tenté de s'introduire dans une maison de la route 138. Or, ceux-ci auraient déclenché le système d'alarme du domicile au cours de la manœuvre. Alertés, ils auraient tenté de fuir, mais des voisins prévenus par le bruit de l'alarme les auraient poursuivis. Les voisins auraient ensuite barré la route aux suspects quand ceux-ci ont regagné leur véhicule. En désespoir de cause, les deux

individus ont tenté de s'enfuir à travers un champ.

«En les voyant s'enfuir vers le chemin de terre, je suis parti en courant vers eux. Puis, moi et mon père on leur a barré le chemin. Ils nous suppliaient de les laisser passer, mais on ne leur aurait jamais laissé la chance de le faire», racontait Jean-Philippe Caron, le voisin à la source de l'arrestation.

«C'est la maison de ma grand-mère qu'ils essayaient de voler. Elle part toujours l'été au Lac-aux-Sables, ils devaient savoir que la maison était inhabitée», ajoutait-il.

La Sûreté du Québec est ensuite intervenue, dressant un large

périmètre de sécurité. Avec l'aide des maîtres-chiens, et grâce à des informations données par le public, les suspects ont finalement été appréhendés. Il semblerait qu'en cours de fuite, leur véhicule se soit retrouvé coincé.

L'homme, âgé de 27 ans, et la femme, âgée de 30 ans, ont été rencontrés mardi en cours d'après-midi par les enquêteurs. Ils ont été relâchés avec une promesse de comparaître.

La Sûreté du Québec a cru bon de rappeler qu'elle n'encourage pas l'intervention personnelle des civils lorsque ceux-ci sont témoins de crimes.

## PROCÈS DE RICHARD BAIN

## Toujours pas de verdict

**MONTRÉAL (PC)** — Les 12 jurés au procès de Richard Henry Bain reprendront leurs délibérations pour une cinquième journée, mercredi matin, au palais de justice de Montréal.

M. Bain, âgé de 65 ans, est accusé de meurtre prémédité et de trois chefs de tentative de meurtre.

Les accusations sont liées à l'attentat perpétré à l'extérieur du Métropolis, à Montréal, le soir du 4 septembre 2012. Pauline Marois, alors chef du Parti québécois, prononçait son discours de la victoire devant ses partisans réunis dans la salle de spectacles montréalaise. Le technicien de scène Denis Blanchette a été tué et son collègue David Courage a été grièvement blessé par la même balle dans l'attentat.

Après plus de 30 jours d'audiences au procès, les sept femmes et cinq hommes du jury examinent depuis samedi matin à huis clos

une cause qui repose essentiellement sur l'état mental de l'accusé le soir de l'attentat.

L'avocat de M. Bain a plaidé que l'accusé connaissait des troubles de santé mentale au moment des faits et qu'il ne devrait donc pas être reconnu criminellement responsable de ses actes. La Couronne a pour sa part soutenu que M. Bain était sain d'esprit et qu'il avait prémédité cet attentat motivé par une haine des souverainistes, ravivée ce jour-là par l'élection des péquistes.

Depuis le début de leurs délibérations, les jurés ont posé trois questions au tribunal. Dès le début de leurs délibérations, samedi matin, ils ont ainsi demandé au juge Guy Cournoyer une version écrite de ses instructions livrées la veille. Ils ont aussi demandé au juge un «arbre décisionnel», qui résume les scénarios possibles de verdicts dans cette affaire.

## Jeanne Martel est retrouvée

**TROIS-RIVIÈRES (MJM)** — Jeanne Martel, 83 ans, portée disparue depuis le 29 juillet,

a été retrouvée saine et sauve mardi.

Lundi, les autorités policières

de Trois-Rivières avaient sollicité l'aide du public afin de la retracer.

## NÉGOCIATIONS DES CONVENTIONS COLLECTIVES AU MUNICIPAL

## Les maires ne veulent pas d'arbitrage

VALÉRIE GAUDREAU  
Le Soleil

QUÉBEC — Les maires du Québec veulent voir le mot arbitre rayé du projet de loi 110. Les arbitres ne sont «pas indépendants», car ils souhaitent plaire à tous pour «avoir d'autres mandats», a soutenu le maire de Québec, Régis Labeaume.

«On ne veut plus rien savoir des arbitres. C'est-tu assez clair? On ne veut plus voir le mot arbitre dans le projet de loi. On s'est fait avoir là-dedans. Ça a fait qu'il y a un écart salarial de 40 % avec les élus provinciaux», a lancé M. Labeaume en allusion aux chiffres de l'Institut de la statistique du Québec souvent cités dans les débats autour de ce projet de loi 110.

Cette pièce législative à l'étude cette semaine prévoit notamment qu'en cas d'échec des négociations pour une convention collective des employés municipaux, un arbitre peut intervenir à la demande conjointe du syndicat et de la municipalité. Si l'impasse persiste, le ministre des Affaires municipales nommerait un «mandataire spécial». Et, ultimement, les élus de l'Assemblée nationale trancheraient.

Or, le maire de Québec, son homologue de Montréal, Denis



Les maires Régis Labeaume (à gauche) et Denis Coderre ont tous les deux participé mardi à la commission parlementaire sur le projet de loi 110 traitant des négociations des conventions collectives au municipal. — PHOTO: LE SOLEIL

Coderre, ainsi que l'Union des municipalités (UMQ) présidée par le maire de Sherbrooke, Bernard Sévigny, souhaitent le retrait de l'étape de l'arbitrage.

Ce droit, estiment-ils, existe de toute façon dans les lois du travail et le projet de loi prévoit assez d'étapes pour inciter les syndicats à régler rapidement.

«Philosophiquement, l'idée de ne pas avoir un tiers qui décide pour nous, c'est fondamental, a résumé M. Labeaume. On veut écarter

toute personne qui pourrait décider à la place des élus.»

## PEUR DE DÉPLAIRE

Régis Labeaume a aussi attaqué de front les arbitres du travail, laissant entendre en commission parlementaire qu'ils prennent des décisions qui ne veulent heurter ni patrons ni syndicats.

«Ils prennent des décisions un peu 'wishy-washy' pour tenter de ne pas trop déplaire. Ils veulent d'autres mandats et on considère

que ce ne sont pas des gens indépendants», a dit M. Labeaume.

Dans son intervention, le maire de Montréal, Denis Coderre, s'est dit «solidaire» de cette position de son «ami» Régis. Mais en point de presse, il a été moins vindicatif que M. Labeaume. Refusant de faire siennes les paroles du maire de Québec sur le manque d'indépendance alléguée des arbitres, il a plutôt insisté pour que, dans l'éventualité où leur présence serait conservée dans le projet de loi, on exige des arbitres «libres et indépendants».

Ces mêmes valeurs d'indépendance sont exigées des maires québécois pour le Conseil de règlement des différends que le ministre des Affaires municipales, Martin Coiteux, propose dans son projet de loi 110. Cette instance, qui remplacerait l'arbitrage traditionnel, serait composée de trois experts nommés par le gouvernement. La décision du comité deviendra la convention collective.

Dans son mémoire, l'UMQ propose que les membres de ce comité «soient nommés sur une base permanente afin d'en assurer l'indépendance».

Cette formule de Conseil de règlement des différends ne plaît pas aux policiers et pompiers. Le Regroupement des associations

de pompiers du Québec ne voit aucune raison pour changer l'actuel système d'arbitrage. Ce processus, soutient le regroupement, «a atteint une maturité qui lui confère de facto un degré d'efficacité qui n'est décrié que par certains élus municipaux résolument réfractaires à toute forme d'arbitrage de différend».

## LES SYNDICATS ENTENDUS

La Fédération des travailleurs et travailleuses (FTQ) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN) ont aussi été entendues par les parlementaires mardi. Mercredi, ce sera au tour entre autres de la Ville de Laval et du Conseil du patronat.

Avant le début des audiences, mardi matin, les syndicats ont réitéré leurs oppositions devant ce projet de loi. Ils le jugent «inutile» puisqu'à leurs yeux, le «système actuel fonctionne» car la grande majorité des conventions collectives – jusqu'à 96 % – se règlent sans conflit de travail.

Une réalité qu'a reconnue le ministre Coiteux, en estimant du même souffle que ces règlements ne sont pas toujours à l'avantage des contribuables. «Oui, il y a des négociations qui se règlent, mais à un coût qui est largement supérieur à ce qu'on voit dans le secteur public québécois.»

## Mauril Bélanger s'est éteint

OTTAWA (PC) — Mauril Bélanger, membre libéral du Parlement depuis plus de deux décennies et militant de longue date pour les droits des francophones au Canada anglais, s'est éteint à l'âge de 61 ans après une bataille publique contre la sclérose latérale amyotrophique (SLA), communément appelée maladie de Lou Gehrig.

Le premier ministre Justin Trudeau a lui-même annoncé le décès du député de la circonscription d'Ottawa-Vanier sur son compte Twitter, mardi soir.

M. Trudeau a écrit: «Mauril Bélanger est décédé. Toute la famille parlementaire pleure ce grand ami, ce député infatigable et ce courageux combattant».

La maladie n'a pas empêché M. Bélanger, quelques mois avant son décès, de réclamer que la Ville d'Ottawa devienne officiellement bilingue à temps pour les célébrations de 2017 marquant le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération.

Il avait reçu ce soir-là le prix Bernard-Grandmaître, décerné par l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) à une personne

qui a marqué Ottawa par son engagement et son leadership dans la promotion et le développement de la communauté francophone.

M. Bélanger a eu besoin d'aide pour monter sur l'estrade et s'est adressé à l'assemblée avec l'aide d'une voix synthétique, la maladie l'ayant privé de la parole, dès son apparition; un coup doublement cruel pour cet homme qui a passé sa vie à militer pour les droits linguistiques.

Le député a appris qu'il était atteint de cette maladie neurodégénérative incurable en novembre 2015, quelques semaines seulement après avoir été réélu dans la circonscription d'Ottawa-Vanier pour la huitième fois depuis son arrivée en politique fédérale lors d'une élection partielle, en février 1995.

Le 27 janvier 2016, il était entré dans l'histoire en devenant le premier député de la Chambre des communes à utiliser une voix électronique; il avait alors redéposé son projet de loi d'initiative parlementaire visant à retirer une phrase qu'il jugeait sexiste dans le «Ô Canada». Il s'agissait de sa deuxième tentative pour rendre plus «inclusive» la

version anglaise de l'hymne en remplaçant l'extrait «true patriot love in all thy sons command» («un vrai amour de la patrie anime tous tes fils») par «true patriot love in all of us command» («un vrai amour de la patrie nous anime tous»). Le premier projet de loi avait été rejeté à sa deuxième lecture en avril 2015.

M. Bélanger était revenu aux Communes, le 6 mai 2016, pour lancer le débat en deuxième lecture de son nouveau projet de loi. Ovationné par ses collègues à son entrée en Chambre, en fauteuil roulant, il avait présenté ses arguments à travers une voix synthétique. «Notre hymne national ne devrait pas ignorer la contribution grandissante de 52 % de notre population», avait-il exposé sous le regard de sa femme, qui était assise dans les tribunes en compagnie de l'ancien chef intérimaire du Parti libéral, Bob Rae. «Les progrès réalisés par les femmes dans notre société sont significatifs, et ils devraient être pleinement reconnus», avait poursuivi M. Bélanger, qui était resté en Chambre pendant un peu plus de 15 minutes avant de quitter, sous les applaudissements de ses pairs.



Le député Mauril Bélanger est décédé de la maladie de Lou Gehrig.

— PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

Le 10 juin, il a été contraint de retourner, une fois de plus, aux Communes afin que son projet de loi puisse entamer sa troisième lecture. Les conservateurs, alors, refusaient d'accepter que le projet de loi soit transféré au parrainage d'un autre élu libéral et le parrain d'un projet de loi doit être présent à l'amorce de chacune des étapes d'étude du texte législatif.

Le 9 mars 2016, M. Bélanger était devenu président honoraire de la Chambre des communes pour une journée, et avait siégé ainsi pendant environ 20 minutes pendant les déclarations des membres et le début de la période de questions quotidienne.

## Une Tesla prend feu en France

PARIS (AP) — Une voiture électrique Tesla a pris en feu lundi pendant un événement promotionnel organisé à Bayonne, une ville du sud-ouest de la France.

Les trois personnes qui se trouvaient à bord ont réussi à sortir du véhicule avant qu'il ne s'embrace. Personne n'a été blessé.

Dans une déclaration écrite, Tesla a indiqué que l'entreprise travaillait avec les autorités françaises afin de déterminer les circonstances entourant cet incident.

Selon le quotidien *Sud-Ouest*, le conducteur de la voiture effectuait des essais sur route pour le Model S, lorsqu'il a aperçu de la fumée. Il avait répondu à une annonce diffusée par Tesla sur Facebook pour tester le véhicule.

Le gouvernement américain avait ouvert une enquête sur Tesla en 2013 après que deux de ses voitures aient pris feu. L'entreprise avait alors haussé la suspension sur le Model S et ajouté une protection en titane autour de ses batteries.

# BASEBALL MAJEUR

## LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Toronto	68	52	,567	—	—	5-5	G-1	36-26	32-26
Baltimore	66	52	,559	1	—	4-6	P-1	39-18	27-34
Boston	66	52	,559	1	—	6-4	G-5	38-27	28-25
New York	61	58	,413	6½	5½	6-4	P-1	35-26	26-32
Tampa Bay	49	69	,415	18	17	5-5	G-3	27-34	22-35

SECTION CENTRALE									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	68	49	,581	—	—	7-3	G-1	36-21	32-28
Detroit	63	56	,529	6	3½	3-7	P-2	33-23	30-33
Kansas City	59	60	,496	10	7½	8-2	G-3	36-21	23-39
Chicago	56	62	,475	12½	10	4-6	P-2	29-26	27-36
Minnesota	48	71	,403	21	18½	4-6	G-1	25-37	23-34

SECTION OUEST									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Texas	70	50	,563	—	—	7-3	G-1	37-20	33-30
Seattle	63	54	,538	5½	2½	9-1	G-3	33-25	30-29
Houston	61	57	,517	8	5	5-5	P-2	34-26	27-31
Oakland	52	67	,437	17½	14½	4-6	P-3	28-35	24-32
Los Angeles	49	69	,415	20	17	0-10	P-11	26-30	23-39

**Lundi 15 août**  
 Boston 3 Cleveland 2  
 Toronto 0 N.Y. Yankees 1  
 Kansas City 3 Detroit 1  
 Oakland 2 Texas 5  
 Seattle 3 L.A. Angels 2  
 San Diego 2 Tampa Bay 8

**Mardi 16 août**  
 Boston 5 Baltimore 3  
 Toronto 12 N.Y. Yankees 6  
 Chi. White Sox 1 Cleveland 3  
 Kansas City 6 Detroit 1  
 Oakland au Texas, 20h05.  
 Seattle à L.A. Angels, 22h05.  
 San Diego 1 Tampa Bay 15  
 St. Louis à Houston, 20h10.

**Mercredi 17 août**  
 Toronto à N.Y. Yankees, 13h05.  
 Boston à Baltimore, 19h05.  
 White Sox à Cleveland, 19h10.

## LIGUE NATIONALE

SECTION EST									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Washington	70	47	,598	—	—	7-3	G-3	36-23	34-24
Miami	62	57	,521	9	½	4-6	P-1	31-28	31-29
New York	59	59	,500	11½	3	3-7	P-1	31-30	28-29
Philadelphie	56	64	,467	15½	7	6-4	P-1	28-30	28-34
Atlanta	44	75	,370	27	18½	5-5	P-3	18-40	26-35

SECTION CENTRALE									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	74	43	,632	—	—	8-2	G-1	42-19	32-24
St. Louis	62	56	,525	12½	1	5-5	G-2	28-33	34-23
Pittsburgh	60	56	,517	13½	1	7-3	G-2	33-25	27-31
Milwaukee	52	65	,444	22	9½	4-6	P-1	33-29	19-36
Cincinnati	49	69	,415	25½	13	5-5	G-1	27-30	22-39

SECTION OUEST									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	66	52	,559	—	—	6-4	G-1	38-24	28-28
San Fran.	66	52	,559	—	—	4-6	P-2	33-24	33-28
Colorado	56	63	,471	10½	6½	2-8	P-4	28-30	28-33
San Diego	50	69	,420	16½	12½	3-7	P-4	27-30	23-39
Arizona	49	69	,415	17	13	6-4	G-1	20-39	29-30

**Lundi 15 août**  
 Miami 6 Cincinnati 3  
 Washington 5 Colorado 4  
 N.Y. Mets 6 Arizona 10  
 Pittsburgh 8 San Francisco 5

**Mardi 16 août**  
 Milwaukee 0 Chi. Cubs 4  
 L.A. Dodgers 15 Philadelphie 5  
 Miami 3 Cincinnati 6  
 Milwaukee à Chi. Cubs, 20h05.  
 Washington 2 Colorado 2 (4)  
 N.Y. Mets en Arizona, 21h40.  
 Pittsburgh à San Francisco, 22h15.

**Vendredi 19 août**  
 Miami à Pittsburgh, 19h05.  
 St. Louis à Philadelphie, 19h05.  
 Dodgers à Cincinnati, 19h10.  
 Washington à Atlanta, 19h35.  
 Chi. Cubs au Colorado, 20h40.  
 N.Y. Mets à S.Franisco, 22h15.  
 Arizona à San Diego, 22h40.

## LIGUE AMÉRICAINE

**NOTE:** matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Altuve Hou.	117	464	86	169	,364
Betts Bos.	114	499	93	157	,315
Ortiz Bos.	108	390	56	122	,313
Bogaerts Bos.	113	478	83	149	,312
Lindor Cle.	115	454	80	141	,311
Escobar L.A.A.	106	425	54	132	,311
Trout L.A.A.	117	411	91	128	,311
Ramirez Cle.	108	399	64	124	,311
Cabrera Det.	117	442	66	137	,310
<b>Points produits</b> — Encarnación, Tor., 99; Ortiz, Bos., 92; Betts, Bos., 89; Pujols, L.A.A., 89; Napoli, Cle., 85; Trumbo, Bal., 85; Correa, Hou., 82.					
<b>Circuits</b> — Trumbo, Bal., 34; Encarnación, Tor., 34; Frazier, W. Sox, 31; Davis, Oak, 30; Cruz, Sea, 30; Napoli, Cle., 29.					
<b>Victoires</b> — Happ, Tor., 16; Porcello, Bos., 16; Tillman, Bal., 15; Iwakuma, Sea, 14; Sale, W. Sox, 14; Wright, Bos., 13.					
<b>Retraits au bâton</b> — Archer, T.B., 177; Verlander, Det., 176; Price, Bos., 167; Kluber, Cle., 163; Sale, W. Sox, 157; Pineda, N.Y.Y., 154; Hamels, Tex., 149.					
<b>Victoires protégées</b> — Britton, Bal., 37; Rodríguez, Det., 33; Robertson, W. Sox, 29.					

## LIGUE NATIONALE

**NOTE:** matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Murphy Wash.	110	417	71	145	,348
LeMahieu Col.	111	417	77	142	,341
Ramos Wash.	99	361	53	120	,332
Prado Mia.	112	448	57	146	,326
Braun Mil.	96	369	61	120	,325
Blackmon Col.	106	433	81	140	,323
González Col.	110	426	73	137	,322
Marte Pit.	108	407	64	129	,317
Yelich Mia.	112	427	62	135	,316
<b>Points produits</b> — Arenado, Col., 93; Murphy, Wash., 87; Bruce, N.Y.M., 85; Rizzo, Cubs, 85; Bruce, Cin., 80; González, Col., 79; Kemp, Atl., 76.					
<b>Circuits</b> — Arenado, Col., 30; Bryant, Cubs, 28; Bruce, N.Y.M., 27; Story, Col., 27; Duvall, Cin., 27; Carter, Mil., 27; Stanton, Mia., 25; Rizzo, Cubs, 25.					
<b>Victoires</b> — Strasburg, Wash., 15; Arrieta, Cubs, 14; Roark, Wash., 13; Cueto, S.F., 13; Hammel, Cubs, 12.					
<b>Retraits au bâton</b> — Scherzer, Wash., 211; Fernández, Mia., 198; Bumgarner, S.F., 189; Strasburg, Wash., 176.					
<b>Victoires protégées</b> — Familia, N.Y.M., 39; Jansen, L.A.D., 35; Melancon, Wash., 34.					

# BASEBALL

## LIGUE CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
New Jersey	50	30	,625	—
Québec	44	34	,564	5
Ottawa	44	37	,543	6½
Rockland	42	37	,532	7½
Cuban National Team	11	9	,550	9
Shikoku Island	8	12	,400	12
Sussex County	31	47	,397	18
Trois-Rivières	28	52	,350	22

**Dimanche 14 août**  
 Ottawa 6 New Jersey 0  
 Québec 5 Rockland 12  
 Trois-Rivières 3 Sussex County 4

**Lundi 15 août**  
 Rockland 11 Trois-Rivières 0 (7)  
 Québec 1 New Jersey 3  
 Rockland 0 Trois-Rivières 11 (7)

**Mardi 16 août**  
 Ottawa 2 Sussex County 6 (7)  
 Rockland Trois-Rivières remis  
 Ottawa à Sussex County, 19h05.  
 Québec New Jersey remis

**Mercredi 17 août**  
 Ottawa à Sussex County, 19h05.  
 Québec à New Jersey, 19h05.  
 Rockland à Trois-Rivières, 19h05.

**Jeudi 18 août**  
 Boston à Detroit, 13h10.  
 Houston à Baltimore, 19h05.  
 White Sox à Cleveland, 19h10.  
 Minnesota à Kansas City, 20h15.  
 Seattle à L.A. Angels, 22h05.

**Vendredi 19 août**  
 Houston à Baltimore, 19h05.  
 Toronto à Cleveland, 19h10.  
 Boston à Detroit, 19h10.  
 Texas à Tampa Bay, 19h10.  
 Oakland à White Sox, 20h10.  
 Minnesota à Kansas City, 20h15.  
 Yankees à L.A. Angels, 22h05.  
 Milwaukee à Seattle, 22h10.

**Samedi 20 août**  
 Sussex County à Québec, 18h05.  
 New Jersey à Rockland, 18h30.  
 Trois-Rivières à Ottawa, 19h05.

**Dimanche 21 août**  
 Sussex County à Québec, 13h05.  
 Trois-Rivières à Ottawa, 13h35.  
 New Jersey à Rockland, 17h.

**Lundi 22 août**  
 Philadelphie à Pittsburgh, 19h.  
 Cincinnati à Detroit, 19h30.  
 Chicago en Nouvelle-Angleterre, 20h.  
 Atlanta à Cleveland, 20h.  
 Oakland à Green Bay, 20h.  
 Minnesota à Seattle, 22h.

**Vendredi 19 août**  
 N.Y. Jets à Washington, 19h30.  
 Miami à Dallas, 20h.  
 Arizona à San Diego, 21h.

**Samedi 20 août**  
 Caroline au Tennessee, 15h.  
 N.Y. Giants à Buffalo, 16h.  
 Baltimore à Indianapolis, 19h.  
 Tampa Bay à Jacksonville, 19h30.

**La N.-Orléans** à Houston, 20h.  
 San Fran. à Denver, 21h.  
 Kansas City à St. Louis, 21h.

## LBJEQ

**SECTION FINANCIÈRE SUN LIFE**  
**Tr.-Riv. (1) contre Charlesbourg (4)**  
**(La série est égale 2-2)**  
**Mardi 9 août**  
 Charlesbourg 1 Trois-Rivières 2

**Jeudi 11 août**  
 Trois-Rivières 7 Charlesbourg 6

**Vendredi 12 août**  
 Charlesbourg 2 Trois-Rivières 1

**Dimanche 14 août**  
 Trois-Rivières 7 Charlesbourg 8

**Mardi 16 août**  
 Charlesbourg à Trois-Rivières, remis

**Mercredi 17 août**  
 Charlesbourg à Trois-Rivières (À Maskinongé), 19h30

**Vendredi 19 août**  
 Charlesbourg à Trois-Rivières, 19h30

**SECTION LA CAGE AUX SPORTS**  
**St-Eustache (1) contre Repent. (4)**  
**(St-Eustache mène la série 3-2)**  
**Lundi 8 août**  
 St-Eustache 10 Repentigny 14

**Mardi 9 août**  
 St-Eustache 6 Repentigny 3

**Jeudi 11 août**  
 Repentigny 1 St-Eustache 4

**Dimanche 14 août**  
 St-Eustache 4 Repentigny 8

**Lundi 15 août**  
 Repentigny 2 St-Eustache 4

**Mardi 16 août**  
 St-Eustache à Repentigny remis

**Jeudi 25 août**  
 St-Eustache vs Repentigny, 19h30

**SECTION UNIPRIX**  
**Coaticook (1) contre Gatineau (3)**  
**(Gatineau gagne la série 4-0)**  
**Mardi 9 août**  
 Gatineau 4 Coaticook 3

**Jeudi 11 août**  
 Coaticook 0 Gatineau 7

**Dimanche 14 août**  
 Gatineau 5 Coaticook 3

**Lundi 15 août**  
 Coaticook 0 Gatineau 12

## LBMQ

**Mj G P Moy. Diff.**

St-Jean 32 23 9 ,719 -  
 Montréal 31 21 10 ,677 1½  
 St-Jérôme 32 20 12 ,625 3  
 Victoriaville 31 17 14 ,548 5 ½  
 Acton Vale 32 14 18 ,438 9  
 Coaticook 29 12 17 ,414 9½  
 Theftford Mines 30 12 18 ,400 10  
 Shawinigan 32 11 21 ,344 12  
 Sherbrooke 31 10 21 ,32312 ½

**Vendredi, 12 août**  
 Acton Vale 23 Montréal 14

**SÉRIES**

**Dimanche, 14 août**  
 Shawinigan 3 Acton Vale 12

**Mardi 16 août**  
 Acton Vale à Shawinigan, remis

**Jeudi 18 août**  
 Acton Vale à Shawinigan 20h

# FOOTBALL

## LCF

ASSOCIATION DE L'EST									
	G	P	N	Moy.	PP	PC			
Ottawa	4	2	1	,714	201	169			
Toronto	4	3	0	,571	165	174			
Hamilton	3	4	0	,429	186	196			
Montréal	2	5	0	,286	130	167			

ASSOCIATION DE L'OUEST									
	G	P	N	Moy.	PP	PC			
Calgary	5	1	1	,857	211	152			
C.-B.	5	2	0	,714	226	173			
Winnipeg	4	4	0	,500	199	186			
Edm.	3	4	0	,429	193	199			
Sask.	1	6	0	,143	138	233			

**Vendredi 12 août**  
 Winnipeg 34 Toronto 17

**Samedi 13 août**  
 Calgary 19 Saskatchewan 10  
 Hamilton 38 C.-B. 45

**Vendredi 19 août**  
 Montréal à Ottawa, 19h.  
 Calgary en C.-B., 22h.

**Samedi 20 août**  
 Edmonton à Toronto, 16h.  
 Saskatchewan à Hamilton, 19h.

**NFL**  
 CALENDRIER PRÉPARATOIRE

**Vendredi 12 août**  
 Detroit 30 Pittsburgh 17  
 Miami 27 N.Y. Giants 10  
 Minnesota 17 Cincinnati 16  
 Cleveland 11 Green Bay 17  
 Oakland 31 Arizona 10

**Samedi 13 août**  
 Seattle 17 Kansas City 16  
 Indianapolis 19 Buffalo 18  
 San Diego 10 Tennessee 27  
 Dallas 24 St. Louis 28

**Dimanche 14 août**  
 Houston 24 San Fran. 13

**Jeudi 18 août**  
 Philadelphie à Pittsburgh, 19h.  
 Cincinnati à Detroit, 19h30.  
 Chicago en Nouvelle-Angleterre, 20h.

Atlanta à Cleveland, 20h.  
 Oakland à Green Bay, 20h.  
 Minnesota à Seattle, 22h.

**Vendredi 19 août**  
 N.Y. Jets à Washington, 19h30.  
 Miami à Dallas, 20h.  
 Arizona à San Diego, 21h.

**Samedi 20 août**  
 Caroline au Tennessee, 15h.  
 N.Y. Giants à Buffalo, 16h.  
 Baltimore à Indianapolis, 19h.  
 Tampa Bay à Jacksonville, 19h30.

La N.-Orléans à Houston, 20h.  
 San Fran. à Denver, 21h.  
 Kansas City à St. Louis, 21h.

**BOURSIÈRES WTA**

1. Serena Williams 6 815 639\$  
 2. Angelique Kerber 4 880 887\$  
 3. Garbine Muguruzza 2 694 936\$  
 4. Victoria Azarenka 2 651 080\$  
 5. Simona Halep 2 580 949\$  
 6. A Radwanska 1 615 335\$  
 7. Venus Williams 1 545 172\$  
 8. Carla S Navarro 1 540 244\$  
 9. Elena Vesnina 1 539 899\$  
 10. Madison Keys 1 434 232\$  
 11. S Kuznetsova 1 409 010\$  
 12. D Cibulkova 1 398 627\$  
 13. Johanna Konta 1 215 684\$  
 14. Samantha Stosur 1 181 360\$  
 15. Caroline Garcia 1 110 681\$  
 16. E Makarova 1 060 930\$  
 17. Barbara Strycova 1 057 841\$  
 18. T Bacszinsky 1 040 304\$  
 19. K Mladenovic 1 024 264\$  
 20. Karolina Pliskova 1 009 267\$

**ASSOCIATION DE L'OUEST**

**MJ V D N BP BC Pts**

New York City 25 10 7 8 43 43 38  
 FC Toronto 24 10 7 7

# entre vous et moi

lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, [clau.loranger@videotron.ca](mailto:clau.loranger@videotron.ca)



## Dans les coulisses du GP3R...

**JOËL ST-PIERRE** se disait ravi de la tournure des événements à l'issue de la 47<sup>e</sup> édition du GP3R. «Les amateurs ont eu droit à un grand spectacle. L'atmosphère était survoltée. Je lève mon chapeau devant les quelque 1000 bénévoles qui sont toujours fidèles au poste. Rondement mené par Dominic (Fugère) depuis quatre ans, Trois-Rivières va toujours de plus en plus loin sur la planète sport automobile. Et c'est tout à l'honneur de Dominic ainsi que les membres de son équipe qui permettent au Grand Prix de grandir année après année. Espérons maintenant que les négociations avec les différents paliers gouvernementaux iront dans la bonne direction», de révéler St-Pierre qui a complété sa 11<sup>e</sup> saison à la présidence du Grand Prix. Finalement, les astres seraient bien alignés pour que cette force silencieuse porte le chapeau de président jusqu'à la 50<sup>e</sup> édition, comme se plaît à le dire son entourage en coulisses.

Un moment fort, passé sous silence, fut l'hommage posthume rendu à **LORNE GERMAIN** dimanche dernier. Rappelons que le regretté Lorne était de ceux qui ont lancé le Grand Prix en 67 et qui l'ont relancé en 89. Celui qui nous a quittés en décembre dernier avait dans sa chambre jusqu'à sa mort le tableau signé **RICHARD NORMANDIN** où l'on voyait **GILLES VILLENEUVE**, **BILL BRACK** et **VITTORIO BRAMBILLA** négociant la porte Duplessis en 75. Ce tableau

### ANDRÉ PRONOVOST EN DEUIL DE SA CONJOINTE

L'ex-Glorieux André Pronovost a été éprouvé par le décès de sa conjointe Marie-Paule St-Germain-Pronovost qui a rendu l'âme dimanche dernier. Elle a été emportée par un cancer à l'âge de 78 ans. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses trois enfants, André Jr, Daniel et Michel. La famille accueillera parents et amis vendredi au salon funéraire Saint-Ours de la rue Champlain à Shawinigan. Les funérailles auront lieu samedi à 14 h à l'église l'Assomption de Shawinigan.



Des sourires qui en disent long...Le président du GP3R Joël St-Pierre et la vice-première ministre Lise Thériault ont échangé lors du grand happening de sport automobile.

a été prêté au Grand Prix pour être exposé. Puis, à la demande de Dominic Fugère, le très réputé **FRANÇOIS ROY** a personnellement écrit et lu publiquement un hommage à **LORNE**, qui a ému sa femme **GLORIA** et son fils **PETER**, et son frère **ROBERT** présents à la cérémonie.

**DOMINIQUE LONGVAL** de Trois-Rivières est devenue l'an dernier **MME JOHN BONDAR** de Toronto puisqu'elle a épousé le propriétaire de la série Canadian Touring. À noter que le couple a supervisé les deux courses Touring en fin de semaine dernière, tout en fraternisant avec de vieux amis. Ils habitent un condo à deux pas du stade des Blue Jays, de quoi faire rêver les amateurs de baseball!

Souvent appelé à remettre des trophées sur le podium, le maire **YVES LÉVESQUE** donne tout un *show!* Il serre les pilotes dans ses bras, les félicite et leur parle de Trois-Rivières avec enthousiasme. Puis la barrière des langues ne l'arrête pas : il communique même avec les Suédois et les Norvégiens!

Médailles d'or à mes anciens confrères **ROBERT MARTIN** et **SERGE L'HEUREUX** (*Le Nouvelliste*) ainsi que feu André Dupont (notre petit René Lecavalier des ondes trifluviennes dans mon livre à moi) qui ont été honorés

à juste titre par le club des Amis du Grand Prix!

Bravo tout spécial à **SERGE LAFRENIÈRE** (le président des Amis du Grand Prix) qui est venu procéder à l'intronisation de nouveaux membres au Temple de la renommée du Grand Prix. Celui-ci a récemment connu des problèmes de santé qui heureusement sont derrière lui.

La belle **JUSTINE BROUILLETTE** a fait tourner des têtes dans la loge du président. **JUSTINE** publie un blogue sur la mode, très apprécié par ceux et celles qui le fréquentent. On l'a vue au Grand Prix avec son frère **JULIEN** et son père, le vétéran **YVON BROUILLETTE** de l'A.B.I. Soit dit en passant, Justine est la filleule de l'ami **FRANÇOIS ROY** et il en est très fier!

Aux cérémonies protocolaires, il faisait bon revoir les vétérans **JACQUES BIENVENUE** et **ELLIOT FORBES-ROBINSON**, deux expilotes qui ont brûlé la piste dans les années 70 et 80.

**JACQUES MOMBLEAU** (président et chef de la direction de Spectra Premium) était présent avec sa compagne **HÉLÈNE** et une trentaine d'employés. Ceux-ci assistaient pour la première fois à un week-end de courses à Trois-Rivières. Idem pour **TONY PAGE** et **JOE MAGRI** (copropriétaires de

WeatherTech Canada) avec leurs compagnes **JUDI** et **ELAINE** ainsi que des amis qui sont venus spécialement de l'Ontario. Ce sont des partenaires majeurs de l'écurie Dumoulin.

Le comédien **THOMAS BEAU-DOIN** de la série *Blue Moon* a vécu l'expérience de l'envers du décor en devenant membre à part entière de l'équipe #47 WeatherTech Canada-Groupe Bellemare afin de s'imprégner de l'expérience du monde de la course automobile.

Bénévole au camping, section VIP, **NORMAND MEUNIER** accueillait des pilotes, dont **ANDREW RANGER**, **ALEX TAGLIANI**, **JEFFREY EARNHARDT**, **MARC-ANTOINE CAMIRAND** et **PATRICE BRISEBOIS**, qui étaient accompagnés de leurs invités et commanditaires sur les sites de leurs luxueux véhicules récréatifs.

La brillante communicatrice **JESSICA MÉNARD** était fière de dire que dans le cadre du Grand Défolement Dumoulin Compétition «Une signature pour un don», en collaboration avec les employés du Groupe Somavrac «Un don pour un macaron» (3000 \$), depuis le 2 juillet, un montant de 6270 \$ a été amassé pour la Fondation québécoise du cancer. Le Grand Défolement se poursuit jusqu'à

la fin de la saison NASCAR Pinty's. Le mouvement se clôturera par un 5 à 7 où les membres de l'équipe de course deviendront serveurs d'un soir et au cours duquel les coffres des voitures de **JEAN-FRANÇOIS** et **LOUIS-PHILIPPE DUMOULIN** seront mis aux enchères. Tous les fonds sont directement remis à la Fondation québécoise du cancer.

Dans la loge présidentielle où l'action ne manquait pas, nous avons croisé **FRANÇOIS DUMONTIER** (Grand Prix du Canada), **ALAIN TURCOTTE** (président-éditeur du *Nouvelliste*), **YVON SIMARD** et **JACQUES DESHAIES** (deux vrais de vrais), le juge **MICHEL RICHARD**, **ROBERT TRUDEL**, **JACQUES BLACK**, **ALAIN LAMARRE**, **CLAUDE TURCOTTE**, **PIERRE CHALIFOUX**, **JEAN-MARC BERGERON**, **ALAIN LABRECQUE**, **DANIELLE ST-AMAND**, **YVES TREMBLAY** et **GILLES LAPOINTE**...

S'ajoutent à cette liste **JEAN-FRANÇOIS PICARD**, **DIEGO BRUNELLE**, **YVES ROBILLARD** (qui parlait abondamment des retrouvailles d'anciens Draveurs prévues en octobre), **JOCELYN RÉGIS** et sa conjointe **CLAIRE LEBLANC**, **MAX LORANGER** et son pote **KEVIN DESROCHERS** (qui a bavardé de la Coupe du monde de hockey avec le juge de lignes **MICHEL CORMIER JR** qui sera au cœur de l'action en septembre), **PIERRE** et **JACQUES GENEST** (auteur d'un as lors de son voyage de golf à Tremblant)...

Du monde de la politique, on notait la présence de **FRANÇOIS LEGAULT** (le chef de la CAQ), **LISE THÉRIAULT** (vice-première ministre dans le cabinet Couillard), les députés **FRANÇOIS-PHILIPPE CHAMPAGNE**, **JEAN-DENIS GIRARD**, **MARC H. PLANTE** et **PIERRE MICHEL AUGER** ainsi que les maires **JEAN-GUY DUBOIS** et **YVES LÉVESQUE**...

Plusieurs personnalités sportives ont foulé le tapis bleu à la Magie des feux. Le monde du hockey était bien représenté par les **MARC-ANDRÉ BERGERON**, **JEAN-GUY TALBOT**, **YVON LAMBERT**, **ANDRÉ «MOOSE» DUPONT**, **MATHIEU DANDENAULT** et **PATRICE BRISEBOIS**.

# «Il y a toujours de la place chez nous»

Les Cataractes lancent leurs activités avec le début du camp des recrues



**STEVE TURCOTTE**  
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES —** Trois mois après avoir été l'un des deux grands théâtres de la LHJMQ, le centre Gervais Auto s'anime à partir de mercredi matin, alors que les Cataractes vont lancer leurs activités avec l'arrivée des recrues. Ils seront une trentaine à se présenter au directeur-gérant Martin Mondou, à l'entraîneur Claude Bouchard, et à leurs lieutenants, avec l'objectif de mêler les cartes et peut-être de mériter un casier dans le vestiaire le plus ancien du circuit Courteau.

Ces aspirants vont être épiés sous toutes leurs coutures au sein d'une toute nouvelle formule. Plutôt que de s'affronter dans des matchs



La recrue Samuel Bucek sera à surveiller. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

intra-équipe, ils participeront à un tournoi des recrues de jeudi à samedi avec les recrues des Tigres de Victoriaville et des Voltigeurs de Drummondville. Six matchs par équipe en trois jours, tous disputés à Shawinigan.

Un concept semblable est utilisé depuis quelques années dans la LNH. Mondou était de ceux qui plaident pour l'adapter au hockey junior.

«Ça va nous permettre d'évaluer

les joueurs dans la bonne chaise, face aux joueurs de leur groupe d'âge. Ça ne peut que nous offrir une meilleure lecture», croit le grand manitou des Cataractes, qui a bien hâte que la rondelle tombe au centre de la glace après un été trop long à son goût. «Il y a toujours une belle énergie à ce temps-ci de l'année. Tout le monde est excité au sein de notre groupe. On a hâte de voir les jeunes à l'œuvre.»

Mondou les prévient, ce ne sont

que les plus méritants qui vont avoir l'occasion de patiner avec les vétérans de l'équipe à compter de lundi prochain. En revanche, il les invite à croire en eux, en rappelant qu'il n'a jamais été du genre à avoir peur de tasser des vétérans si la situation l'exigeait.

«Toutes les recrues qui ont une chance réelle de faire notre équipe vont passer à l'étape suivante. On ne veut pas mettre un chiffre sur le tableau, ça va aller au mérite. Le

même raisonnement s'applique pour la composition de l'équipe. Oui, nous misons sur beaucoup de vétérans, mais il y a toujours de la place chez nous pour ceux qui se démarquent. Rappelez-vous la saison du tournoi de la Coupe Memorial en 2012, Frédéric Gaudreau a fait l'équipe même si c'était un joueur invité, tout comme Alexandre Grand-Maison, un choix de sixième ronde. À eux de nous en mettre plein la vue.»

Parmi les joueurs à surveiller au cours des prochains jours, il y a évidemment Samuel Bucek, la prise de l'équipe au dernier encan européen. Le patineur de 6'3" est arrivé en Mauricie depuis près de trois semaines, et ses aptitudes de marqueur ont été remarquées semblait-il par les vétérans qui ont patiné avec lui. Reste à voir, quand le jeu va s'accélérer autour de lui, s'il sera en mesure de continuer à faire de la magie avec son bâton!

Gabriel Denis, premier choix des Cataractes au dernier repêchage midget (en 2<sup>e</sup> ronde), sera certainement lui aussi sur le radar des hommes de hockey de l'organisation. Entre les poteaux, Zachary Bouthillier part assurément avec une longueur d'avance pour le job de gardien auxiliaire à Mikhail Denisov, lui qui avait impressionné au camp l'an dernier avant d'enchaîner avec une très bonne campagne midget AAA.



## › PARR DEUXIÈME À NIAGARA FALLS

Troisième après une ronde de jeu, le golfeur Jean-Philippe Parr est parvenu à gravir un échelon mardi au tournoi Canadian Invitational présenté au Royal Niagara en Ontario, pour terminer sur la deuxième marche du podium chez les 12 ans. En vertu d'un pointage de 154 (76-78), le porte-couleurs du Ki-8-Eb, originaire de Saint-Célestin, a ainsi conclu le tournoi à quatre coups du vainqueur, l'Ontarien Thomas Latter (73-77-150). Mardi, alors que de forts vents et une pluie intense étaient de la partie, Parr a connu un début de journée difficile avec un triple bogey au quatrième trou. Il s'est cependant ressaisi rapidement avec des oiselets consécutifs sur les deux trous suivants, en route vers une deuxième position. Sur la photo, le jeune golfeur centricois est accompagné d'un des membres du comité organisateur du tournoi.

# La pluie s'invite au baseball

**TROIS-RIVIÈRES (LSG) —** Les trois principales équipes de baseball de la région ont été forcées de remiser balles, gants et bâtons, mardi, en raison des conditions météorologiques.

Les Aigles, les Aigles juniors et les Cascades devaient tous jouer un match respectivement à Trois-Rivières, Maskinongé et Shawinigan.

Les Aigles Can-Am devaient disputer le troisième match d'une série de cinq face aux Boulders de Rockland, mais l'organisation a décidé de remettre la partie à mercredi, à compter de 17 h au Stade Stéréo Plus. C'est donc dire qu'il y aura un programme double, à l'instar de lundi.

Quant aux Aigles juniors, ils devront patienter quelques heures de plus avant d'en découdre avec les Castors CDE de Charlesbourg pour le cinquième match de la série quarts de finale, à égalité 2-2. Cette partie est prévue pour 19 h 30, mercredi, du côté de Maskinongé.

Enfin, les Cascades de Shawinigan de la Ligue de baseball majeur du Québec attendront



Le match de baseball des Aigles prévu mardi soir a été remis à cause de la pluie. — PHOTO: FRANCOIS GERVAIS

à jeudi pour disputer leur premier match des séries éliminatoires devant leurs partisans au parc Optimiste.

Les Castors d'Acton Vale ont remporté la première joute 12-3,

dimanche dernier, et tenteront d'en finir avec les Shawiniganais dès jeudi. Si jamais les Cascades devaient s'imposer, une troisième et décisive rencontre aurait lieu dimanche après-midi à Acton Vale.

## Bouchard éliminée

MASON, OHIO (PC) — La Tchèque Barbora Strycova a défait Eugénie Bouchard 6-4, 6-0, mardi, pour accéder à la deuxième ronde du tournoi de Cincinnati.

Bouchard, qui avait affronté Strycova lors du tournoi en double aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro, a commis 23 fautes directes et n'a pas été dans le coup lors de la deuxième manche. Elle n'a réussi que cinq coups gagnants pendant tout le duel contre 15 pour sa rivale.

Vasek Pospisil s'est lui aussi fait montrer la porte de sortie à Cincinnati. À son premier match depuis qu'il a perdu le duel de la médaille de bronze aux Jeux de Rio, en compagnie de son partenaire de double Daniel Nestor, Pospisil s'est incliné en deux manches identiques de 7-5 contre le Chypriote Marcos Baghdatis.

La Française Alizé Cornet est également passée en deuxième ronde en l'emportant 7-6 (1) et 6-3 devant Kiki Bertens, des Pays-Bas.

Au deuxième tour, elle affrontera Carla Suarez Navarro, de l'Espagne.

La semaine comporte par ailleurs un enjeu de taille pour Angelique Kerber, qui pourrait accéder au sommet du tennis féminin. La clé: remporter le tournoi où son meilleur résultat a été une défaite en finale devant Li Na, en 2012. «Quelqu'un m'en a parlé, mais j'essaie de ne pas trop y penser, a dit l'Allemande de 28 ans. Il y a beaucoup de chemin à faire, mais tout le monde veut être la numéro 1. Ça serait fabuleux. Je ferais tout pour y arriver.»

Serena Williams, reine de la WTA depuis 183 semaines, s'est décommandée à cause d'une blessure à l'épaule. Mercredi, Kerber va se mesurer à la gagnante d'un duel de qualifiées entre Kateryna Bondarenko, de l'Ukraine, et Kristina Mladenovic, de la France.

# Les Sénateurs vont retirer le numéro 11 d'Alfredsson

LISA WALLACE  
La Presse Canadienne

**OTTAWA — À Ottawa, le numéro 11 est associé à Daniel Alfredsson et les Sénateurs vont s'assurer que cela ne change pas.**

Le propriétaire de l'équipe, Eugene Melnyk, a annoncé mardi que le numéro de l'ancien capitaine serait retiré le 29 décembre, lorsque les Sénateurs accueilleront les Red Wings de Detroit.

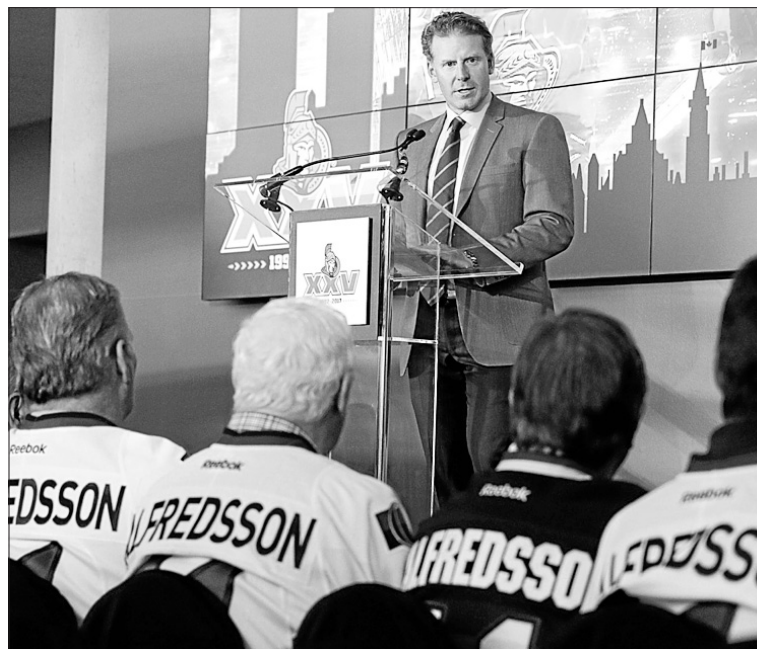
Alfredsson deviendra seulement le deuxième joueur de la franchise – et le premier de l'ère moderne – à recevoir l'honneur. Frank Arthur Finnigan, un attaquant ayant évolué pour les Sénateurs de 1923 à 1931 et pendant les saisons 1932 à 1934 avait vu son numéro 8 être retiré en 1992.

«Pour être honnête, je ne crois pas encore comprendre ce que cela signifie», a affirmé Alfredsson, en se rappelant avoir vu les numéros de Nicklas Lidstrom et Ken Dryden être retirés.

«Je me souviens de ces cérémonies et elles étaient spéciales, a-t-il ajouté. Une fois à la retraite, nous avons une meilleure perspective des choses je crois.»

Au terme de son premier camp d'entraînement, en 1995, Alfredsson aurait bien pu se retrouver avec un autre numéro.

À l'époque l'attaquant portait le numéro 63. Mais après avoir appris qu'il allait demeurer avec les Sénateurs pour le début de la saison, le préposé à l'équipement avait approché le Suédois en lui



Daniel Alfredsson verra son numéro 11 être retiré le 29 décembre.

— PHOTO: LE DROIT

demandant de choisir entre les numéros 11 et 22.

«Je préférerais le numéro 11, s'est souvenu Alfredsson. Je crois avoir eu le même lorsque je jouais au soccer plus jeune. Antti Tormalen, une recrue de la Finlande, a finalement eu le 22. Cela a vraiment été une coïncidence.»

Les Sénateurs avaient sélectionné l'attaquant au 133<sup>e</sup> rang avec leur choix de sixième tour lors du repêchage de 1994.

Alfredsson a joué 18 saisons dans la LNH, dont 17 avec Ottawa. Il a été le capitaine des Sénateurs pendant 13 saisons (1999-2013) et détient plusieurs records d'équipe, notamment au chapitre des buts (426), des

mentions d'aide (682) des points (1108) ainsi que des matchs disputés en séries éliminatoires (121).

Au cours de l'été 2013, alors qu'il était joueur autonome sans compensation, le Suédois s'était entendu pour une saison avec les Red Wings, une décision qui n'avait pas été bien reçue par la direction de l'équipe à Ottawa.

Malgré tout, les deux parties ont été en mesure de se réconcilier, ce qui a permis à Alfredsson de signer, le 4 décembre 2014, un contrat d'une journée afin de se retirer comme membre de l'organisation des Sénateurs.

Âgé de 43 ans, celui-ci est conseiller spécial auprès de

l'équipe.

«Je suis content que la situation se soit réglée, a affirmé Melnyk. Il va continuer à demeurer avec nous et conseiller l'équipe.»

Alfredsson, son épouse, Bibbi, et leur quatre fils ont récemment emménagé à Ottawa après avoir passé les dernières années à Detroit.

## VRBATA DE RETOUR AVEC LES COYOTES

Les Coyotes de l'Arizona ont rapatrié l'attaquant Radim Vrbata en lui faisant signer un contrat d'un an.

Âgé de 35 ans, Vrbata a passé les deux dernières saisons avec les Canucks de Vancouver. Auparavant, il avait joué pendant avec les Coyotes pendant six des sept dernières saisons.

En confirmant la nouvelle, mardi, le directeur général de l'Arizona, John Chayka, a estimé que l'attaquant était un marqueur qui avait fait ses preuves et qui viendra améliorer l'alignement des Coyotes.

Vrbata a marqué 13 buts en plus d'amasser 14 passes l'an dernier après avoir compté 31 buts avec Vancouver en 2013-2014.

En 934 matchs dans la LNH, Vrbata a enfilé 259 buts, récolté 295 mentions d'aide avec l'Avalanche du Colorado, les Hurricanes de la Caroline, les Blackhawks de Chicago, les Coyotes, le Lightning de Tampa Bay et les Canucks.

Le Tchèque avait été sélectionné par l'Avalanche au 212<sup>e</sup> rang lors du repêchage de 1999.

## LES RÉSULTATS À L'HIPPODROME 3R – MARDI 16 AOÛT

### PREMIÈRE COURSE

#### TROT – 7,500 \$

6 REAL LUCKY DAY – 2.40 – 2.50 – 2.60  
4 KINNDER DANGEROUS – 6.30 – 3.50  
8 YOAN BAYAMA – 5.40  
Ont aussi couru:  
Capteur De Reve, Sometimes When, Bastiano, Mr Logan Mirox, Chapitre Duharas  
DURÉE: 31 - 1:02.1 - 1:33 - 2:03  
EX: (6-4) 11.70  
SF: (6-4-8-5) 50.80  
TR: (6-4-8) 52.10

### DEUXIÈME COURSE

#### AMBLE – 3,200 \$

5 GUTSY GREG – 3.50 – 2.80 – 2.20  
6 STEUBEN GLADIATOR – 4.20 – 2.70  
2 NOLOSEBLUES – 4.10  
Ont aussi couru:  
Sandinista, Shesbadtothebone, Teddy Win, Zeph Lyon  
DURÉE: 28.4 - :59 - 1:29 - 1:58.4  
DD: (6-5) 4.00

EX: (5-6) 10.50  
SF: (5-6-2-4) 130.70  
TR: (5-6-2) 91.70

### TROISIÈME COURSE

#### TROT – 7,500 \$

1A JOYCE LAVEC – 3.90 – 3.10 – 2.10  
5 MUSCLE DO – 6.60 – 2.10  
3 TAURUS P V – 2.10  
Ont aussi couru:  
Affirmee, Kfb Filante, Vanilla Star  
DURÉE: 31.1 - 1:03.3 - 1:35.4 - 2:06.3  
EX: (1A-5) 36.80  
TR: (1A-5-3) 56.50

### QUATRIÈME COURSE

#### AMBLE – 3,400 \$

2 P L GYRO – 10.70 – 7.40 – 4.20  
1 HP MERCEDES – 4.80 – 2.40  
3 SHAELAS GIRL – 3.40  
Ont aussi couru:  
Lady Lou Dream, Charlottes Tazman, Hockey Bum, Zoe Panic, Miss Sangria  
DURÉE: 29.1 - 1:01 - 1:31 - 2:00.2  
EX: (2-1) 51.10

SF: (2-1-3-4) 612.50  
TR: (2-1-3) 163.20

### CINQUIÈME COURSE

#### AMBLE – 4,000 \$

4 ALL LADY GIRL – 34.90 – 5.40 – 3.10  
7 DAVINCI SEELSTER – 3.70 – 2.10  
6 SPORTS COWBOY – 2.10  
Ont aussi couru:  
Xternal, Hp Cleo, Rosie Jade Star, Dolce Panic  
DURÉE: 29.3 - 1:02 - 1:32.3 - 2:03.1  
EX: (4-7) 59.10  
SF: (4-7-6-5) 145.45  
TR: (4-7-6) 183.80

### SIXIÈME COURSE

#### AMBLE – 3,400 \$

7 OK EBURY – 4.10 – 2.80 – 2.40  
4 ROCK CAMROLLER – 5.10 – 3.40  
2 NOT THIS TIME – 3.00  
Ont aussi couru:  
Johnny Day, Cowboy Cody, Impressive Daly, Some Hearts, Kesons Reign  
DURÉE: :29 - 1:00 - 1:31.3 - 2:01.1

EX: (7-4) 13.30  
SF: (7-4-2-8) 295.20  
TR: (7-4-2) 36.50

### SEPTIÈME COURSE

#### TROT – 3,400 \$

9 LE SENATEUR A L – 7.90 – 3.00 – 2.40  
4 FORCE NATURELLE – 3.60 – 3.00  
8 THE GREAT BAMBINO – 7.10  
Ont aussi couru:  
Erge Baboche, Sos Masters Boy, Sullys Glide, Excel P V, Kim Sorel, Neptune Hall  
DURÉE: :28.4 - 1:00.3 - 1:32.1 - 2:03  
EX: (9-4) 22.10  
SF: (9-4-8-5) 1442.45  
TR: (9-4-8) 1570.90

### HUITIÈME COURSE

#### AMBLE – 3,600 \$

4 REEL – 5.10 – 3.80 – 2.50  
2 EDMUND HANOVER – 16.50 – 6.20  
6 SCOUT SAYS – 3.60  
Ont aussi couru:

Shanghai Kang, Brussebeach, April

Bandit, Hold Your Hat, Barre Oblique  
DURÉE: 28.2 - :58.1 - 1:28.1 - 1:58.4  
EX: (4-2) 99.40  
SF: (4-2-6-5) 572.85  
TR: (4-2-6) 378.90

### NEUVIÈME COURSE

#### AMBLE – 3,000 \$

4 TICKLE MY FANTASY – 9.80 – 4.20 – 3.40  
2 FORTUNE PLAYBOY – 3.00 – 2.50  
5 WINDHAM HANOVER – 3.60  
Ont aussi couru:  
Carsons Camalot, A Goodday To Win, Dontburstmybubble, D Gs Machbeach, Machal Angelo  
DURÉE: 28.2 - :59 - 1:30.1 - 2:00.1  
DD: (4-4) 225.00  
EX: (4-2) 34.20  
SF: (4-2-5-9) 223.95  
TR: (4-2-5) 145.60  
O 62806 \* MONTANT PAYÉ PAR L'HÔTE DES COURSES EN DIRECT



Derek Drouin est devenu le troisième médaillé d'or canadien des Jeux de Rio. — PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

SAUT EN HAUTEUR

# Derek Drouin décroche l'or

La Presse Canadienne

**RIO DE JANEIRO — Le Canadien Derek Drouin a gagné l'or au saut en hauteur aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro, mardi.**

Drouin, médaillé de bronze il y a quatre ans aux Jeux de Londres, a été le seul à réussir un saut de 2,38 mètres, un sommet pour lui cette saison.

L'Ukrainien Bohdan Bondarenko a fait durer le suspense en demandant de monter la barre à 2,40 mètres après avoir raté ses deux premières tentatives à 2,38 mètres. Il a toutefois accroché la barre, confirmant la victoire de Drouin. Le Qataris Mutaz Essa Barshim a gagné l'argent (2,36 mètres) et Bondarenko s'est contenté du bronze (2,33).

Âgé de 26 ans et originaire de

Corunna, en Ontario, Drouin a réussi chacun de ses six premiers sauts. Il a tenté de franchir les 2,40 mètres pour la forme après la confirmation de sa victoire, mais il n'a pas réussi à le faire.

«C'est vraiment spécial, a dit Drouin. Il y a eu des sacrifices en cours de route, mais j'ai toujours été fier de ma force psychologique. Ma famille était ici dans la première rangée. Ma mère pleurait et mon père est très fier.»

Drouin est devenu le premier Canadien à gagner l'or olympique au saut en hauteur depuis Duncan McNaughton, aux Jeux de Los Angeles en 1932.

Il s'agit de la troisième médaille canadienne en athlétisme aux Jeux de Rio. Brianne Theisen-Eaton a gagné le bronze à l'heptathlon et Andre De Grasse a aussi obtenu le bronze au 100 mètres masculin.

DE GRASSE SANS DIFFICULTÉ

Le sprinteur canadien Andre De Grasse est sur la bonne voie pour s'assurer une deuxième médaille aux Jeux de Rio puisqu'il s'est facilement qualifié pour les demi-finales du 200 mètres, mardi matin.

L'Ontarien de 21 ans, médaillé de bronze du 100 mètres dimanche, a remporté sa vague préliminaire en 20,09 secondes, le meilleur chrono de la journée.

Le Jamaïcain Usain Bolt, champion olympique du 100 mètres, a lui aussi dominé sa vague en 20,28 secondes.

**Opticien Denis**  
819 372.9999

**Links O' Loup**  
LOUISEVILLE

**Les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS**

**en folie\***

de 11 h à 15 h  
**30\$/personne\***  
(taxes incluses)

Golf et voiturette  
\*excluant les jours fériés

Tél.: 819 228-3951  
Réservation en ligne  
www.golflouseville.com



## ► MICHAEL CONLAN DÉNONCE LES JUGES «CORROMPUS»

Le boxeur irlandais Michael Conlan a crié à l'injustice après sa défaite en quart de finale des -56 kg mardi aux jeux Olympiques de Rio. Battu aux points sur décision unanime du jury par le Russe Vladimir Nikitin, Conlan, 24 ans, a manifesté avec virulence sa désapprobation, tardant à descendre du ring après leur avoir adressé un doigt d'honneur. «Ils m'ont volé mon rêve olympique», a assuré l'actuel champion du monde de sa catégorie. «Les juges sont corrompus, c'est aussi simple que ça. Et la corruption va très loin». Selon Conlan, son adversaire lui-même était «complètement surpris» de la décision des arbitres. «Il a exulté comme s'il avait gagné la médaille d'or», a-t-il relevé: «C'était dur de se qualifier. Tous ceux qui sont là sont des boxeurs de qualité. C'était un adversaire de qualité aujourd'hui, mais il n'a pas gagné», a-t-il résumé. Ce n'est pas le seul combat de boxe controversé depuis le début des Jeux. La Canadienne Ariane Fortin croyait notamment elle aussi mériter un meilleur sort il y a quelques jours.

— PHOTO: ASSOCIATED PRESS

**CONCOURS PHOTO**

**LE GAGNANT DU SÉJOUR DE 500\$ CETTE SEMAINE**

**Carl Girard, de Chicoutimi**

**LES PLAISIRS DE L'ÉTÉ**  
6 JUN AU 28 AOÛT

GROUPES CAPITALES MÉDIAS

Pour participer, visitez [lesplaisirs.gcmédias.ca](http://lesplaisirs.gcmédias.ca)

**GOSSSELIN** **Nikon** **Hôtelierie Champêtre**

## CANOË-KAYAK DE VITESSE

## «J'ai donné tout ce que je pouvais»

Sixième de la finale B, Andréanne Langlois obtient la 14<sup>e</sup> position en K1-200 m



VINCENT GAUTHIER

vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

Sixième de la finale B, Andréanne Langlois a terminé en 14<sup>e</sup> position du K1-200 mètres aux Jeux olympiques de Rio.

— PHOTO: ASSOCIATED PRESS

**TROIS-RIVIÈRES — Fidèle à son habitude, la kayakiste Andréanne Langlois a tout laissé sur les eaux du lac Rodrigo de Freitas, mardi à Copacabana, lors de la finale B du K1-200 mètres. Sixième à rallier l'arrivée, la porte-couleurs du Club de canoë-kayak de Trois-Rivières a finalement complété son épreuve de prédilection en 14<sup>e</sup> position aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro.**

Vivement déçue d'avoir raté la finale A par seulement une demi-seconde la veille, la Trifluvienne d'adoption de 23 ans a amorcé sa course sur les chapeaux de roue, en détenant même la première place lors des 100 premiers mètres.

Puis, dans le dernier droit, la lutte s'est intensifiée si bien qu'elle a terminé sixième, à seulement 42 centièmes de la première position arrachée par Natasa Douchev-Janic, une expérimentée

Hongroise qui savourait ses cinquièmes Jeux olympiques.

«Je me sentais mieux que lundi. J'ai donné tout ce que je pouvais. Je pensais avoir obtenu un meilleur résultat, mais c'était très serré. Je suis quand même contente de ma course», a commenté l'athlète originaire de Lac-Beauport en entrevue téléphonique avec *Le Nouvelliste*.

Malgré une appréciation en demi-teinte de son résultat final, Langlois a admis avoir connu une progression impressionnante au cours de la dernière année. Cinquième au Championnat du monde U23 en 2015, la voilà qu'elle pointe maintenant au 14<sup>e</sup> rang mondial chez les seniors, à 23 ans seulement. Dire qu'il y a six mois à peine, elle n'avait pas encore établi de priorité à l'entraînement entre le 200 m et le 500 m... en

prévision des Mondiaux U23!

«Présentement, pour ne pas broyer du noir, je dois me rappeler le chemin parcouru au cours des derniers mois. Il y a six mois, je ne m'entraînais même pas en fonction des Jeux olympiques. C'est sûr qu'en tant qu'athlète, on n'est jamais pleinement satisfait. Je suis déçue de mon résultat aux Olympiques, mais mon parcours jusque-là a été impressionnant.»

Son entraîneur au Club de canoë-kayak de Trois-Rivières, Mathieu Pelletier, a justement souligné que la petite rameuse avait prouvé qu'elle appartenait à l'élite mondiale. «La connaissant, elle va être déçue. Mais je ne pense pas qu'elle doive être déçue de sa course, elle a très bien ramé. Elle a montré qu'elle avait la vitesse pour être là

et qu'elle était de calibre avec ces filles-là, mêmes celles de la finale A.»

Lors de la grande finale, la Néozélandaise Lisa Carrington a une fois de plus prouvé qu'elle était dans une classe à part en défendant avec succès son titre olympique acquis à Londres en 2012. En plus de deux médailles d'or olympique, elle a aussi été sacrée championne du monde quatre fois en autant de tentatives depuis 2011 sur 200 m.

Sur le podium, elle a été accompagnée de la Polonaise Marta Walczykiewicz (argent) et l'Azerbaïdjanaise Inna Osipenko-Rodomska (bronze).

**FIERTÉ ET ADMIRATION**

Au club de Canoë-kayak de Trois-Rivières, les regards des rameurs rassemblés pour

encourager leur coéquipière étaient remplis d'admiration. Son entraîneur Mathieu Pelletier parlait de sa protégée comme un excellent modèle à suivre pour les jeunes. «Nous sommes une grande famille ici et ça paraît en voyant tous ceux qui se sont déplacés au club pour l'encourager. Nous sommes fiers de sa performance et elle représente un bel exemple pour tous. En la voyant aux Olympiques, elle permet de tracer le chemin pour les plus jeunes.»

Ses parents Jean-Denis Langlois et Line Fortin ne faisaient pas exception au sentiment de fierté généralisé dans la foule. «Elle a fait preuve de beaucoup de persévérance pour se rendre là. Ça représente 15 ans de travail, de sacrifices et d'abandon pour son sport», a commenté sa mère, impatiente de serrer sa fille dans ses bras à son retour au pays la semaine prochaine.

Son père a également rappelé, à juste titre, que le meilleur était encore à venir pour sa cadette. «Elle a encore beaucoup de temps pour s'améliorer. Dans quatre ans, ce sera autre chose qui va l'attendre. Les résultats ne seront pas les mêmes.»

Vendredi, Andréanne Langlois représentera le Canada lors du K4-500 m en compagnie d'Émilie Fournel, KC Fraser et Genevieve Orton. Quatorze pays seront en lice et la course des Canadiennes en vague préliminaire est prévue à 8 h 44.

«On est ici d'abord parce que nous aimons le kayak alors on va aborder ça avec du plaisir. On ne se met pas de pression pour le K4. Ça va juste être le *fun* de pouvoir profiter des Olympiques, ensemble.»

## SOCCER FÉMININ

## Le Canada blanchi 2-0 en demi-finale

NEIL DAVIDSON

La Presse Canadienne

**RIO DE JANEIRO —** Les plans du Canada de grimper plus haut sur le podium olympique en soccer féminin ont été déraillés par une défaite de 2-0 contre l'Allemagne, mardi, en demi-finales des Jeux de Rio de Janeiro.

La troupe de John Herdman devra donc se contenter du match pour le bronze pour des deuxième jeux d'affilée.

Des buts de Melanie Behringer et Sara Daebritz de chaque côté

de la mi-temps ont mis fin aux espoirs des Canadiennes de remporter l'or. Accusant un retard de 2-0 après 59 minutes, les Canadiennes ont multiplié les assauts sur le filet allemand, sans toutefois être en mesure de faire bouger les cordages.

La gardienne Almuth Schult a tout repoussé et ses coéquipières se sont souvent contentées de contre-attaques ou de dégagements.

Les Canadiennes, classées au 10<sup>e</sup> rang mondial, s'en voudront pour le premier but à la 21<sup>e</sup> minute, à la suite d'un penalty inutile

concedé par Kadeisha Buchanan avec un tacle dangereux.

Vendredi en finale, les Allemandes, deuxièmes au monde, affronteront les Suédoises, sixièmes au monde, au stade Maracana de Rio. Les Suédoises ont défait les Brésiliennes 4-3 lors des tirs de barrage, pour résoudre une impasse de 0-0 après 120 minutes de jeu.

Le Canada, qui avait obtenu le bronze il y a quatre ans aux Jeux de Londres après avoir perdu face aux États-Unis en demi-finales, affronteront le pays hôte plus tôt vendredi, à Sao Paulo, dans le match pour le bronze. Les deux équipes

ont partagé les honneurs d'une série amicale de deux matchs au Canada en juin.

Les Canadiennes avaient écrit une page d'histoire lors du tour préliminaire en battant les Allemandes pour une première fois après 12 défaites consécutives. Les Allemandes ont toutefois réaffirmé leur supériorité mardi.

Behringer a marqué sur un penalty à la 21<sup>e</sup> minute après le tacle de Buchanan à l'endroit d'Alexandra Popp sur le côté de la surface de réparation.

Buchanan est passée bien proche de racheter sa gaffe avant la

pause, mais sa frappe de la tête a été déviée au dernier moment par la milieu de terrain Tabea Kemme.

Daebritz a sérieusement compliqué la tâche des Canadiennes en doublant l'avance des Allemandes à la 59<sup>e</sup> minute. Elle y est allée d'un changement de direction rapide après avoir maîtrisé une longue remise et elle a battu la gardienne Stéphanie Labbé d'un bon tir bas. Schult et la défensive allemande ont fermé la porte par la suite. Schult a frustré la capitaine canadienne Christine Sinclair à la 67<sup>e</sup> minute.

# «On vit une belle histoire»

Glenn Hoag et les volleyeurs canadiens jouent en quarts de finale mercredi matin



LOUIS-SIMON GAUTHIER  
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — Peu de gens les croyaient capables de traverser la ronde préliminaire du tournoi olympique et ainsi se qualifier en quarts de finale. Pourtant, ils y sont parvenus!**

Glenn Hoag aura le privilège de diriger l'équipe nationale de volleyball, mardi matin, dans ce qui s'avérera l'un des matchs les plus importants du programme dans les 30 dernières années.

Une rencontre au sommet qui n'aurait jamais été possible sans le travail acharné de l'entraîneur originaire de La Tuque. «On vit une belle histoire. Et le plus encourageant dans tout ça, c'est que je pense que nous n'avons pas encore affiché notre plein potentiel. Les gars savent qu'ils peuvent mieux faire», a lancé Hoag, mardi depuis le Brésil, en entrevue téléphonique avec *Le Nouvelliste*.

La sélection canadienne peaufinait alors sa préparation en vue de la rencontre contre les Russes, prévue pour 9 h.

Le Canada, étonnant deuxième du groupe de la mort – le groupe considéré comme le plus compétitif –, ne cesse d'impressionner depuis le début. En étudiant les parcours respectifs des sept autres délégations, il n'y a aucun doute que le Canada forme l'équipe cendrillon à Rio.

Tout a commencé avec une victoire par blanchissage face aux Américains. Une victoire qui a trouvé écho partout sur la planète volleyball.



Glenn Hoag et l'équipe canadienne de volleyball ont maintenant rendez-vous avec les Russes. —PHOTO: AP

Les Canadiens ont fait sensation en bafouant leurs voisins, qui ont sans doute regardé leurs adversaires de haut avant le déclenchement des hostilités.

Il fallait ensuite affronter les Brésiliens au mythique Maracanãzinho, un endroit considéré comme la Mecque du volleyball en Amérique du Sud. Malgré un revers en quatre manches, nos représentants ont démontré beaucoup de hargne et ont fait trembler les joueurs du pays hôte.

Face aux Français toutefois, ils ont frappé un mur. «Notre pire match du tournoi. On ne s'est pas présenté», avait confié aux médias, non sans amertume, le fils de Glenn Hoag, Nicholas, seul Québécois du club.

Ça prenait donc deux victoires pour mériter le précieux billet éliminatoire. Il fallait battre les Mexicains et les Italiens, pas une tâche facile contre ces derniers, établis comme grands favoris du groupe.

«Ils ont laissé quelques partants sur le banc, mais nous devions quand même gagner. La pression était forte et nous les avons battus en quatre manches. Nous devions vaincre deux grosses équipes de notre groupe et on a réussi en gagnant contre l'Italie et les États-Unis. C'est

une grande fierté.»

Les performances du Canada à Rio font jaser. Pas seulement au Brésil, ici aussi.

Des millions de téléspectateurs découvrent cette équipe pourtant inconnue de la majorité il y a quelques semaines à peine. Bon nombre de Canadiens n'étaient même pas au courant de la qualification olympique en volleyball masculin!

«Je me tiens un peu loin des distractions alors j'ignore comment les gens réagissent au pays. Les gars suivent ça davantage sur les réseaux sociaux», sourit Hoag.

«Mais j'entrevois le genre d'engouement que ça peut entraîner. C'est super, je suis content qu'on parle de volleyball. Au Brésil et en Europe, ce sport attise les passions, les gens adorent ça», fait remarquer l'entraîneur natif de La Tuque, qui n'a pas eu l'occasion d'assister à d'autres compétitions jusqu'à maintenant pendant ces Jeux olympiques.

Il faut dire que le site du volleyball se trouve à environ une heure de route du village des athlètes.

«Si le temps nous le permet, nous irons sans doute voir d'autres compétitions. Ça dépend de notre parcours éliminatoire. Alors moins nous avons de temps, mieux c'est!»

## EXPLOITER LES FAIBLESSES RUSSES

Ils n'ont pas affronté les Russes très souvent ces dernières années, mais les Canadiens seront prêts pour le match sans lendemain de mercredi matin, promet Glenn Hoag. «Il faut éviter les erreurs mentales. En milieu de tournoi, je trouve que nous avons commis plusieurs fautes d'exécution et d'engagement. Par contre, nous avons toujours trouvé la capacité de nous relever. Il n'y a pas d'individualité dans ce groupe.»

Hoag connaît aussi les faiblesses de ses adversaires, reconnus pour être très physiques. «Ils misent sur de bons attaquants. Par contre, ce ne sont pas les meilleurs passeurs. En variant nos services, nous pourrions causer la surprise.»

Chose certaine, les Russes ne pourront se permettre de sous-estimer le Canada. Cette époque semble enfin révolue.

«Je parle beaucoup aux entraîneurs aux Jeux et ils sont étonnés. Les autres pays nous respectent.»

Et ça, c'est déjà une grande victoire signée Glenn Hoag.

# Sports

CHIFFRE DU JOUR

4

Simone Biles a conclu ses Jeux olympiques avec une autre médaille d'or aux exercices au sol en gymnastique, sa 4<sup>e</sup> depuis son arrivée à Rio. Elle devient seulement la quatrième gymnaste à réaliser cette performance olympique.



À LA  
**HAUTEUR**  
DE LA COMPÉTITION



VS



★ PROCHAIN MATCH ★

MERCREDI 17 AOÛT 2016

**19 H 05**

SAISON 2016 • MATCH 44

#AIGLESTR

THÉMATIQUE



17 AOÛT

SOIRÉE DU HOCKEY

PRÉSENTÉ PAR



819 379-0404 • LESAIGLESTR.COM • f t i



# LA LIQUIDATION TOP CHRONO DE NISSAN



Innover  
pour exalter



Sentra 1.8 SR  
avec boîte CVT illustrée\*

## SENTRA

LOCATION À PARTIR DE **169\$**  
PAR MOIS PENDANT 60 MOIS\*

C'EST COMME PAYER  
**39\$** par semaine  
0\$ en comptant initial  
sur la Sentra S 2016 à boîte manuelle

OU

FINANCEMENT À PARTIR DE

**0%†** JUSQU'À **84** MOIS

sur les modèles Sentra 2016 sélectionnés

ET

OBTENEZ UN RABAI SPÉCIAL DE

**1000\$**

AU FINANCEMENT À L'ACHAT  
sur la Sentra S 2016 à boîte manuelle

## VERSA NOTE

LOCATION À PARTIR DE **153\$**  
PAR MOIS PENDANT 60 MOIS\*

C'EST COMME PAYER  
**35\$** par semaine  
0\$ en comptant initial  
sur la Versa Note 1.6 S 2016 à boîte manuelle

OU

FINANCEMENT À PARTIR DE

**0%†** JUSQU'À **84** MOIS

sur les modèles Versa Note 2016 sélectionnés



Versa Note 1.6 SL  
illustrée\*



Micra 1.6 SR illustrée\*

## MICRA

LOCATION À PARTIR DE

**9988\$**

sur la Micra 1.6 S 2016  
à boîte manuelle

CE QUI ÉQUIVAUT À  
**126\$** PAR MOIS PENDANT 60 MOIS\*

C'EST COMME PAYER  
**29\$** par semaine  
0\$ en comptant initial  
**TOUT INCLUS**

OU

FINANCEMENT À PARTIR DE

**0%†** JUSQU'À **84** MOIS

sur la Micra 1.6 SV 2016 à boîte manuelle

PROPRIÉTAIRE DE NISSAN ? NOTRE PROGRAMME FIDÉLITÉ A BEAUCOUP À VOUS OFFRIR\*.

CONSULTEZ [CHOISISSEZNISSAN.CA](http://CHOISISSEZNISSAN.CA) POUR PLUS DE DÉTAILS | L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 8 au 31 août 2016. Pour les offres de location ci-dessous, le premier paiement est requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 \$ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les offres de location sont basées sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 100 000 km pour un terme de 60 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 \$ / km. Les frais de transport et de pré livraison, les frais de 100 \$ sur le climatiseur (le cas échéant), les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires (si applicables) sont compris. Taxes, immatriculation, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$) et assurances en sus, et exigés à la signature du contrat. † L'offre de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 84 mois s'applique au financement des modèles 2016 Sentra S (C4LG56 AA00) à boîte manuelle / Sentra SV (C4RG56 MR00) à boîte manuelle / Micra 1.6 SV (S5RG56 AA00) à boîte manuelle / Versa Note 1.6 S (B5RG56 AA00) à boîte manuelle / Versa Note 1.6 SV (B5SG56 AA00) à boîte manuelle neufs en stock, sur approbation de crédit. Exemples de financement pour la Sentra S 2016 (C4LG56 AA00) à boîte manuelle basés sur un prix de vente de 16 498 \$ et un taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 84 mois, ce qui équivaut à 84 versements mensuels de 196 \$ avec 0 \$ en comptant initial ou un échange équivalent (après le rabais au financement à l'achat de 1 000 \$). Les frais de crédit sont de 0 \$, pour une obligation totale de 16 498 \$. ‡ L'offre à la location, incluant le rabais spécial à la location de 1 825 \$ / 3 300 \$ / 1 600 \$, s'applique aux modèles Sentra 1.8 S 2016 (C4LG56 AA00) à boîte manuelle / Versa Note S 2016 (B5RG56 AA00) à boîte manuelle / Micra 1.6 S 2016 (S5LG56 AA00) à boîte manuelle / pour un terme de 60 mois et équivaut à 60 mensualités de 169 \$ / 153 \$ / 126 \$ (avec 0 \$ en comptant initial) lorsqu'ils sont loués par l'entremise de NCF. \*\* Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement. Ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. \* L'offre à la location, incluant le rabais spécial à la location de 1 000 \$ / 0 \$ / 0 \$, s'applique aux modèles illustrés Sentra 1.8 SR 2016 (C4SG16 RL00) avec boîte CVT / Versa Note 1.6 SL (B5TG16 AE00) à boîte CVT / Micra 1.6 SR 2016 (S5SG76 AE00) pour un terme de 60 mois et équivaut à 60 mensualités de 300 \$ / 228 \$ / 208 \$ avec 0 \$ en comptant initial lorsqu'ils sont loués par l'entremise de NCF. †† Voyez votre concessionnaire ou visitez le <http://www.nissan.ca/fr/finance/ncf-loyalty-program.html> pour les détails. Les offres sont d'une durée limitée et sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance. Les modèles sont illustrés à titre indicatif seulement. Les offres peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Ces offres n'ont pas de valeur d'échange au comptant. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez le [www.nissan.ca](http://www.nissan.ca) ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada Inc. et Nissan Canada Finance, une division de Nissan Canada Inc., 2016. Les noms, logos, slogans, noms des produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou détenues par Nissan Motor Co. Ltd. ou par ses filiales nordaméricaines.